

Comptes 2019

Document à l'attention du Conseil général

Table des matières

Rapport du Conseil communal et arrêté	1-5
Rapport de l'organe de révision	1-13
Bilan condensé	1-2
Comptes de résultats	1
Comptes d'exploitation condensés	1
Comptes d'investissements condensés	1
Annexes :	
1. Principes comptables	
2. Etat du capital propre	
3 Tableau des provisions	
4 Tableau des garanties et participations	
5. Etat du capital tiers	
Contrôle des crédits	1
Indicateurs financiers	1-3
Bilan détaillé	1-6
Comptes d'exploitation	
– classification fonctionnelle	
<u>Chapitre</u>	<u>Page</u>
0 ADMINISTRATION GENERALE	1
01100 Conseil général	1
01200 Conseil communal	1
02100 Service financier	1-2
02200 Administration (général)	2-3
02900 Immeubles administratifs	3-4
1 ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE	5
11100 Sécurité communale	5
14000 Questions juridiques	5-6
14001 Police des habitants	6
14060 Etat civil régional	6
15000 Service du feu	6
15060 Service du feu, organisation régionale	6
16100 Stand de tir	7
16101 Défense nationale militaire / abri STPA	7
16200 Protection civile	7
16201 Poste sanitaire (Cure 14)	7-8
16202 Poste de commandement (Coteaux 3)	8
16203 Poste d'attente (Draizes 23)	8
16300 Protection civile (régionale)	8-9
2 FORMATION	10
21110 Cycle 1 (cycle élémentaire, de la première à la quatrième année)	10
21200 Cycle 2 (degré primaire, de la cinquième à la huitième année)	10
21300 Cycle 3 (degré secondaire, de la neuvième à la onzième année)	10
21700 Bâtiments scolaires	10-11
21921 Patrouilleurs scolaires	11
22000 Ecoles spéciales	11
23000 Formation professionnelle initiale	11

Table des matières

3	CULTURE, LOISIRS ET SPORTS, EGLISES	12
31100	Musées et arts plastiques	12
32100	Bibliothèques	12
32200	Concerts et théâtre	12-13
32900	Culture et promotion	13
34100	Sports (général)	13
34110	Port	13-14
34200	Loisirs (général)	14-15
34201	Plage	15
34202	Parcs publics et chemins pédestres	15
34203	Salle polyvalente	15-16
35000	Paroisse protestante	16
35010	Paroisse catholique	16
4	SANTE	17
42100	Soins ambulatoires	17
42200	Services de sauvetage	17
43310	Service dentaire scolaire	17
43400	Contrôle des denrées alimentaires	17
49000	Santé publique, autres	17
5	SECURITE SOCIALE	18
51200	Réductions de primes (LAMal)	18
53200	Prestations complémentaires à l'AVS	18
53330	Prestations aux retraités	18
53400	Appartements pour personnes âgées	18
54100	Allocations familiales	18
54300	Avance et recouvrement des pensions alimentaires	18
54400	Protection de la jeunesse	18
54440	Animation de jeunesse	18-19
54510	Crèches et garderies	19
55200	Part communale aux mesures d'insertion	19
56000	Construction de logements sociaux	19
57200	Aide matérielle légale	19-20
57900	Assistance, autres	20
57960	Guichets sociaux régionaux	20
59300	Actions d'entraide à l'étranger	20
6	TRANSPORTS	21
61500	Routes communales	21-22
61550	Places de stationnement	22
61900	Routes, autres	22
62300	Subvention trafic régional	22
62310	Noctabus	23
62900	Transports publics, autres	23
63100	Navigation	23

Table des matières

7	PROTECTION ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	24
	71010 Approvisionnement en eau	24-25
	72010 Traitement des eaux usées	25
	72030 Traitement des eaux claires	26
	73010 Gestion des déchets ménages	26-27
	73030 Gestion des déchets entreprises	27
	74100 Corrections de cours d'eau	27
	75000 Protection des espèces et du paysage.....	27
	76100 Protection de l'air et du climat	27-28
	76900 Lutte contre la pollution de l'environnement	27
	77100 Cimetières, crématoires.....	28
	77910 Toilettes publiques.....	28
	79000 Aménagement du territoire (général)	29
	79070 Conférence régionales (ACN – RUN – COMUL).....	29
8	ECONOMIE PUBLIQUE.....	30
	81200 Entretien des ouvrages AF.....	30
	81401 Viticulture.....	30
	81402 Vignoble communal.....	30
	82000 Sylviculture	30-31
	84000 Tourisme	31
	87110 Réseau d'électricité	31-32
	87120 Commerce de l'électricité.....	32
	87200 Gaz (redevance Viteos).....	32
	87310 Entreprises de chauffage à distance	32-33
9	FINANCES ET IMPOTS	34
	91000 Impôt communaux généraux	34
	91010 Impôts spéciaux	34
	93000 Péréquation financière et compensation des charges	34
	96100 Intérêts.....	34-35
	96200 Frais d'émission	35
	96300 Biens-fonds du patrimoine financier	35
	963001 Immeuble Coteaux 2 (Hôtel de Commune).....	35-36
	963002 Immeuble Coteaux 38.....	36
	963003 Immeuble Goutte d'Or 7 (Cercle)	36
	963004 Immeuble Impasse du Carraz 1	36-37
	963006 Immeuble Petit-Cortailod 18-19	37
	963007 Immeuble Sachet 10 (La Rosière).....	37
	963008 Kiosque Bas-de-Sachet.....	37-38
	963009 Immeuble Coteaux 23 (anciens abattoirs).....	38
	963010 Immeuble Courtils 35A (four banal)	38
	963011 Cabane forestière du haut	38
	963012 Cabane forestière du bas	38-39
	97100 Redistributions liées à la taxe sur le CO2	39
	- classification par nature	1-3
Comptes d'investissements		
	- classification fonctionnelle	1-8
	- classification par nature	1

Rapports

- du Conseil communal (avec arrêté)
- de l'organe de révision

Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui des comptes 2019

Monsieur le président,
Madame, Monsieur,

1. Introduction

L'exercice comptable 2019 se solde par un excédent de recettes de 9,5 millions de francs. Cependant, ce résultat extraordinaire est lié à la dissolution de deux réserves qui, selon les règles « MCH2 » apparaissent comme recettes dans les comptes. Sans ces dissolutions, les comptes présenteraient un excédent de charges de 427'115 fr., montant inférieur à la perte de l'exercice 2018 qui s'élevait à 777'404 fr.

Le bouclage des comptes de l'exercice 2019 se présente en résumé comme suit :

Charges d'exploitation	19'849'996 fr. 10
Revenus d'exploitation	- 19'276'329 fr. 40
Résultat provenant de financements	- 475'027 fr. 86
Résultat extraordinaire	<u>- 9'614'500 fr. 00</u>
Excédent de revenus (selon normes MCH2)	<u>- 9'515'858 fr. 16</u>

Sans les recettes extraordinaires liées aux dissolutions, le résultat se présenterait comme suit :

Excédent de revenus (selon normes MCH2)	- 9'515'858 fr. 16
Dissolution réserve retraitement du bilan	+ 9'129'000 fr. 00
Dissolution réserve Prévoyance.ne	<u>+ 813'974 fr. 00</u>
Excédent de charges réel	<u>+ 427'115 fr. 84</u>

2. Dissolution de la réserve Prévoyance.ne et d'une partie de la réserve d'amortissements du patrimoine administratif

Dans le cadre du plan d'assainissement de Prévoyance.ne, la Commune avait constitué une provision en vue des différentes échéances de recapitalisation. En 2018, le montant de 1,2 million de francs a été versé conformément au plan et prélevé de cette provision qui se montait encore au 1^{er} janvier à 813'974 fr. Les projections de recapitalisation de la caisse sont meilleures que prévu initialement. Selon les responsables cantonaux, un nouveau versement extraordinaire ne sera plus nécessaire. Pour cette raison, le Canton a demandé aux communes qui avaient constitué une réserve de dissoudre cette dernière. Cette dissolution apparaît pour un montant de 813'974 fr. comme revenu divers dans le compte 02200 Administration.

En application de la Loi sur les finances publiques, les communes ont procédé en 2018 à la réévaluation des immeubles du patrimoine financier et du patrimoine administratif. Cette opération comptable a augmenté la fortune de la Commune d'un montant de 24 millions de francs. Pour faire face à l'amortissement de la nouvelle valeur du patrimoine administratif, le Conseil général a décidé d'attribuer l'entier du montant nécessaire à la réserve d'amortissements du retraitement du patrimoine. Le montant de la réserve selon les règles « MCH2 » ne peut toutefois pas excéder 50 % du montant nécessaire à l'amortissement. Le Canton a donc demandé de dissoudre une partie de la réserve pour un montant de 9'129'000 fr. qui apparaît comme revenu extraordinaire dans le compte 02200 Administration.

3. Comparaison avec les comptes 2018

Une comparaison des principaux comptes par nature dont la gestion est principalement de la compétence communale permet de constater les éléments suivants :

- Les charges de personnel (rubriques 30) diminuent de 371'971 fr. par rapport aux comptes 2018. Cette diminution s'explique en grande partie par la remise du mandat de gestion de la protection civile du Littoral ouest et des deux postes de travail qui lui étaient liés et par la remise du mandat de gestion du syndicat des sapeurs-pompiers avec un poste de travail qui lui était lié. A noter également les indemnités perçues en raison de l'absence pour maladie ou accident de certains collaborateurs compensées en partie par des mandats externes.

Pour rappel, le personnel communal est composé de la manière suivante :

Services	2019	2018
- Administration :	5,8 EPT et 2 apprentis	6,8 EPT et 2 apprentis
- Service de conciergerie :	4,0 EPT et 1 apprenti	4,0 EPT et 1 apprenti
- Sécurité publique :	1,0 EPT	1,0 EPT
- Service technique :	3,5 EPT	3,5 EPT
- Service des travaux publics :	6,0 EPT	6,0 EPT et 1 apprenti
- Bibliothèque :	0,2 EPT	0,2 EPT
Total	20,5 EPT et 3 apprentis	21,5 EPT et 4 apprentis

A cela s'ajoute nos quatre patrouilleurs scolaires.

- Les charges globales de biens, de services et d'exploitation (rubriques 31) diminuent de 2'043'761 fr. La remise de la gestion du réseau d'électricité à Eli10 SA et le fait que les charges de cette gestion n'apparaissent plus dans la comptabilité entraînent une diminution des charges pour un montant de 1'911'457 fr. Le solde est le signe d'une volonté de maîtriser les coûts par la Commune.

L'analyse comparative avec les comptes 2018 permet d'observer des augmentations notables de charges dans les rubriques suivantes :

- Scolarité obligatoire : 73'352 fr. soit 1,5 %
- Frais de crèches et garderies : 86'284 fr. soit 12 %
- Guichet social régional : 18'636 fr. soit 5,9 %

A noter également les diminutions substantielles de certaines charges notamment :

- Sylviculture : 65'805 fr. soit 49,5 %
- L'aménagement du territoire : 67'490 fr. soit 22,5 %

On observe également une augmentation de 53'163 fr. de la taxe d'utilisation du domaine public.

La comparaison des dépenses liées aux principaux syndicats montre les évolutions suivantes dans les dépenses par rapport à l'exercice 2018 :

- Sapeurs-pompiers : + 2,6 %
- Protection civile : - 0,8 %
- Cercle scolaire Les Cerisiers : + 1,5 %
- Théâtre régional de Neuchâtel : - 0,3 %
- Service de sauvetage : + 1,8 %
- Transport régional : - 1,9 %
- STEP de la Saunerie : + 1,5 %
- Déchetterie de la Croix : - 0,8 %
- Mission de secours (ECAP) : - 13,0 %

Les dépenses sociales (chapitre 5) sont en forte diminution de 247'813 fr., soit 10,7 %. Ces dépenses sont composées des éléments suivants :

	Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018
Bourses d'études	55'317.45	52'500	53'934.15
Subsides LAMal	630'742.85	730'100	784'454.75
FIP, financement LACI	46'458.05	52'900	49'662.25
Intégration socio-professionnelle	108'427.40	111'300	96'277.55
Allocations familiales	61'100.40	62'200	60'023.90
Contribution entretien	3'765.05	10'000	1'815.15
Aide sociale	1'117'828.72	1'257'700	1'229'704.42
Lutte contre la fraude	15'266.15	12'400	9'118.80
Social privé	31'309.30	37'600	33'037.35
Totaux	2'070'215.37	2'326'700	2'318'028.32

4. Investissements

Les investissements nets en 2019 se sont montés à 944'463 fr., soit 1'494'386 fr. de moins qu'en 2018. En comparaison, la valeur de l'amortissement est de 2'324'522 fr.

5. Impôts et péréquation intercommunale

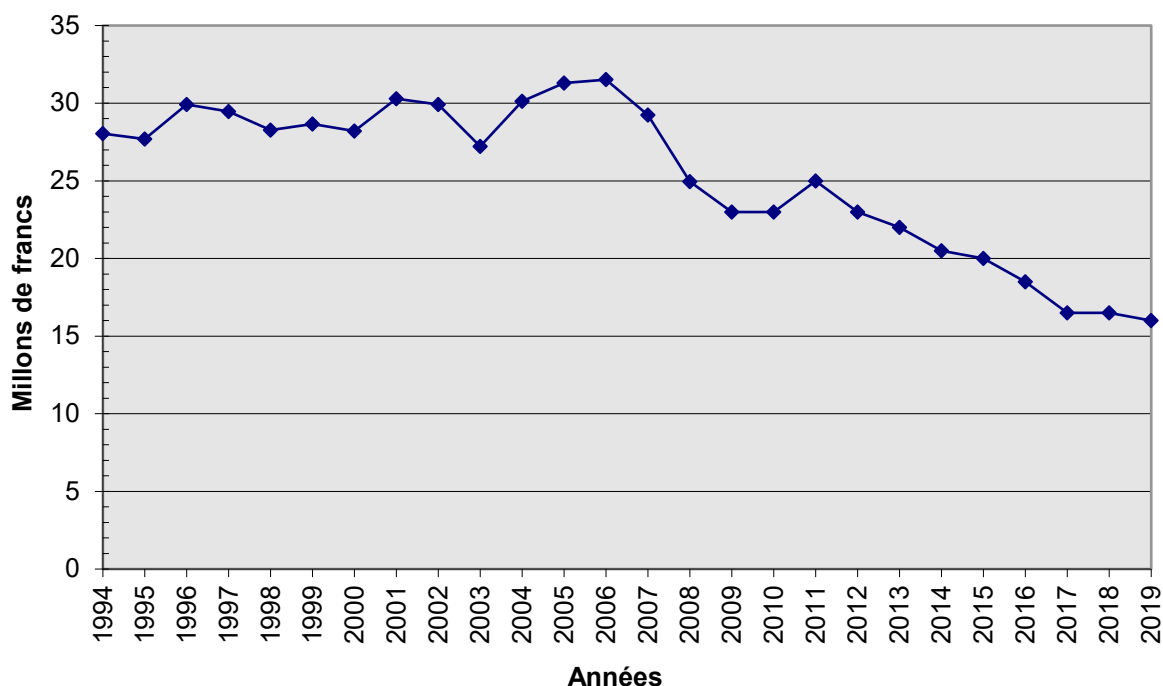
Les entrées fiscales augmentent de 452'282 fr. par rapport aux comptes 2018. C'est principalement l'impôt sur les personnes morales qui est à l'origine de cette augmentation. A noter également une augmentation de l'impôt sur les personnes physiques.

La péréquation intercommunale coûte 1'006'158 fr. à la Commune. C'est la péréquation des charges qui est à l'origine de ce montant puisque la Commune est légèrement bénéficiaire avec la péréquation des revenus. Le montant de la péréquation sera fortement diminué dès 2020, grâce à la réforme de la péréquation sur les charges adoptées par le Grand Conseil.

6. Dettes, intérêts et disponibilités

Un emprunt de 2,5 millions de francs est arrivé à échéance en 2019. Un nouvel emprunt de 2 millions de francs, au taux fixe de 0,27 % sur 12 ans, a été contracté ; la dette à long terme diminue donc légèrement et passe à 16 millions de francs au 31 décembre. Toutefois, un emprunt de 1 million de francs a été contracté à court terme et à taux négatif. La charge de la dette à 321'937 fr. diminue légèrement par rapport à 2018 soit -1 %. Les disponibilités et placements à court terme sont en diminution de 475'715 fr. et se montent à 2'049'453 fr. au 31 décembre.

Evolution de la dette à moyen et long termes



7. Règles financières

L'article 4 du règlement communal sur les finances impose deux règles de frein aux dépenses en cas d'excédent de charges. Cet excédent doit être couvert par l'excédent du bilan et ne pas dépasser 10 % du capital propre de l'exercice bouclé. En 2019, l'excédent de charges réel de 427'115 fr. est inférieur à l'excédent du bilan (fortune qui se monte à 24'275'927 fr.) et ne dépasse pas le 10% du capital propre qui s'élève à 20'396'601 fr. Ces règles sont donc respectées.

Avec un taux d'endettement net de 35,6 % à la fin de l'exercice, le degré d'autofinancement minimal des investissements fixé à l'article 5 du règlement financier est de 25%. Le résultat des comptes 2019 laisse apparaître un degré d'autofinancement de 200,6 %. La règle concernant l'autofinancement est donc également respectée.

8. Analyse de la situation et perspectives

Les résultats réels des comptes communaux montrent une légère amélioration. Le déficit diminue par rapport au budget et aux comptes 2018, mais l'équilibre recherché n'est pas encore atteint.

2019 marque la dernière année de l'ancien système fiscal. L'entrée en vigueur de la réforme fiscale entraîne d'une part la suppression pour la Commune des charges liées à la péréquation, mais en contrepartie une diminution importante des revenus fiscaux. En reportant le résultat 2019 sur 2020, on pourrait s'attendre à un résultat également plus favorable. Mais, ce serait sans compter sur les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire qui impacteront certainement les revenus fiscaux de même que les charges liées aux dépenses sociales.

Le Conseil communal veut donc rester prudent dans la gestion de la Commune, attentif à l'évolution des ressources et serein dans la mesure où la plupart des indicateurs financiers de la Commune sont bons.

9. Conclusions

La fiduciaire Deuber et Beuret SA a contrôlé les comptes communaux. Le rapport de révision vous est remis en annexe.

Nous vous invitons à accepter le présent rapport et les comptes de l'exercice 2019, en adoptant l'arrêté annexé. Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et nous vous prions de recevoir, Monsieur le président, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Cortailod, le 4 juin 2020

Au nom du Conseil communal
La vice-présidente Le chef du dicastère
Laurence Perrin Olivier Félix

Arrêté du Conseil général approuvant les comptes de l'exercice 2019

Le Conseil général de la Commune de Cortaillod;

Vu le rapport du Conseil communal du 4 juin 2020 ;

Vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964 ;

Vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes du 24 juin 2014 ;

Vu le règlement général de Commune du 9 novembre 2015 ;

Vu le règlement communal sur les finances du 9 novembre 2015 ;

Entendu la Commission financière ;

Sur la proposition du Conseil communal ;

arrête

Article premier : Sont approuvés, avec décharge au Conseil communal, les comptes de l'exercice 2019, qui comprennent :

a) le compte de résultat qui se présente en résumé comme suit :

Charges d'exploitation	Fr.	19'849'996.10
Revenus d'exploitation	Fr.	<u>-19'276'326.40</u>
Résultat provenant des activités d'exploitation (1)	Fr.	573'669.70
Charges financières	Fr.	376'540.29
Produits financiers	Fr.	<u>-851'568.15</u>
Résultat provenant des financements (2)	Fr.	-475'027.86
Résultat opérationnel (1+2)	Fr.	98'641.84
Charges extraordinaires	Fr.	0.00
Revenus extraordinaires	Fr.	<u>-9'614'500.00</u>
Résultat extraordinaire (3)	Fr.	-9'614'500.00
Résultat total, compte de résultats (1+2+3)	Fr.	9'515'858.16

b) les dépenses d'investissements du patrimoine administratif sont de :

Total des dépenses	Fr.	1'165'299.55
Total des recettes	Fr.	<u>-220'836.00</u>
Investissements nets / augmentation	Fr.	944'463.55

c) le bilan au 31 décembre 2019.

Article 2 : La gestion du Conseil communal durant l'exercice 2019 est approuvée.

Article 3 : ¹Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

²Il sera transmis, avec un exemplaire des comptes, au Service des communes.

Cortaillod, le 24 juin 2020

Au nom du Conseil général
Le président Pierre Moll
La secrétaire Océane Taillard



FIDUCIAIRE
DEUBER & BEURET SA

révision
comptabilité
succession
fiscalité
immobilier

COMMUNE DE CORTAILLOD

Rapport de révision des comptes

EXERCICE 2019

Agrément ASR N° 502 090

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LES COMPTES ANNUELS 2019

DE LA COMMUNE DE CORTAILLOD

Mesdames,
Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la commune de Cortailod, comprenant le bilan, les comptes de fonctionnement et d'investissements pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Conseil communal

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales cantonales et communales (Loi sur les finances de l'Etat et des communes – LfinEC, son règlement d'application – RLFinEC ainsi que du Règlement commune sur les finance) incombe au Conseil communal.

Cette responsabilité comprend l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En outre, le Conseil communal est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels.

Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31.12.2019 sont conformes à la loi suisse, aux directives et prescriptions en vigueur.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Thierry Beuret
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Antoine Deuber
Expert-réviseur agréé

Cortailod, le 12 mai 2020
TB/ad

COMMUNE DE CORTAILLOD

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

<u>ACTIFS</u>	<u>2019</u> CHF	<u>2018</u> CHF
<u>Disponibilités</u>	2'049'453.11	2'525'168.16
Caisse	1'790.40	971.10
Postfinance	348'061.01	303'999.42
Banques	1'699'601.70	2'220'197.64
<u>Réalisables</u>	6'663'463.22	8'592'507.03
Débiteurs tiers	1'933'471.89	4'155'849.92
Débiteurs impôts	2'292'777.64	2'629'544.72
Comptes courants	439'752.57	493'972.59
Comptes d'attentes	1'100'144.65	53'251.90
Actifs de régularisation	833'974.52	1'182'946.19
Stock	7'798.95	18'598.71
Placements et titres	55'543.00	58'343.00
<u>Immobilisations corporelles du patrimoine financier</u>	6'689'985.78	6'600'680.57
Terrains	1'442'628.20	1'479'210.84
Bâtiments	5'247'357.58	5'121'469.73
<u>Immobilisations corporelles patrimoine administratif</u>	47'891'743.18	49'257'299.89
Terrains non bâtis	502'992.00	502'992.00
Routes / voies de communications	2'584'632.86	2'407'407.56
Autres ouvrages de génie civil	11'869'439.25	12'488'202.11
Terrains bâtis	28'353'690.42	29'518'262.82
Forêts	1'766'001.40	1'766'001.40
Biens mobiliers	336'133.90	277'565.00
Plan d'aménagement	19'349.35	1.00
Prêts	120'000.00	0.00
Participations, capital social	2'339'504.00	2'296'868.00
<u>TOTAL ACTIFS</u>	63'294'645.29	66'975'655.65

COMMUNE DE CORTAILLOD

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

<u>PASSIFS</u>	<u>2019</u> CHF	<u>2018</u> CHF
<u>Exigible à court terme</u>	19'559'490.49	22'737'513.59
Engagements courants	2'098'183.19	5'610'008.98
Dettes bancaires à court terme	1'000'000.00	0.00
Passifs de régularisation	385'679.94	563'608.28
Provisions à court terme	75'627.36	63'896.33
Eng. Envers des entités particulières	16'000'000.00	16'500'000.00
<u>Provisions à long terme</u>	20'800.00	824'374.03
Provisions pour prétentions à long terme du personnel	20'800.00	824'374.03
<u>Réserves</u>	6'254'795.06	5'884'566.45
Financements spéciaux - capitaux propre	2'322'962.94	2'146'632.87
Financements spéciaux - capitaux de tiers	619'835.00	619'835.00
Fonds capitaux propres	1'706'697.12	1'483'798.58
Préfinancement	1'605'300.00	1'634'300.00
<u>Fonds</u>	37'459'559.74	37'529'201.58
Réserve de politique conjoncturelle	4'869'061.34	4'869'061.34
Réserve liée au retraitement du patrimoine administratif	7'759'600.00	17'345'100.00
Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	538'758.71	538'758.71
Fortune communale nette	24'292'139.69	14'776'281.53
<u>TOTAL PASSIFS</u>	63'294'645.29	66'975'655.65

COMMUNE DE CORTAILLOD

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Exercice 2019

<u>Revenus nets</u>	2019 CHF	2018 CHF
Economie publique	71'698.97	29'310.56
Impôts et taxes	<u>14'193'268.48</u>	<u>13'641'374.46</u>
Total des revenus	14'264'967.45	13'670'685.02
 <u>Charges nettes</u>		
Administration générale	-8'396'896.30	1'413'639.17
Ordre et sécurité publique	483'534.69	393'271.71
Formation	5'782'067.16	5'530'615.20
Culture, Sports, Loisirs et Eglises	635'660.34	615'439.40
Santé	183'817.00	196'640.60
Sécurité sociale	3'164'253.42	3'277'850.55
Transports	1'434'822.35	1'453'350.24
Protection environnement	463'920.63	537'407.20
Economie publique	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>
	3'751'179.29	13'418'214.07
Résultat avant péréquation financière	10'513'788.16	252'470.95
Contribution versée à la péréquation financière	-997'930.00	-1'029'875.00
	<u>9'515'858.16</u>	<u>-777'404.05</u>
Excédent de recettes / - dépenses	<u><u>9'515'858.16</u></u>	<u><u>-777'404.05</u></u>

Commentaires aux comptes de l'exercice 2019

BILAN

ACTIFS

Disponibilité

Nous avons contrôlé par sondage les mouvements auprès des comptes de Postfinance SA ainsi que le solde du compte au 31.12.2019. Le solde compte 20-1060-6, soit CHF 348'061.01 qui correspond au relevé au 31.12.2019.

De plus, nous avons également contrôlé les mouvements du compte principal auprès de la Banque Cantonale Neuchâteloise ainsi que le solde au 31.12.2019 d'un montant de CHF 1'699'601.70.

Créances fiscales (sur prestation à des tiers)

Le montant des postes créances de tiers à encaisser pour un montant de CHF 1'933'471.89 est justifié par les listes de postes sur débiteurs. A ce stade, nous n'avons pas constaté de perte sur débiteurs et aucune provision n'a été portée en déduction des montants à recevoir par la commune.

Comptes courants avec des tiers

Nous avons obtenu les listes justificatives concernant ces différents comptes courant qui sont suivis régulièrement et dont le solde est à zéro franc.

Impôts anticipés (Autres débiteurs)

La demande de restitution de l'impôt anticipé 2018 et 2019 a été entièrement effectuée.

Créances fiscales (Impôts à encaisser)

Le montant des postes créances fiscales à encaisser pour un montant global de CHF 2'292'777.94 est justifié par des décomptes gérés par l'Etat de Neuchâtel. A ce stade, nous n'avons pas constaté de perte sur débiteurs et aucune provision n'a été portée en déduction des montants à recevoir par la commune. Nous avons contrôlé l'intégralité du bouclage des débiteurs « impôts ». Aucun écart n'a été constaté.

Compte courants internes

Le solde des comptes d'attentes et autres créances (pour un montant de respectivement CHF 350'131.57 et CHF 89'621.00) sont justifiés par des pièces comptables.

Dès lors, aucune constitution de du croire n'est pas nécessaire. Un suivi régulier de ce poste a été effectué.

Comptes d'attentes

Les soldes de ces comptes ont été justifiés par des pièces comptables à l'exception de Syndicat des sapeurs-pompiers volontaires du Littoral Neuchâtelois (SPV). Ce syndicat est en cours de liquidation et les décomptes définitifs 2019 ne nous ont pas été fournis au jour de la révision des comptes communaux.

Actifs transitoires

Nous avons contrôlé les extournes au 1^{er} janvier 2019 ainsi que l'existence au 31 décembre 2019 des actifs transitoires. Aucune anomalie n'a été détectée.

Stocks, fournitures et travaux en cours

Les stocks ont été justifiés par des inventaires au 31 décembre 2019. Nous n'avons pas constaté d'obsolescence nécessitant des écritures de corrections de valeurs.

Placements

L'intégralité des placements a été contrôlée. Nous n'avons pas de remarque à formuler à ce sujet pour l'exercice 2019.

Immeubles / Immobilisations

Tous les investissements ont été contrôlés et sont couverts par un crédit d'investissement.

Les amortissements légaux comptables se montent à 2'324'522.51.- pour l'exercice révisé. De plus, il a été prélevé un montant de 456'500.- à la réserve de retraitement du patrimoine administratif comme l'exige les nouvelles directives comptables à titre d'amortissement dudit patrimoine.

PASSIFS

Engagements courants

Nous avons obtenu un listing nominatif des créanciers correspondant à la comptabilité.

Engagements envers des intermédiaires financiers

Il s'agit d'un emprunt à court terme que la Commune a souscrit pour ses besoins de trésorerie.

Passifs transitoires

Nous avons examiné l'intégralité des passifs transitoires ainsi que la comptabilisation des extournes. Nous avons contrôlé la comptabilisation des intérêts hypothécaires courus afin de respecter le principe d'échéance.

Charges financières/revenus financiers

Il s'agit des intérêts courus sur les différents emprunts qui sont dû et délimités au 31.12.2019 pour un montant de CHF 211'563.35.

Provision à court terme

Lors du passage du modèle comptable MCH1 à MCH2, une provision pour les heures supplémentaires et les vacances à payer a été comptabilisée dans ce compte et une liste récapitulative nous a été fournie.

Emprunts

Il s'agit des emprunts que la commune a obtenus auprès de différentes institutions financières afin de financer son fonctionnement et ses investissements. Les soldes des emprunts et les intérêts payés ou courus ont été vérifiés et nous n'avons pas constaté d'écarts.

Autres passifs de régularisation, compte de résultat

Nous avons examiné l'intégralité des passifs transitoires ainsi que la comptabilisation des extournes. Les listings ont été mis à notre disposition. Nous avons contrôlé la comptabilisation des intérêts hypothécaires courus afin de respecter le principe d'échéance.

Provisions à long terme

Dans ce poste, des prestations supplémentaires liées au personnel ont été comptabilisées et adaptées.

COMMUNE DE CORTAILLOD

Financements spéciaux enregistrés comme capitaux propres

Tous les financements spéciaux présentent des soldes représentant des réserves. De ce fait, aucune adaptation de tarifs n'est nécessaire pour l'heure.

		2019	2018
2900100	Réserve approvisionnement en eau		
01.01.2019	Solde ouverture	947'344.82	937'234.57
	Excédent de recettes/dépenses	<u>-27'629.43</u>	<u>10'110.25</u>
31.12.2019	Solde	<u>919'715.39</u>	<u>947'344.82</u>
29000150	Réserve épuration des eaux		
01.01.2019	Solde ouverture	587'888.01	433'590.13
	Prélèvement à la réserve	-40'973.95	0.00
	Excédent de recettes	<u>149'154.21</u>	<u>154'297.88</u>
31.12.2019	Solde	<u>696'068.27</u>	<u>587'888.01</u>
2900301	Réserve déchets ménages		
01.01.2019	Solde ouverture	145'439.39	82'212.66
	Excédent de recettes	<u>59'880.31</u>	<u>63'226.73</u>
31.12.2019	Solde	<u>205'319.70</u>	<u>145'439.39</u>
-			
2900401	Réserve déchets entreprises		
01.01.2019	Solde ouverture	50'651.53	57'270.30
	Excédent de recettes/dépenses	<u>180.20</u>	<u>-6'618.77</u>
31.12.2019	Solde	<u>50'831.73</u>	<u>50'651.53</u>
2900500	Réserve électricité		
01.01.2019	Solde ouverture	42'019.00	190'053.00
	Excédent de dépenses	<u>-42'019.00</u>	<u>-148'034.00</u>
31.12.2019	Solde	<u>0.00</u>	<u>42'019.00</u>
29007000	Réserve port		
01.01.2019	Solde ouverture	373'290.12	286'235.50
	Excédent de recettes	<u>77'737.73</u>	<u>87'054.62</u>
31.12.2019	Solde	<u>451'027.85</u>	<u>373'290.12</u>

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Nous avons procédé au contrôle du compte de fonctionnement selon la méthode des sondages et par la procédure de vérification croisée.

Les explications concernant les écarts importants entre les comptes de l'exercice 2019 et le budget se trouvent dans les commentaires du Conseil communal à l'appui des comptes 2019 qui nous ont été soumis. Nous renonçons par conséquent à les reproduire et nous vous renvoyons à ce document.

Nous avons contrôlé la totalité des dicastères relatifs à la commune du Cortaillod. Nous n'avons pas de modification à apporter ni de remarques à formuler.

Intérêts sur emprunts

Nous avons contrôlé la comptabilisation des intérêts passifs payés durant l'année 2019 ainsi que le passage au principe d'échéance avec le calcul des intérêts courus.

Salaires

Nous avons contrôlé les salaires par sondages et n'avons pas constaté d'écart par rapport aux pièces comptables présentées. Nous avons également contrôlé le mode de fonctionnement et de signatures pour le paiement des salaires, à savoir signature collective à deux par l'administrateur ainsi que la responsable des ressources humaines.

Action sociale

Nous avons contrôlé la comptabilisation de ce poste et l'application du principe d'échéance. De plus, nous avons contrôlé la ventilation des différents postes de charges relatifs au décompte final établi par la Canton.

Impôts communaux

L'intégralité des documents fournis par l'Etat de Neuchâtel a été vérifiée et concorde avec la comptabilité 2019.

Péréquation financière

Nous avons pris connaissance des documents relatifs à la péréquation financière. Aucune modification ne doit y être apportée.

COMPTE D'INVESTISSEMENT

Nous avons contrôlé par sondage, le mouvement de ces comptes, les amortissements, ainsi que le report dans les comptes du bilan. Toutes les écritures ont été justifiées et sont correctement comptabilisées. Les investissements votés par le conseil général en 2018 sont conformes aux arrêtés, que nous avons vérifiés par sondage et ressortent clairement dans les tableaux établis par l'administration.

SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Nous avons constaté que le système de contrôle interne est en cours d'élaboration et sera adapté au fonctionnement de la commune.

CONSTATIONS EFFECTIVES

Conformément à la Directive aux organes de révision des comptes communaux émise en date du 20 janvier 2016 par le Département des finances et de la santé de la République et Canton de Neuchâtel, nous avons procédé, dans le cadre de notre activité de révision à l'examen d'informations financières sur la base des procédures convenues.

Notre mandat a été effectué selon la Norme d'audit suisse 920 « Examen d'informations financières sur la base de procédures convenues ». Nous avons obtenu tous les éléments probants appropriés sur la base de sondages et d'auditions.

- a) Sur la base de nos demandes, nous avons constaté que la signature collective à deux est appliquée à l'ensemble des relations bancaires ;
- b) Nous confirmons que les engagements envers les financements spéciaux (réserves affectées) ont une base légale ou une base réglementaire du Conseil général.
- c) Le degré d'autofinancement des investissements 2019 correspond aux mécanismes du frein à l'endettement communal conformément au règlement communal des finances.
- d) Nous confirmons que les cinq principaux crédits d'engagement terminés en 2019 ne dépassent pas l'enveloppe de crédits autorisés par le Conseil général ;
- e) Durant l'exercice 2019, les règles usuelles concernant les travaux soumis aux règles légales de la loi cantonale sur les marchés publics (LCMP) du 23 mars 1999 ont été respectées.

Dans le cadre de notre activité, nous avons également examiné l'application des principes suivants :

- a) Que les transactions immobilières effectuées par l'exécutif ont été conclues, pour ce qui est des cessions, au minimum au prix du marché et pour ce qui concerne les acquisitions au maximum au prix du marché.
- b) Les préavis et sanctions requis respectivement de la commission compétente du Conseil général et du Conseil d'Etat pour les transactions immobilières indiquées au point a) ont bien été recueillis.
- c) Le Conseil communal nous a confirmé que les transactions de la commune réalisées avec des tiers n'ont pas impliqué des membres ou des proches des membres de l'exécutif communal ou de l'administration.

En complément à notre rapport de révision et à l'art 728b CO nous confirmons que nous n'avons pas, lors de nos travaux d'audit, constaté de faiblesses importantes dans l'organisation et la tenue de la comptabilité de la commune.

RECOMMANDATIONS

Nous n'avons pas de recommandations spécifiques à formuler suite à notre révision.

Bilan condensé

Comptes de résultats

**Comptes d'exploitation
condensés**

**Comptes d'investissements
condensés**



Comptes 2019

Bilan condensé		situation au 31.12.2019	situation au 31.12.2018
1	ACTIF	63'294'645.29	66'975'655.65
10	Patrimoine financier	15'402'902.11	17'718'355.76
100	Disponibilités et placements à court terme	2'049'453.11	2'525'168.16
101	Créances	5'766'146.75	7'332'619.13
104	Actifs de régularisation	833'974.52	1'182'946.19
106	Stocks, fournitures et travaux en cours	7'798.95	18'598.71
107	Placements financiers	55'543.00	58'343.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF)	6'689'985.78	6'600'680.57
14	Patrimoine administratif	47'891'743.18	49'257'299.89
140	Immobilisations corporelles du PA	45'412'889.83	46'960'430.89
142	Immobilisations incorporelles	19'349.35	1.00
144	Prêts	120'000.00	0.00
145	Participations, capital social	2'339'504.00	2'296'868.00
2	PASSIF	-63'294'645.29	-66'975'655.65
20	Capitaux de tiers	-20'200'125.49	-24'181'722.62
200	Engagements courants	-2'098'183.19	-5'610'008.98
201	Engagements financiers à court terme	-1'000'000.00	0.00
204	Passifs de régularisation	-385'679.94	-563'608.28
205	Provisions à court terme	-75'627.36	-63'896.33
206	Engagements financiers à long terme	-16'000'000.00	-16'500'000.00
208	Provisions à long terme	-20'800.00	-824'374.03
209	Financements spéciaux enregistrés comme capitaux de tiers	-619'835.00	-619'835.00
29	Capitaux propres	-43'094'519.80	-42'793'933.03



Comptes 2019

Bilan condensé		situation au 31.12.2019	situation au 31.12.2018
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	-2'322'962.94	-2'146'632.87
291	Fonds	-1'706'697.12	-1'483'798.58
293	Préfinancements	-1'605'300.00	-1'634'300.00
294	Réserve de politique budgétaire	-4'869'061.34	-4'869'061.34
295	Réserve liée au retraitement	-7'759'600.00	-17'345'100.00
296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	-538'758.71	-538'758.71
299	Excédent/découvert du bilan	-24'292'139.69	-14'776'281.53



Comptes 2019

Comptes de résultats	Comptes 2019	Budget 2019	Ecarts	Comptes 2018	Ecarts
Charges d'exploitation	19'849'996.10	19'382'700	467'296	22'798'266.13	-2'948'270
30 Charges de personnel	2'608'909.13	2'734'700	-125'791	2'980'879.93	-371'971
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	2'419'783.71	2'580'800	-161'016	4'463'544.40	-2'043'761
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'324'522.51	1'522'500	802'023	2'401'959.00	-77'436
35 Attrib. aux fonds et financements spéciaux	467'065.84	234'900	232'166	372'695.51	94'370
36 Charges de transfert	10'945'840.96	11'189'300	-243'459	11'244'721.50	-298'881
37 Subventions à redistribuer	202'465.75	227'100	-24'634	248'431.79	-45'966
39 Imputations internes	881'408.20	893'400	-11'992	1'086'034.00	-204'626
Revenus d'exploitation	-19'276'326.40	-18'153'200	-1'123'126	-20'698'161.54	1'421'835
40 Revenus fiscaux	-13'731'253.27	-13'521'900	-209'353	-13'278'286.22	-452'967
42 Taxes	-3'442'043.49	-3'330'000	-112'043	-5'240'775.14	1'798'732
43 Revenus divers	-851'413.49	-17'100	-834'313	-35'500.24	-815'913
45 Prélèvem. sur fonds et financements spéci..	-27'629.43	-126'000	98'371	-156'202.77	128'573
46 Revenus de transfert	-140'316.83	-37'700	-102'617	-652'634.55	512'318
47 Subventions à redistribuer	-202'261.69	-227'100	24'838	-248'728.62	46'467
49 Imputations internes	-881'408.20	-893'400	11'992	-1'086'034.00	204'626
Résultat des activités d'exploitation	573'669.70	1'229'500	-655'830	2'100'104.59	-1'526'435
34 Charges financières	376'540.29	407'000	-30'460	476'382.19	-99'842
44 Revenus financiers	-851'568.15	-859'100	7'532	-870'482.73	18'915
Résultat provenant de financements	-475'027.86	-452'100	-22'928	-394'100.54	-80'927
Résultat opérationnel	98'641.84	777'400	-678'758	1'706'004.05	-1'607'362
38 Charges extraordinaires	0.00	0	0	0.00	0
48 Revenus extraordinaires	-9'614'500.00	0	-9'614'500	-928'600.00	-8'685'900
Résultat extraordinaire	-9'614'500.00	0	-9'614'500	-928'600.00	-8'685'900
Total du compte de résultats	-9'515'858.16	777'400	-10'293'258	777'404.05	-10'293'262



Comptes 2019

Comptes d'exploitation Classification fonctionnelle (résumé)	Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
Fonctionnelle	-9'515'858.16	777'400.00	-10'293'258.16	777'404.05	-10'293'262.21
Total des Charges	20'226'536.39	19'789'700.00	436'836.39	23'274'648.32	-3'048'111.93
Total des Revenus	-29'742'394.55	-19'012'300.00	-10'730'094.55	-22'497'244.27	-7'245'150.28
0 ADMINISTRATION GENERALE	-8'396'896.30	1'588'500.00	-9'985'396.30	1'413'639.17	-9'810'535.47
Charges	1'999'399.09	2'016'400.00	-17'000.91	1'956'463.98	42'935.11
Revenus	-10'396'295.39	-427'900.00	-9'968'395.39	-542'824.81	-9'853'470.58
1 ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE	483'534.69	423'600.00	59'934.69	393'271.71	90'262.98
Charges	765'444.24	654'800.00	110'644.24	1'100'416.64	-334'972.40
Revenus	-281'909.55	-231'200.00	-50'709.55	-707'144.93	425'235.38
2 FORMATION	5'782'067.16	5'541'500.00	240'567.16	5'530'615.20	251'451.96
Charges	6'034'843.41	5'575'300.00	459'543.41	5'993'914.34	40'929.07
Revenus	-252'776.25	-33'800.00	-218'976.25	-463'299.14	210'522.89
3 CULTURE, LOISIRS ET SPORTS, EGLISES	635'660.34	621'300.00	14'360.34	615'439.40	20'220.94
Charges	1'134'405.52	993'700.00	140'705.52	1'225'285.57	-90'880.05
Revenus	-498'745.18	-372'400.00	-126'345.18	-609'846.17	111'100.99
4 SANTE	183'817.00	185'500.00	-1'683.00	196'640.60	-12'823.60
Charges	183'817.00	185'500.00	-1'683.00	196'640.60	-12'823.60
5 SECURITE SOCIALE	3'164'253.42	3'273'300.00	-109'046.58	3'277'850.55	-113'597.13
Charges	3'166'262.42	3'274'800.00	-108'537.58	3'281'864.90	-115'602.48
Revenus	-2'009.00	-1'500.00	-509.00	-4'014.35	2'005.35
6 TRANSPORTS	1'434'822.35	1'459'100.00	-24'277.65	1'453'350.24	-18'527.89
Charges	1'597'629.56	1'579'800.00	17'829.56	1'681'780.14	-84'150.58
Revenus	-162'807.21	-120'700.00	-42'107.21	-228'429.90	65'622.69
7 PROTEC. ENVIRONNEM. ET AMENAG. TERRITOIRE	463'920.63	538'100.00	-74'179.37	537'407.20	-73'486.57
Charges	3'191'680.47	3'422'800.00	-231'119.53	3'400'121.73	-208'441.26
Revenus	-2'727'759.84	-2'884'700.00	156'940.16	-2'862'714.53	134'954.69
8 ECONOMIE PUBLIQUE	-71'698.97	50'100.00	-121'798.97	-29'310.56	-42'388.41
Charges	687'556.94	575'900.00	111'656.94	2'822'314.38	-2'134'757.44
Revenus	-759'255.91	-525'800.00	-233'455.91	-2'851'624.94	2'092'369.03
9 FINANCES ET IMPOTS	-13'195'338.48	-12'903'600.00	-291'738.48	-12'611'499.46	-583'839.02
Charges	1'465'497.74	1'510'700.00	-45'202.26	1'615'846.04	-150'348.30
Revenus	-14'660'836.22	-14'414'300.00	-246'536.22	-14'227'345.50	-433'490.72



Comptes 2019

Comptes d'investissements Classification fonctionnelle (résumé)	Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
Fonctionnelle	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des Charges	1'386'135.55	0.00	1'386'135.55	2'622'756.20	-1'236'620.65
Total des Revenus	-1'386'135.55	0.00	-1'386'135.55	-2'622'756.20	1'236'620.65
0 ADMINISTRATION GENERALE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	44'888.75	0.00	44'888.75	0.00	44'888.75
Revenus	-44'888.75	0.00	-44'888.75	0.00	-44'888.75
1 ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2 FORMATION	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	386'317.20	0.00	386'317.20	281'432.70	104'884.50
Revenus	-386'317.20	0.00	-386'317.20	-281'432.70	-104'884.50
3 CULTURE, LOISIRS ET SPORTS, EGLISES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	247'180.10	0.00	247'180.10	52'413.50	194'766.60
Revenus	-247'180.10	0.00	-247'180.10	-52'413.50	-194'766.60
4 SANTE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5 SECURITE SOCIALE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6 TRANSPORTS	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	496'017.00	0.00	496'017.00	824'264.90	-328'247.90
Revenus	-496'017.00	0.00	-496'017.00	-824'264.90	328'247.90
7 PROTEC. ENVIRONNEM. ET AMENAG. TERRITOIRE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	77'351.30	0.00	77'351.30	867'740.50	-790'389.20
Revenus	-77'351.30	0.00	-77'351.30	-867'740.50	790'389.20
8 ECONOMIE PUBLIQUE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	134'381.20	0.00	134'381.20	596'904.60	-462'523.40
Revenus	-134'381.20	0.00	-134'381.20	-596'904.60	462'523.40
9 FINANCES ET IMPOTS	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

Annexes

1. Principes comptables
2. Etat du capital propre
3. Tableau des provisions
4. Tableau des garanties et participations
 - 4.1. Garanties et cautionnements
 - 4.2. Participations
5. Etat du capital tiers

Annexe 1 - Principes comptables

Normes appliquées

Les comptes sont présentés conformément à la nouvelle loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) du 24 juin 2014, au Règlement général d'exécution de la loi sur les finances de l'Etat et des communes (RLFinEC) du 20 août 2014, aux recommandations définies dans le manuel comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances. Le règlement communal sur les finances (RCF) a été adopté par le Conseil général le 9 novembre 2015. La gestion financière de la Commune suit les principes définis à l'article 6 RLFinEC, soit : légalité, équilibre budgétaire durable, emploi économe des fonds, urgence, rentabilité, causalité, prise en compte des avantages, non-affectation des impôts généraux, gestion axée sur les résultats.

Principes de présentation et structure des comptes

Le nouveau plan comptable harmonisé prévu pour l'ensemble des communes du Canton (art. 20, al. 1, art 24, al. 2 et 3 LFinEC) est appliqué depuis l'établissement du budget 2016. La présentation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus (article 51 LFinEC). L'article 52 LFinEC précise que la présentation des comptes est régie par les normes MCH2. Cela signifie qu'en l'absence de dispositions particulières prévues dans la loi ou les règlements, les principes du MCH2 s'appliquent. Les actifs et les passifs du bilan sont évalués selon le principe de la « vraie valeur » conformément aux articles 45 et 46 RLFinEC pour les éléments du patrimoine administratif et financier. Les comptes comprennent le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements et l'annexe (article 24 LFinEC). Une présentation selon la classification fonctionnelle est établie afin de répondre aux exigences du Service des communes. Le compte des investissements comprend les dépenses et les recettes pour la constitution ou l'augmentation de valeurs durables appartenant au patrimoine administratif uniquement (article 10 LFinEC).

Annexe aux comptes

L'annexe aux comptes annuels comprend les règles régissant la présentation des comptes et les éventuelles dérogations à celles-ci, les principes relatifs à la présentation des comptes, l'état du capital propre, le tableau des provisions, les tableaux des participations et des garanties, le tableau des immobilisations et des indicateurs financiers permettant ainsi d'apprécier la situation financière de la Commune (art. 29 LFinEC).

Périmètre de présentation des comptes

Les comptes de divers syndicats ne sont pas présentés dans cette publication. L'art. 81 LFinEC permet aux collectivités neuchâteloises de reporter la consolidation des comptes et de ne l'introduire qu'à partir des comptes 2021.

Principes comptables

Les comptes sont présentés conformément aux principes de présentation des comptes définis aux articles 53 LFinEC et 42 RLFinEC : produit brut, comptabilité d'exercice, continuité dans la présentation des comptes, importance relative, clarté, fiabilité, comparabilité et permanence des méthodes. Conformément au principe d'échéance, les charges et les dépenses ainsi que les revenus et les recettes sont comptabilisés dans l'exercice comptable au cours duquel leur naissance économique s'est produite. Les recettes fiscales sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les acomptes, les notifications, les décomptes, les bordereaux sont établis, quelle que soit la date de réalisation de l'évènement imposable. La comptabilité doit ainsi enregistrer toutes les opérations dans la période correspondante. Aucune provision et aucune réserve sans base légale ne figure dans les comptes communaux.

Patrimoine administratif

Le patrimoine administratif est constitué par l'ensemble des biens immobiliers et mobiliers dont la Commune a besoin pour exécuter les tâches dévolues aux services publics. Une tâche est dite publique lorsqu'elle est décrite ou définie dans une loi, un règlement ou un arrêté (art. 4 RLFinEC). Les biens constituant le domaine public et le patrimoine administratif sont inaliénables et n'ont qu'une valeur d'usage. Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan au coût d'acquisition ou de fabrication et amortis linéairement selon la durée d'utilité admise (art. 46 RLFinEC) ; les taux d'amortissement appliqués pour les nouveaux investissements sont basés sur ceux qui figurent à l'annexe 2 du RLFinEC, les anciens investissements restant amortis selon les taux figurant dans les décisions prises par le Conseil général lors de l'octroi des crédits. Les immeubles du patrimoine administratif ont été réévalués conformément à l'article 46 alinéa 6 RLFinEC.

Patrimoine financier

Tous biens immobiliers ou mobiliers n'entrant pas dans la définition du patrimoine administratif appartiennent au patrimoine financier. Le patrimoine financier est constitué de l'ensemble des biens immobiliers et mobiliers dont la Commune a la libre disposition. Cette dernière peut utiliser leur rendement ou le produit de leur vente à la couverture de charges financières de la collectivité. Les actifs figurant dans le patrimoine financier sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan au coût d'acquisition ou de fabrication lors du premier établissement du bilan (article 54 LFinEC). Les immeubles du patrimoine financier ont été réévalués conformément à l'article 46 alinéa 6 RLFinEC. À ce sujet, le Conseil communal renvoie aux tableaux de la réévaluation, présentés en séance du Conseil général du 14 décembre 2017. Les évaluations ultérieures s'effectuent à la valeur vénale, à la date de clôture du bilan, les placements financiers étant réévalués systématiquement chaque année et les autres immobilisations périodiquement au minimum tous les cinq ans (article 55 LFinEC).

Investissements

Le compte des investissements comprend les dépenses et les recettes pour la constitution de valeurs durables appartenant au patrimoine administratif uniquement (art 10 LFinEC); les opérations qui y sont inscrites sont conformes au détail figurant à l'art. 5 RFinEC. De manière analogue, le détail des dépenses et recettes des placements du patrimoine financier est tenu dans un compte « d'investissements » ad hoc.

Provisions et engagement conditionnels

Selon la recommandation 09 du Manuel MCH2, une provision est un engagement probable, contractuel ou factuel fondé sur un événement situé dans le passé (avant la date de clôture du bilan), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être évalués. Elle doit avoir une justification économique. Toutes les provisions existantes sont indiquées individuellement dans le tableau des provisions figurant dans l'annexe 3 aux comptes. La justification de la provision et les raisons de son maintien sont expliquées dans cette annexe. Les engagements conditionnels sont des engagements probables résultant d'un événement passé, sachant que l'existence de l'engagement doit encore être confirmée par un événement à venir. La Commune n'a pas d'engagement conditionnel selon la définition MCH2. Les événements se produisant après la date de clôture du bilan doivent généralement être expliqués en annexe des comptes dès qu'ils ont une importance pour l'évaluation des comptes.

Modes de financements spéciaux

Un financement spécial est une affectation obligatoire de moyens à la réalisation d'une tâche publique définie qui requiert une base légale. Les financements spéciaux sont alimentés et utilisés par le compte de résultat qui est en lien avec l'activité prévue ; les impôts généraux ne doivent pas être affectés (art. 48 LFinEC). Les financements spéciaux, fonds, dons et legs figurent au bilan pour leur fortune sous capitaux de tiers et capitaux propres. Les capitaux provenant de dons et legs sont des capitaux cédés à la Commune par des tiers avec obligation de les affecter aux buts voulus par le donateur. Les fonds qui n'ont pas de base légale (arrêtés, actes de donations, testaments) ne peuvent pas être maintenus au bilan. Toutes les réserves du capital propre et du capital de tiers sont décrites, en mentionnant leurs bases légales, dans la partie de l'annexe 2 et 5 aux comptes s'y référant. La réserve de politique conjoncturelle a été créée dans le but de compenser des diminutions de recettes fiscales futures des personnes physiques et morales ou de fortes augmentations de charges. Le Conseil communal peut décider, lors de la clôture des comptes, d'un prélèvement ou d'une attribution à la réserve. L'attribution ne peut intervenir que si la réserve ne dépasse pas 5 % des charges brutes du dernier exercice clôturé et si le résultat total du compte de la collectivité demeure excédentaire ou à l'équilibre après l'attribution (art. 16 RCF). La seule réserve autorisée pour le patrimoine financier est celle qui est liée à la réévaluation du patrimoine financier. Dès lors, l'état des capitaux propres et de tiers est indiqué individuellement dans le tableau des correspondants figurant dans l'annexe 2 et 5 aux comptes. Pour la plupart des capitaux, le règlement en vigueur est mentionné dans cette annexe.

Réserves de réévaluation du patrimoine

Selon les articles 78 LFinEC et 62 RFinEC, les réserves de retraitement peuvent notamment servir à créer ou alimenter :

- des provisions pour heures supplémentaires, vacances non prises, engagements envers prévoyance, ... ;
- absorber tout ou partie des montants d'amortissements excédentaires générés par la réévaluation du patrimoine administratif, calculés sur 20 ans au minimum ;
- résorber le découvert au bilan éventuel ;
- affecter tout ou partie du solde à la réserve de politique conjoncturelle.

La réserve de retraitement du bilan est amortie sur une période de 20 ans, chaque immobilisation du patrimoine administratif voyant sa plus-value réduite de 2.5 % annuellement.

50 % de la réserve de réévaluation du patrimoine financier est attribuée à d'éventuels futurs ajustements de valeurs de biens du patrimoine financier. Le reste pourrait servir à constituer des réserves ou des provisions « légales » ou sera soldé par virement à la fortune communale.

Annexe 2 - Etat du capital propre (art. 22 RLFinEC)

Compte	Libellé	Etat au 31.12.2018	Attribution (-) Prélevement (+)	Etat au 31.12.2019	Remarques et bases légales
2900100	Réserve eau	-947'344.82	27'629.43	-919'715.39	Obligation d'autofinancer le chapitre 71010 "Approvisionnement en eau" par une taxe causale - Règlement d'exécution de la loi sur la protection et la gestion des eaux (RLPGE)
2900201	Réserve épuration	-587'888.01	-108'180.26	-696'068.27	Obligation d'autofinancer le chapitre 72010 "Traitement des eaux usées" par une taxe causale - Règlement d'exécution de la loi sur la protection et la gestion des eaux (RLPGE)
2900301	Réserve déchets ménages	-145'439.39	-59'880.31	-205'319.70	Obligation d'autofinancer le chapitre 73010 "Gestion des déchets ménages" par une taxe causale - Loi concernant le traitement des déchets (LTD)
2900401	Réserve déchets entreprises	-50'651.53	-180.20	-50'831.73	Obligation d'autofinancer le chapitre 73010 "Gestion des déchets ménages" par une taxe causale - Loi concernant le traitement des déchets (LTD)
2900500	Réserve électricité	-42'019.00	42'019.00	-	Réserve calculée sur le taux de rentabilité annuel moyen attendu du réseau électrique en retour des investissements (WACC) - Obligation fixée par l'OFEN
2900700	Réserve port	-373'290.12	-77'737.73	-451'027.85	Obligation cantonale d'autofinancer le chapitre 34110 "Port" par une taxe causale
2910000	Fonds places de parc	-123'668.65	29'218.90	-94'449.75	Contributions compensatoires pour la non construction de places de parc, lors de la construction ou l'agrandissement d'un bâtiment - Règlement d'aménagement communal
2910100	Fonds forestier	-24'365.90	-72'512.50	-96'878.40	Réserve destinée à financer l'encouragement de l'utilisation du bois et l'amélioration d'infrastructures forestières
2910300	Réserve taxes d'équipements	-1'126'165.95	-128'344.00	-1'254'509.95	Réserve destinée à financer de nouveaux équipements ou leur assainissement - Loi cantonale sur l'aménagement du territoire
2910600	Fonds pour redevance à vocation énergétique (bâtiments)	-28'658.04	-45'205.47	-73'863.51	Réserve destinée à financer l'assainissements énergétiques des bâtiments communaux
2910601	Fonds pour redevance à vocation énergétique	-28'658.04	-45'205.47	-73'863.51	Réserve destinée à financer toute autre mesure visant à économiser l'énergie, à améliorer l'efficacité énergétique ou à promouvoir des énergies renouvelables, selon le règlement communal ad hoc
2910700	Réserve entretien ouvrages AF	-2'760.00	-1'380.00	-4'140.00	Réserve destinée à financer l'entretien des ouvrages (chemins, canalisations, drainages, etc.) issus du périmètre du Syndicat d'améliorations foncières (SAF) de Bevaix-Cortailod, selon le règlement communal ad hoc
2911000	Leg Fondation de la Cierne	-149'522.00	40'530.00	-108'992.00	Don accordé par la Fondation en faveur de l'exploitation d'une maison de vacances aux Paccots (Fondation de la Cierne) et destiné à financer des dépenses en lien avec les enfants de Cortailod - Arrêté du Conseil général du 10.12.2015
2930001	Préfinancement av. Fr.-Borel	-734'500.00	19'600.00	-714'900.00	Préfinancement de l'assainissement de l'avenue François-Borel - Arrêté du Conseil général du 26.05.2016

Compte	Libellé	Etat au 31.12.2018	Attribution (-) Prélèvement (+)	Etat au 31.12.2019	Remarques et bases légales
2930002	Préfinancement rue des Chavannes	-899'800.00	9'400.00	-890'400.00	Préfinancement de l'assainissement de la rue des Chavannes - Arrêté du Conseil général du 28.09.2017
2940000	Réserve conjoncturelle	-4'869'061.34	-	-4'869'061.34	Loi sur les finances de l'Etat et des Communes (LFinEC)
2950001	Réserve d'amortissement du retraitement du PA	-17'345'100.00	9'585'500.00	-7'759'600.00	Création suite à la réévaluation du PA. Elle doit couvrir 20 ans d'amortissements supplémentaires au taux de 2,5%, générés par la plus-value réalisée sur les immeubles du patrimoine administratif.
2960000	Réserve liée à la réévaluation du PF	-538'758.71	-	-538'758.71	Loi sur les finances de l'Etat et des Communes (LFinEC)
		-28'017'651.50	9'215'271.39	-18'802'380.11	

Annexe 3 - Tableau des provisions (art. 23 RLFinEC)

Compte	Libellé	Etat au 31.12.2018	Attribution (-) Prélèvement (+)	Etat au 31.12.2019	Remarques
2050000	Provision à court terme HS + VAC	-63'896.33	-11'731.03	-75'627.36	Provision constituée pour activer la valeur des heures supplémentaires et des jours de vacances non pris en fin d'année par les collaborateurs communaux
2081000	Provisions pour les prétentions à long terme du personnel	-10'400.00	-10'400.00	-20'800.00	Provision constituée pour activer la valeur des prétentions à long terme des collaborateurs communaux
2086001	Fonds assainissement Prévoyance.ne	-813'974.03	813'974.03	-	Provision constituée pour financer la part communale à l'assainissement de la caisse de pensions Prévoyance.ne, dissoute en 2019
2090000	Fonds abris PCI	-619'835.00	-	-619'835.00	Contributions compensatoires pour la non construction d'abri protégé, lors de la construction ou l'agrandissement d'un bâtiment - Ordonnance fédérale sur la protection civile (OPCI)
		-1'508'105.36	791'843.00	-716'262.36	

Annexe 4.1 - Tableau des participations

PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Compte Société	Forme juridique	Activités et buts	Nombre de titres de la Commune 31.12.2019	Valeur au bilan au 31.12.2019	Nombre total d'actions émises	Valeur nominale d'une action/part sociale	Capital-actions total	Montant des fds propres 100% au 31.12.2019	Part de la Commune en %	Part de la Commune aux fonds propres	Nouvelle valeur comptable	Réévaluation arrondie
14540.01 CADBAR SA	Sté anonyme	Chauffage à distance	45	586'328	600	1'000.00	600'000	7'817'710	7.500%	586'328.3	586'328	0
14540.02 Eli10 SA	Sté anonyme	Distribution d'électricité	141'541	259'321	1'100'000	1.00	1'100'000	2'015'338	12.867%	259'320.9	259'321	-0
14540.03 Groupe E SA	Sté anonyme	Distribution d'électricité	1'450	374'017	6'875'000	10.00	68'750'000	1'773'358'000	0.021%	374'017.3	374'017	0
14540.04 NeuchEole SA	Sté anonyme	Distribution d'électricité	4'692	225'878	97'636	50.00	4'881'800	4'700'296	4.806%	225'877.6	225'878	-0
14540.05 Société de navigation LNM SA	Sté anonyme	Navigation	5'800	3'002	2'846'797	1.00	2'846'797	1'473'409	0.204%	3'001.9	3'002	-0
14540.06 SA Immob. du Théâtre du passage	Sté anonyme	Théâtre	258	363'750	6'482	1'000.00	6'482'000	9'138'861	3.980%	363'749.8	363'750	-0
14540.07 TransN SA	Sté anonyme	Transports publics	21'021'050	340'305	1'552'803'000	0.01	15'528'030	24'674'718	1.354%	334'095.7	334'096	-6'209
14540.08 Vadec SA	Sté anonyme	Collecte et traitem. déchets	2'059	186'903	180'000	100.00	18'000'000	16'339'297	1.144%	186'903.4	186'903	0
Total des participations et capital social (145)												
											2'333'295	

PATRIMOINE FINANCIER

Compte Société	Forme juridique	Activités et buts	Nombre de titres de la Commune 31.12.2019	Valeur au bilan au 31.12.2019	Nombre total d'actions émises	Valeur nominale d'une action/part sociale	Capital-actions total	Montant des fds propres 100% au 31.12.2019	Part de la Commune en %	Part de la Commune aux fonds propres	Nouvelle valeur comptable	Réévaluation arrondie
10700.01 Caves Châtenay-Bouvier SA	Sté anonyme	Cave viticole	4	4'000	700	1'000.00	700'000	700'000	0.571%	4'000.0	4'000	-
10700.02 Cave des Coteaux	Sté coopérative	Cave viticole	399	39'900	1'394	100.00	139'400	139'400	28.623%	39'900.0	39'900	-
10700.11 Skatepark du Littoral	Association	Place de loisirs		8'288							8'288	-
10700.12 Aéroport de Neuchâtel SA	Sté anonyme	Aéroport	5	3'355	1'297	600.00	778'200	870'170	0.386%	3'354.5	3'355	-0
Total des actions et parts sociales (1070)												
											55'543	

2'395'047

2'388'837

-6'210

Annexe 4.2 - Tableau des garanties et cautionnements (art. 25 RLFinEC)

Bénéficiaire	Typologie du rapport juridique	Type de cautionnement	Date décompte	Durée	Découvert total
Garantie pour engagement de Prévoyance Personnel communal	Aux termes de l'article 72c de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP), la corporation de droit public - en l'espèce la commune - doit s'engager à garantir l'ensemble des engagements de l'institution de prévoyance envers les assurés actifs et retraités dont elle est et a été l'employeur ainsi qu'envers ceux des syndicats intercommunaux et des institutions poursuivant un but d'intérêt public pour sa part dans l'organisme précité.	Garantie	26.06.2019	Durée du découvert	3'996'051
Garantie pour engagement de Prévoyance Syndicat intercommunal du Cercle Scolaire de Colombier et Environs (Cescole)	Idem	Garantie	26.06.2019	Durée du découvert	598'657
Garantie pour engagement de Prévoyance Syndicat intercommunal du Cercle Scolaire Régional des Cerisiers (CSRC)	Idem	Garantie	26.06.2019	Durée du découvert	6'794'103
Garantie pour engagement de Prévoyance Syndicat intercommunal de la STEP la Saunerie	Idem	Garantie	26.06.2019	Durée du découvert	294'316
Garantie pour engagement de Prévoyance Syndicat intercommunal de l'anneau d'athlétisme du littoral neuchâtelois	Idem	Garantie par l'Etat jusqu'au 30.06.2019		Durée du découvert	Pas communiqué
Garantie pour engagement de Prévoyance Syndicat intercommunal du théâtre régional de Neuchâtel	Idem	Garantie par l'Etat jusqu'au 30.06.2019		Durée du découvert	Pas communiqué
Garantie pour engagement de Prévoyance Syndicat intercommunal des patinoires du littoral neuchâtelois	Idem	Garantie par l'Etat jusqu'au 30.06.2019		Durée du découvert	Pas communiqué
Total :					11'683'127

Annexe 5 - Etat du capital tiers (art. 22 RLFinEC)

N° compte de bilan	Réserves	Etat au 31.12.2018	Attribution / Prélèvement	Etat au 31.12.2019	Remarques
2090000	Fonds abris PC	-619'835.00	0.00	-619'835.00	Le financement a été créé dans le but de garantir le remplacement des abris de protection civile non effectué lors d'une construction d'habitation selon l'art. 21 et suivants de l'ordonnance fédérale sur la protection civile
Total		-619'835.00	0.00	-619'835.00	

Récapitulation des comptes d'investissements du PA

Indicateurs financiers

Récapitulation des comptes d'investissements du PA au 31.12.2019

No compte	Libellé	Date du crédit	Montant du crédit	Etat au 31.12.2018	Dépenses 2019	Etat au 31.12.2019	Solde disponible	Compte de bilan	Recettes 2019
02200 / 50400.15	Remplacement Velux Administration	13.12.2018	33'000.00		35'136.75	35'136.75	-2'136.75	1404070	
02200 / 63000.00	Subventions fédérales panneaux solaires	26.05.2016						1404070	-9'752.00
21700 / 50400.01	Salles de classes Carraz	05.11.2012	1'224'100.00	1'085'361.72	125'887.85	1'211'249.57	12'850.43	1084080	
21700 / 50400.01	Sécurité incendie des collèges	23.09.2010	111'000.00	89'076.30	1'292.40	90'368.70	20'631.30	1404010	
21700 / 50400.03	Constructions 2 classes collège des Cornelles	14.12.2017	535'400.00	280'125.45	176'168.70	456'294.15	79'105.85	1404020	
21700 / 50400.11	Remplacement treillis collège des Cornelles	13.12.2018	15'000.00		14'102.10	14'102.10	897.90	1404020	
21700 / 50400.12	Remplacement chaudière collège des Noisetiers	13.12.2018	17'000.00		15'966.15	15'966.15	1'033.85	1404030	
21700 / 63000.00	Subventions fédérales panneaux solaires	18.02.2014						1404020	-52'900.00
34100 / 50400.05	Rénovation bâtiment football club	22.02.2017	100'000.00	33'674.00		33'674.00	66'326.00	1404041	
34100 / 50400.06	Construction vestiaires Terrain de la Rive	22.02.2017	200'000.00	212'502.80	1'109.90	213'612.70	-13'612.70	1404041	
34110 / 50400.22	Construction capitainerie	12.12.2019	554'000.00		2'600.00	2'600.00	551'400.00	1404046	
34202 / 50600.02	Amélioration des places de jeux	14.12.2017	50'000.00	3'478.00	40'530.00	44'008.00	5'992.00	1406006	
34203 / 50400.13	Remplacement éclairage sport Cort'Agora	13.12.2018	24'000.00		23'640.10	23'640.10	359.90	1404001	
34203 / 50600.04	Remplacement brasière basculante Cort'Agora	13.12.2018	12'000.00		10'917.10	10'917.10	1'082.90	1406007	
34203 / 50600.05	Remplacement haut-parleurs Cort'Agora	13.12.2018	9'000.00		8'925.30	8'925.30	74.70	1406007	
34203 / 50600.06	Projecteur multimédia Cort'Agora	13.12.2018	7'500.00		8'491.00	8'491.00	-991.00	1406007	
34203 / 50600.07	Remplacement mobilier Cort'Agora	13.12.2018	120'500.00		120'667.05	120'667.05	-167.05	1406007	
35000 / 50400.09	Restauration vitraux Temple	13.12.2018	25'000.00		10'000.00	10'000.00	15'000.00	1404050	
35000 / 50600.03	Remplacement sonorisation Temple	13.12.2018	20'000.00		20'299.65	20'299.65	-299.65	1406010	
61500 / 50100.03	Réfection éclairage public av. Fr.-Borel	05.09.2016	148'000.00	201'913.55	283.30	202'196.85	-54'196.85	1401053	
61500 / 50100.04	Réfection route av. Fr.-Borel	05.09.2016	847'000.00	796'502.20	283.30	796'785.50	50'214.50	1401012	
61500 / 50100.05	Réfection routes transversales av. Fr.-Borel	23.06.2017	161'000.00	198'994.65	283.35	199'278.00	-38'278.00	1401012	
61500 / 50100.06	Réfection éclairage public Chavannes	28.09.2017	102'600.00	63'423.50	27'073.90	90'497.40	12'102.60	1401054	
61500 / 50100.07	Réfection route Chavannes	28.09.2017	830'000.00	419'320.35	215'167.55	634'487.90	195'512.10	1401009	
61500 / 50100.08	Signalisation routière Chavannes	28.09.2017	30'800.00	5'050.25	385.70	5'435.95	25'364.05	1401054	
61550 / 50000.01	Places de parc ch. des Polonais	23.06.2017	42'400.00		51'719.90	51'719.90	-9'319.90	1401019	
62300 / 55400.01	Augmentation capital-actions TransN SA	28.06.2019	42'636.00		42'636.00	42'636.00	0.00	1454007	
71010 / 50320.01	Réfection conduites eau av. Fr.-Borel	05.09.2016	504'000.00	490'408.10	283.35	490'691.45	13'308.55	1403115	
71010 / 50320.03	Réfection conduites eau Chavannes	28.09.2017	503'400.00	456'890.35	4'250.75	461'141.10	42'258.90	1403112	
72010 / 50320.04	Réfection conduites eaux usées Chavannes	28.09.2017	335'100.00	150'291.45	1'332.55	151'624.00	183'476.00	1403256	
72010 / 50320.06	Bep Grassillière	22.05.2019	66'300.00		40'974.95	40'974.95	25'325.05	1403208	
72030 / 50320.02	Réfection conduites eaux claires av. Fr.-Borel	05.09.2016	43'000.00	41'559.80	283.35	41'843.15	1'156.85	1403207	
72030 / 50320.05	Réfection conduites eaux claires Chavannes	28.09.2017	115'100.00	51'353.40	4'814.50	56'167.90	58'932.10	1403202	
77910 / 50400.08	Rénovation WC publics place du Collège	13.12.2018	57'000.00		6'063.50	6'063.50	50'936.50	1404045	
79000 / 52900.02	Révision plan d'aménagement local (PAL)	05.03.2019	300'000.00		19'348.35	19'348.35	280'651.65	1429001	
81402 / 50050.01	Reconstitution vigne Les Rondinières	16.12.2010	160'600.00	153'122.00	6'919.45	160'041.45	58.55	1080002	
82000 / 50100.10	Réfection chemin forestier de La Loquette	05.03.2019	50'000.00		46'916.80	46'916.80	3'083.20	1401015	
87110 / 50340.01	Réfection réseau électricité av. Fr.-Borel	05.09.2016	289'000.00	385'400.50	283.35	385'683.85	-96'683.85	1403415	
87110 / 50340.02	Réfection réseau électricité Chavannes	28.09.2017	594'800.00	504'438.15	5'147.70	509'585.85	85'214.15	1403410	
87110 / 50340.03	Entretien réseau électrique 2019	13.12.2018	150'000.00		75'113.90	75'113.90	74'886.10	1403400	-158'184.00
61500 / 61100.00	Taxes de desserte							2910300	-220'836.00
	TOTAUX		8'430'236.00	5'622'886.52	1'165'299.55	6'788'186.07	1'642'049.93		

Indicateurs financiers de 1^{re} priorité (art. 57 RLFineC)

a) Taux d'endettement net

Cet indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles, nécessaires pour amortir la dette nette.

$$\frac{\text{Dette nette 1}}{\text{Revenus fiscaux}} \times 100 \quad \Rightarrow \quad \mathbf{34.94\%}$$

<u>Valeurs indicatives</u>	< 100%	bon
	100% à 150%	suffisant
	> 150%	mauvais

b) Degré d'autofinancement

Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens.

$$\frac{\text{Autofinancement}}{\text{Investissements nets}} \times 100 \quad \Rightarrow \quad \mathbf{282.20\%}$$

<u>Valeurs indicatives</u>	A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette. Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle :	
	> 100%	haute conjoncture
	80% à 100%	cas normal
	50%-80%	récession

c) Part des charges d'intérêts

Cet indicateur renseigne sur la part du revenu disponible absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée.

$$\frac{\text{Charges d'intérêts nets}}{\text{Revenus courants}} \times 100 \quad \Rightarrow \quad \mathbf{0.78\%}$$

<u>Valeurs indicatives</u>	0%-4%	bon
	4% à 9%	suffisant
	> 9%	mauvais

d) Degré de couverture des revenus déterminants

Cet indicateur renseigne sur le résultat du compte de résultats exprimé en pourcent des revenus déterminants.

$$\frac{\text{Solde du compte de résultat}}{\text{Revenus déterminants}} \times 100 \quad \Rightarrow \quad \mathbf{33.21\%}$$

<u>Valeurs indicatives</u>	> 0%	équilibré/excédentaire
	-2.5% à 0%	déficit modéré
	< -2.5%	déficit exagéré

Indicateurs financiers de 2^e priorité (art. 57 RLFineC)

e) Dette brute par rapport aux revenus

Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.

$$\frac{\text{Dette brute}}{\text{Revenus courants}} \times 100 \quad \Rightarrow \quad 66.72\%$$

<u>Valeurs indicatives</u>	< 50%	très bon
	50% à 100%	bon
	100% à 150%	moyen
	150% à 200%	mauvais
	> 200%	critique

f) Proportion des investissements

Cet indicateur renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité publique.

$$\frac{\text{Investissements bruts}}{\text{Dépenses totales}} \times 100 \quad \Rightarrow \quad 6.65\%$$

<u>Valeurs indicatives</u>	< 10%	effort d'invest. faible
	10% à 20%	effort d'invest. moyen
	20% à 30%	effort d'invest. élevé
	> 40%	effort d'invest. très élevé

g) Part du service de la dette

Cet indicateur mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manoeuvre budgétaire plus restreinte.

$$\frac{\text{Service de la dette}}{\text{Revenus courants}} \times 100 \quad \Rightarrow \quad 8.90\%$$

<u>Valeurs indicatives</u>	> 5%	charge faible
	5% à 15%	charge acceptable
	> 15%	charge forte

h) Dette nette par habitant en francs

Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.

$$\frac{\text{Dette nette}}{\text{Population résidante permanente}} \times 100 \quad \Rightarrow \quad 1'014.00$$

<u>Valeurs indicatives</u>	< 0 fr.	patrimoine net
	0 fr. à 1'000 fr.	endettement faible
	1'001 fr. à 2'500 fr.	endettement moyen
	2'501 fr. à 5'000 fr.	endettement important
	> 5'000 fr.	endettement très important

i) Taux d'autofinancement

Cet indicateur renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.

$$\frac{\text{Autofinancement}}{\text{Revenus courants}} \times 100 \quad \Rightarrow \quad \mathbf{9.31\%}$$

<u>Valeurs indicatives</u>	> 20%	bon
	10% à 20%	moyen
	< 10%	mauvais

j) Poids des intérêts passifs

Cet indicateur met en relation la part des recettes fiscales directes qui est consacrée au paiement des intérêts passifs. Il montre une des limites de l'endettement public. A titre d'exemple, si le poids des intérêts passifs est de 10%, cela signifie que chaque fois qu'un contribuable (personne physique ou morale) paie 100 francs d'impôt, 10 francs sont utilisés pour payer les intérêts passifs.

$$\frac{\text{Charges d'intérêts}}{\text{Revenus fiscaux directs}} \times 100 \quad \Rightarrow \quad \mathbf{2.77\%}$$

<u>Valeurs indicatives</u>	> 9%	poids des intérêts exagéré
	4% à 9%	poids des intérêts moyen
	< 4%	poids des intérêts faible

Bilan détaillé

Commentaires de la page 1

100 Disponibilités et placement à court terme

1001000
et suivants Les disponibilités et placements à court terme au 31 décembre s'élèvent à quelque 2'049'000 fr., en diminution de 476'000 fr. par rapport au 1^{er} janvier.

101 Créances

1010000 et
suivants Nous notons une diminution du montant total des débiteurs de 2'222'000 fr.

1012001 et
suivants Le cumul des soldes des débiteurs impôts diminue de 336'000 fr.



Comptes 2019

Bilan détaillé		situation au 01.01.2019	Débit	Crédit	situation au 31.12.2019
1	ACTIF	66'975'655.65	66'764'561.15	-70'445'571.51	63'294'645.29
10	Patrimoine financier	17'718'355.76	65'603'520.50	-67'918'974.15	15'402'902.11
100	Disponibilités et placements à court terme	2'525'168.16	26'320'574.12	-26'796'289.17	2'049'453.11
1000	Liquidités	971.10	109'179.30	-108'360.00	1'790.40
1000000	Caisse	971.10	54'669.30	-53'850.00	1'790.40
1000999	Transfert de caisse	0.00	55'510.00	-55'510.00	0.00
1000100	Caisse OPC-LO	0.00	-1'000.00	1'000.00	0.00
1001	La Poste	303'999.42	885'021.03	-840'959.44	348'061.01
1001000	CCP 20-1060-6	303'999.42	885'021.03	-840'959.44	348'061.01
1002	Banque	2'220'197.64	25'278'956.64	-25'799'552.58	1'699'601.70
1002000	BCN U 0015.44.00	2'220'197.64	25'278'956.64	-25'799'552.58	1'699'601.70
1004	Cartes de débit et de crédit	0.00	47'417.15	-47'417.15	0.00
1004000	Cartes de débit et de crédit	0.00	47'417.15	-47'417.15	0.00
101	Créances	7'332'619.13	38'587'075.77	-40'153'548.15	5'766'146.75
1010	Créances suite livraisons et prestations en faveur de tiers	4'155'849.92	3'172'493.15	-5'394'871.18	1'933'471.89
1010000	Débiteurs SI & taxes diverses	4'155'849.92	3'166'517.40	-5'388'895.43	1'933'471.89
1010009	Soldes en faveur des débiteurs	0.00	5'975.75	-5'975.75	0.00
1011	Comptes courants avec des tiers	0.00	29'381.10	-29'381.10	0.00
1011002	Impôt anticipé	0.00	29'381.10	-29'381.10	0.00
1012	Créances fiscales	2'629'544.72	27'220'464.07	-27'557'231.15	2'292'777.64
1012001	Compte courant Etat SIPP - différences	0.00	13'662'641.77	-13'662'641.77	0.00
1012100	Débiteurs impôts PP année en cours	2'518'707.09	11'417'115.10	-11'691'348.16	2'244'474.03
1012200	Débiteurs impôts PM année en cours	50'447.80	1'162'714.59	-1'213'162.39	0.00
1012300	Débiteurs impôts à la source	12'213.17	276'159.09	-279'301.11	9'071.15
1012400	Débiteurs impôts PM années précédentes	48'176.66	3'974.59	-12'918.79	39'232.46
1012600	Débiteurs impôts fonds IPM	0.00	697'858.93	-697'858.93	0.00
1013	Comptes courants avec tiers	0.00	2'332'724.15	-2'332'724.15	0.00
1013900	Décomptes salaires négatifs	0.00	3.00	-3.00	0.00
1013901	Compte passage salaires à payer	0.00	2'332'721.15	-2'332'721.15	0.00
1015	Comptes courants internes	493'972.59	1'375'000.00	-1'429'220.02	439'752.57
1015001	Compte courant GSR-LO - aide sociale	404'351.59	1'375'000.00	-1'429'220.02	350'131.57
1015003	Compte courant Syndicat forêts montagne de Boudry	89'621.00	0.00	0.00	89'621.00
1017	Comptes d'attentes	53'251.90	4'457'013.30	-3'410'120.55	1'100'144.65
1017000	Compte d'attente	53'251.90	1'160'991.95	-1'214'243.85	0.00
1017001	Compte d'attente salaires	0.00	60.00	-60.00	0.00
1017002	Compte d'attente charges salariales CCNC	0.00	343'862.40	-343'862.40	0.00
1017003	Compte d'attente assurances	0.00	39'146.80	-39'146.80	0.00
1017004	Compte d'attente paiements	0.00	83'829.25	-83'829.25	0.00
1017006	Compte d'attente cautions clés STEP	0.00	20'012.50	-20'012.50	0.00
1017009	Compte d'attente charges salariales Accidents+Maladie	0.00	70'893.45	-70'893.45	0.00
1017010	Compte d'attente charges salariales Prévoyance.ne	0.00	430'982.90	-430'982.90	0.00
1017011	Compte d'attente charges salariales Swisscanto	0.00	55'839.60	-55'839.60	0.00
1017012	Compte d'attente SPV	0.00	2'244'707.75	-1'144'563.10	1'100'144.65
1017013	Compte d'attente Débiteur caisse	0.00	6'686.70	-6'686.70	0.00
104	Actifs de régularisation	1'182'946.19	559'268.31	-908'239.98	833'974.52
1041	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'182'946.19	559'268.31	-908'239.98	833'974.52
1041000	Actifs transitoires	1'182'946.19	559'268.31	-908'239.98	833'974.52
106	Stocks, fournitures et travaux en cours	18'598.71	3'795.00	-14'594.76	7'798.95
1060	Articles de commerce	6'737.71	3'795.00	-8'367.71	2'165.00
1060002	Stock cartes multiconcours	1'552.00	3'795.00	-4'847.00	500.00
1060003	Stock carnets Noctambus	350.00	0.00	-105.00	245.00
1060004	Stock verres Commune	4'595.71	0.00	-3'415.71	1'180.00
1060005	Stock drapeaux Cortaillod	240.00	0.00	0.00	240.00
1061	Matières premières et auxiliaires	11'861.00	0.00	-6'227.05	5'633.95
1061002	Stock mazout Coteaux 3 (citerne 82'100 litres)	3'558.30	0.00	-2'372.20	1'186.10
1061003	Stock mazout Coteaux 3 (citerne 42'000 litres)	8'302.70	0.00	-3'854.85	4'447.85

Commentaires de la page 2

108 Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF)

- 1080002 Au débit du compte, figure le report de l'investissement relatif au renouvellement d'un parchet de vignes situé au lieu-dit « Les Rondinières ».
- 1080004 En 2019, un terrain agricole situé au lieu-dit « Sonressert » a été vendu à l'agriculteur qui l'exploitait et qui en était le locataire jusqu'alors.
- 1084080 Au débit du compte, figure le report des investissements consentis en 2019 sur l'immeuble de l'impasse du Carraz 1, composés notamment de la construction d'un couvert à poussettes et de l'installation d'un monte-personnes extérieur.

140 Immobilisation corporelles du patrimoine administratif (PA)

- 1400010 et suivants Au débit des comptes apparaissent les reports des comptes d'investissements, alors qu'au crédit sont comptabilisés les amortissements, les subventions reçues et les prélèvements à des réserves.



Comptes 2019

Bilan détaillé		situation au 01.01.2019	Débit	Crédit	situation au 31.12.2019
107	Placements financiers	58'343.00	0.00	-2'800.00	55'543.00
1070	Actions et parts sociales	58'343.00	0.00	-2'800.00	55'543.00
1070001	Caves Chatenay-Bouvier SA - 4 actions	4'000.00	0.00	0.00	4'000.00
1070002	Cave des Coteaux - 399 parts	39'900.00	0.00	0.00	39'900.00
1070011	Skatepark du Littoral	11'088.00	0.00	-2'800.00	8'288.00
1070012	Aéroport de Neuchâtel SA - 5 actions	3'355.00	0.00	0.00	3'355.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF)	6'600'680.57	132'807.30	-43'502.09	6'689'985.78
1080	Terrains PF	1'479'210.84	6'919.45	-43'502.09	1'442'628.20
1080001	Jardins	94'400.00	0.00	0.00	94'400.00
1080002	Vignes	511'809.10	6'919.45	-7'500.00	511'228.55
1080003	Art. 6420 Sur-Les-Rochettes	265'080.00	0.00	0.00	265'080.00
1080004	Art. 6418 terrain agricole Sonressert	36'002.09	0.00	-36'002.09	0.00
1080005	Art. 4172 terrain agricole La Grassilière	13'439.65	0.00	0.00	13'439.65
1080006	Art. 5094 place de jeux Draizes	43'160.00	0.00	0.00	43'160.00
1080007	Art. 4357 place du Signal	32'760.00	0.00	0.00	32'760.00
1080008	Art. 5032 pré Les Tailles	107'240.00	0.00	0.00	107'240.00
1080009	Art. 6214 Les Rondinières (partiel)	40'000.00	0.00	0.00	40'000.00
1080010	Art. 6215 Les Rondinières	53'400.00	0.00	0.00	53'400.00
1080011	Art. 5903 Ronzi	141'200.00	0.00	0.00	141'200.00
1080101	Art. 4569 Sous-la-Battue	140'720.00	0.00	0.00	140'720.00
1084	Bâtiments PF	5'121'469.73	125'887.85	0.00	5'247'357.58
1084010	Immeuble Petit-Cortailod 18-19	876'000.00	0.00	0.00	876'000.00
1084020	Immeuble Coteaux 2 (Hôtel de Commune)	900'000.00	0.00	0.00	900'000.00
1084030	Immeuble Sachet 10 (La Rosière)	831'800.00	0.00	0.00	831'800.00
1084040	Immeuble Coteaux 38	278'333.00	0.00	0.00	278'333.00
1084050	Kiosque Bas-de-Sachet	92'143.00	0.00	0.00	92'143.00
1084060	Immeuble Goutte-d'Or 7 (Cercle)	310'000.00	0.00	0.00	310'000.00
1084080	Immeuble Impasse du Carraz 1	1'833'193.73	125'887.85	0.00	1'959'081.58
14	Patrimoine administratif	49'257'299.89	1'161'040.65	-2'526'597.36	47'891'743.18
140	Immobilisations corporelles du PA	46'960'430.89	979'056.30	-2'526'597.36	45'412'889.83
1400	Terrains PA non bâtis	502'992.00	0.00	0.00	502'992.00
1400050	Terrain impasse du Carraz	434'480.00	0.00	0.00	434'480.00
1400060	Art. 3561+4070+4071 Draizes	68'512.00	0.00	0.00	68'512.00
1401	Routes / voies de communication	2'407'406.56	350'662.20	-173'436.90	2'584'631.86
1401001	Route de Boudry	1.00	0.00	0.00	1.00
1401004	Rue des Courtils	1.00	0.00	0.00	1.00
1401005	Route Polonais / Mont-de-Pitié	1.00	0.00	0.00	1.00
1401006	Route de la Croix	173'924.30	0.00	-4'700.00	169'224.30
1401007	Rue de la Fabrique	1.00	0.00	0.00	1.00
1401008	Rue de la Fin	2.00	0.00	0.00	2.00
1401009	Rue des Chavannes	419'120.35	217'467.55	-8'400.00	628'187.90
1401010	Rue des Coteaux / Place du Collège	257'706.39	0.00	-19'300.00	238'406.39
1401011	Chemin du Signal (terminaison)	1.00	0.00	0.00	1.00
1401012	Avenue François-Borel	979'896.85	566.65	-19'600.00	960'863.50
1401013	Giratoire Polonais - Pâles	14'258.05	0.00	-1'700.00	12'558.05
1401014	Chemins piétonniers	26'421.22	0.00	-1'700.00	24'721.22
1401015	Chemins forestiers	18'909.65	46'916.80	-16'500.00	49'326.45
1401016	Réfection parking + aménag. ext. Centre admin.	18'627.30	0.00	-2'300.00	16'327.30
1401017	Réfection parking Cort'Agora	4'220.60	0.00	-4'219.60	1.00
1401018	Parking gare TransN Areuse (participation)	1.00	0.00	0.00	1.00
1401019	Parking chemin des Polonais	0.00	51'719.90	-51'718.90	1.00
1401020	Chemin des Landions	0.00	6'248.40	0.00	6'248.40
1401050	Eclairage public Polonais / Mont-de-Pitié	37'142.20	0.00	-6'000.00	31'142.20
1401051	Eclairage public Route de Boudry	15'860.05	0.00	-1'500.00	14'360.05
1401052	Eclairage public et marquage Route de l'Areuse	188'124.30	0.00	-21'798.40	166'325.90
1401053	Eclairage public Avenue François-Borel	184'913.55	283.30	-9'600.00	175'596.85
1401054	Eclairage public et marquage Rue des Chavannes	68'273.75	27'459.60	-4'400.00	91'333.35
1402	Aménagement des eaux	1.00	0.00	0.00	1.00
1402001	Canal de la Roussette	1.00	0.00	0.00	1.00
1403	Autres ouvrages de génie civil	12'488'202.11	132'484.40	-751'247.26	11'869'439.25
1403030	Port	2'204'183.35	0.00	-62'200.00	2'141'983.35
1403031	Aménagement plage et rives	241'572.10	0.00	-24'300.00	217'272.10
1403035	Terrain de football principal	41'505.65	0.00	-6'300.00	35'205.65
1403036	Terrain de football secondaire	1.00	0.00	0.00	1.00
1403037	Piste de saut de La Rive	16'058.20	0.00	-3'700.00	12'358.20
1403055	Réfection mur des Joyeuses	1.00	0.00	0.00	1.00

Commentaires de la page 3

Pas de commentaires.



Comptes 2019

Bilan détaillé		situation au 01.01.2019	Débit	Crédit	situation au 31.12.2019
1403080	Columbarium (espace cinéraire)	89'625.80	0.00	-2'200.00	87'425.80
1403100	Réseau d'eau potable	459'302.85	0.00	-72'300.00	387'002.85
1403101	Conduite eau Rue de la Fin	141'085.95	0.00	-6'400.00	134'685.95
1403103	Conduite eau les Tilles	22'831.70	0.00	-3'100.00	19'731.70
1403104	Conduite eau Route de l'Areuse	383'365.05	0.00	-24'500.00	358'865.05
1403105	Conduite eau Areuse / Landions / Sauges	15'849.75	0.00	-2'200.00	13'649.75
1403106	Conduite eau Les Planches	133'420.60	0.00	-10'600.00	122'820.60
1403107	Conduite eau Les Buchilles	29'642.15	0.00	-900.00	28'742.15
1403108	Conduite eau Giratoire 3 Communes	236'215.30	0.00	-3'900.00	232'315.30
1403109	Conduite eau Rue des Courtils	479'317.42	0.00	-11'600.00	467'717.42
1403110	Conduite eau Sur les Rochettes	22'424.90	0.00	-600.00	21'824.90
1403111	Conduite eau La Goutte-d'Or	58'500.70	0.00	-1'400.00	57'100.70
1403112	Conduite eau Rue des Chavannes	521'589.90	4'250.75	-7'300.00	518'540.65
1403113	Conduite eau Chemin des Pâles	118'924.99	0.00	-2'700.00	116'224.99
1403114	Conduite eau Rue des Coteaux	212'439.95	0.00	-4'800.00	207'639.95
1403115	Conduite eau Avenue François-Borel	485'308.10	283.35	-6'100.00	479'491.45
1403150	Conduite eau Chanée / Champs-Dessous	6'335.65	0.00	-900.00	5'435.65
1403160	Réducteur de pression Les Tilles	29'143.30	0.00	-4'100.00	25'043.30
1403161	Station de dégermination Perreux	1.00	0.00	0.00	1.00
1403200	Réseau d'eaux claires (e. c.)	575'239.50	0.00	-59'800.00	515'439.50
1403201	Conduite (e. c.) Rue de la Fin	68'718.40	0.00	-6'600.00	62'118.40
1403202	Conduite (e. c.) Rue des Chavannes	51'353.40	4'814.50	-1'000.00	55'167.90
1403203	Conduite (e. c.) Rue des Courtils	120'321.44	0.00	-23'800.00	96'521.44
1403204	Conduite (e. c.) Escaliers du Bugnon	24'819.55	0.00	-3'500.00	21'319.55
1403205	Conduite (e. c.) Route de la Goutte-d'Or	58'917.98	0.00	-1'500.00	57'417.98
1403206	Conduite (e. c.) Rue des Coteaux	171'853.00	0.00	-22'600.00	149'253.00
1403207	Conduite (e. c.) Avenue François-Borel	40'959.80	283.35	-800.00	40'443.15
1403208	BEP Grassilière	0.00	40'974.95	-40'973.95	1.00
1403250	Conduite (e. c.) Petite-Fin	76'040.45	0.00	-3'400.00	72'640.45
1403251	Réseau d'eaux usées (e. u.)	1'841'627.00	0.00	-124'700.00	1'716'927.00
1403252	Conduite (e. u.) Sur les Rochettes	14'475.50	0.00	-500.00	13'975.50
1403253	Conduite (e. u.) Place du Temple	26'959.20	0.00	-800.00	26'159.20
1403254	Conduite (e. u.) Rue des Courtils	103'342.81	0.00	-8'400.00	94'942.81
1403255	Conduite (e. u.) Rue des Coteaux	83'512.21	0.00	-5'800.00	77'712.21
1403256	Conduite (e. u.) Rue des Chavannes	150'191.45	1'332.55	-3'000.00	148'524.00
1403257	Conduite (e. u.) Chanélaz	78'776.65	0.00	-2'900.00	75'876.65
1403400	Réseau d'électricité (canalisations)	86'120.10	75'113.90	-11'200.00	150'034.00
1403401	Réseau d'électricité Route de la Goutte-d'Or	27'497.95	0.00	-5'600.00	21'897.95
1403402	Réseau d'électricité Jordils / Brandons	41'586.40	0.00	-8'400.00	33'186.40
1403403	Réseau d'électricité Rue des Courtils	467'492.13	0.00	-18'400.00	449'092.13
1403404	Réseau d'électricité Rue de la Fin	148'276.70	0.00	-8'200.00	140'076.70
1403406	Réseau d'électricité Les Planches	139'497.65	0.00	-14'400.00	125'097.65
1403407	Réseau d'électricité Bas-de-Sachet	15'668.40	0.00	-1'900.00	13'768.40
1403408	Réseau d'électricité Rue des Coteaux	413'579.62	0.00	-18'200.00	395'379.62
1403409	Réseau d'électricité Sur-les-Rochettes	19'980.70	0.00	-900.00	19'080.70
1403410	Réseau d'électricité Rue des Chavannes	577'818.80	5'147.70	-17'900.00	565'066.50
1403411	Réseau d'électricité Chemin des Landions	31'363.00	0.00	-1'100.00	30'263.00
1403412	Réseau d'électricité Chemin des Pâles	26'020.25	0.00	-900.00	25'120.25
1403413	Réseau d'électricité Route de l'Areuse	392'934.90	0.00	-24'100.00	368'834.90
1403414	Réseau d'électricité La Poissine	87'370.45	0.00	-14'500.00	72'870.45
1403415	Réseau d'électricité Avenue François-Borel	373'400.50	283.35	-15'900.00	357'783.85
1403416	Réseau d'électricité Chemin des Graviers	33'349.50	0.00	-8'300.00	25'049.50
1403417	Réseau d'électricité Chanée / Champs-Dessous	6'362.95	0.00	-800.00	5'562.95
1403480	Armoires et stations électriques	164'127.41	0.00	-8'373.31	155'754.10
1404	Bâtiments du PA (terrains bâtis)	29'518'262.82	286'079.60	-1'450'652.00	28'353'690.42
1404001	Salle polyvalente Cort'Agora	7'080'488.95	23'640.10	-164'900.00	6'939'229.05
1404002	Hangar TP Courtils 48	647'305.00	0.00	-12'900.00	634'405.00
1404003	Four Banal	106'708.00	0.00	-5'600.00	101'108.00
1404005	Abri PC Cure 14	549'608.00	0.00	-28'900.00	520'708.00
1404006	Abri STPA Ronzi 2	1'974'302.00	0.00	-103'900.00	1'870'402.00
1404007	WC publics - Petit-Cortailod	32'215.00	0.00	-1'700.00	30'515.00
1404008	Cabane forestière du Bas	61'709.38	0.00	-3'100.00	58'609.38
1404009	Cabane forestière du Haut	87'800.00	0.00	-4'400.00	83'400.00
1404010	Collège du Coq d'Or	2'968'784.00	1'292.40	-153'600.00	2'816'476.40
1404020	Collège des Corneilles	6'677'625.45	190'270.80	-537'100.00	6'330'796.25
1404030	Collège des Noisetiers	1'424'941.00	15'966.15	-95'200.00	1'345'707.15
1404041	Bâtiments terrain de La Rive	236'876.80	1'109.90	-11'600.00	226'386.70
1404042	Centre forestier Montagne de Boudry (participation)	201'633.00	0.00	-13'500.00	188'133.00
1404043	Dépôt forestier Perreux	99'700.00	0.00	-5'000.00	94'700.00
1404044	Abri en rondins Potat	57'200.00	0.00	-3'000.00	54'200.00
1404045	WC publics - Coteaux	69'046.00	6'063.50	-3'600.00	71'509.50
1404046	Capitainerie	0.00	2'600.00	0.00	2'600.00
1404050	Temple	1'381'480.00	10'000.00	-72'700.00	1'318'780.00
1404060	Pavillon cimetièrre	163'862.50	0.00	-8'600.00	155'262.50
1404070	Bâtiment administratif Draizes 2	2'338'670.00	35'136.75	-77'752.00	2'296'054.75
1404080	Bâtiment Coteaux 23 (anciens abattoirs)	318'941.00	0.00	-16'800.00	302'141.00

Commentaires de la page 4

144 Prêts

1444001 Il s'agit du prêt accordé à la Fondation en faveur de la construction de logements pour personnes âgées (FMPA), par décision du Conseil général.

145 Participations, capital social

1454007 Au débit du compte, figure le versement de la part communale à l'augmentation du capital-actions de TransN SA, acceptée par le Conseil général.



Comptes 2019

Bilan détaillé		situation au 01.01.2019	Débit	Crédit	situation au 31.12.2019
1404090	Hangar Rochettes 10 (Feu + OPC)	1'494'600.00	0.00	-45'400.00	1'449'200.00
1404181	Station de pompage eau potable - La Tertillière	100'899.80	0.00	-5'000.00	95'899.80
1404182	Station de pompage eau potable - Perreux	324'000.21	0.00	-16'200.00	307'800.21
1404183	Réservoir - Chevalière I	661'866.53	0.00	-23'200.00	638'666.53
1404184	Réservoir - Chevalière II	458'000.20	0.00	-37'000.00	421'000.20
1405	Forêts	1'766'001.40	0.00	0.00	1'766'001.40
1405000	Forêts communales	1'766'001.40	0.00	0.00	1'766'001.40
1406	Biens mobiliers PA	277'565.00	209'830.10	-151'261.20	336'133.90
1406001	Equipement informatique Administration	1.00	0.00	0.00	1.00
1406002	Matériel-mobilier Administration	1.00	0.00	0.00	1.00
1406003	Véhicule Service de conciergerie	1.00	0.00	0.00	1.00
1406004	Abri bus	17'320.55	0.00	-8'200.00	9'120.55
1406005	Mobilier urbain	17'077.20	0.00	-3'500.00	13'577.20
1406006	Places de jeux	12'298.20	40'530.00	-41'730.00	11'098.20
1406007	Matériel-mobilier Cort'Agora	1.00	149'000.45	0.00	149'001.45
1406008	Equipement informatique collègues	1.00	0.00	0.00	1.00
1406009	Matériel-mobilier collègues	1.00	0.00	0.00	1.00
1406010	Matériel-mobilier Temple	0.00	20'299.65	0.00	20'299.65
1406020	Véhicule Sécurité publique	7'647.80	0.00	-7'646.80	1.00
1406021	Véhicules Service des travaux publics	108'978.25	0.00	-51'684.40	57'293.85
1406101	Appareils détection fuites d'eau	1.00	0.00	0.00	1.00
1406102	Système de dégermination La Chevalière	1.00	0.00	0.00	1.00
1406103	Tableau commande stat. pompage La Tertillière	1.00	0.00	0.00	1.00
1406301	Ecopoints	1.00	0.00	0.00	1.00
1406302	Conteneurs enterrés	114'233.00	0.00	-38'500.00	75'733.00
142	Immobilisations incorporelles	1.00	19'348.35	0.00	19'349.35
1429	Autres immobilisations incorporelles	1.00	19'348.35	0.00	19'349.35
1429001	Plan d'aménagement	1.00	19'348.35	0.00	19'349.35
144	Prêts	0.00	120'000.00	0.00	120'000.00
1444	Prêts aux entreprises publiques	0.00	120'000.00	0.00	120'000.00
1444001	FMPA - 19-24 - fr.120'000 - 0.5%	0.00	120'000.00	0.00	120'000.00
145	Participations, capital social	2'296'868.00	42'636.00	0.00	2'339'504.00
1454	Participations aux entreprises publiques	2'296'868.00	42'636.00	0.00	2'339'504.00
1454001	CADBAR - 45 actions	586'328.00	0.00	0.00	586'328.00
1454002	Eli10 SA - 141'541 actions	259'321.00	0.00	0.00	259'321.00
1454003	Groupe E SA - 1'450 actions	374'017.00	0.00	0.00	374'017.00
1454004	NeuchEole SA - 4'692 actions	225'878.00	0.00	0.00	225'878.00
1454005	Société de navigation LNM SA - 5'800 actions	3'002.00	0.00	0.00	3'002.00
1454006	SA immobil. du Théâtre régional de Neuchâtel - 258 actions	363'750.00	0.00	0.00	363'750.00
1454007	TransN SA - 21'021'050 actions	297'669.00	42'636.00	0.00	340'305.00
1454008	Vadec SA - 2'059 actions	186'903.00	0.00	0.00	186'903.00
2	PASSIF	-66'975'655.65	28'569'543.50	-24'888'533.14	-63'294'645.29
20	Capitaux de tiers	-24'181'722.62	17'890'928.17	-13'909'331.04	-20'200'125.49
200	Engagements courants	-5'610'008.98	12'899'041.83	-9'387'216.04	-2'098'183.19
2000	Engagements courants (livraisons et prestations de tiers)	-3'252'317.85	10'402'373.55	-8'883'747.60	-1'733'691.90
2000000	Engagements courants (livraisons et de prestations de tiers)	-3'252'317.85	10'402'373.55	-8'883'747.60	-1'733'691.90
2001	Comptes courants avec des tiers	-4'908.65	16'561.95	-12'775.75	-1'122.45
2001001	Charges d'immeubles PF 01.07.18 - 30.06.19	-4'908.65	3'134.40	1'774.25	0.00
2001002	Charges d'immeubles PF 01.07.19 - 30.06.20	0.00	13'337.15	-14'550.00	-1'212.85
2001003	Charges d'immeubles PF 01.07.20 - 30.06.21	0.00	90.40	0.00	90.40
2002	Impôts	-79'538.28	209'787.13	-219'496.52	-89'247.67
2002200	Compte d'attente TVA	-79'538.28	210'359.54	-220'068.93	-89'247.67
2002201	TVA due fonctionnement – Déchets	0.00	-202.50	202.50	0.00
2002203	TVA due fonctionnement – Energie	0.00	-273.45	273.45	0.00
2002205	TVA due fonctionnement – Epuration	0.00	-97.65	97.65	0.00
2002207	TVA due fonctionnement – Eaux (2.5 %)	0.00	1.15	-1.15	0.00
2002211	TVA due fonctionnement – Port	0.00	0.04	-0.04	0.00
2005	Comptes courants internes	-2'270'319.20	2'270'319.20	-271'196.17	-271'196.17
2005000	Compte courant créanciers	-2'270'319.20	2'270'319.20	-271'196.17	-271'196.17
2006	Dépôts et cautions	-2'925.00	0.00	0.00	-2'925.00

Commentaires de la page 5

201 Engagements envers des intermédiaires financiers

2010201 Pour assurer un niveau de trésorerie suffisant et pour faire coïncider certaines échéances permettant de conclure ensuite des emprunts à long terme, nous procédons ponctuellement à des emprunts à court terme. En 2019, les opérations suivantes ont été effectuées :

Montant	Durée	Taux
1'000'000 fr.	97 jours	- 0,3 %
1'000'000 fr.	134 jours	- 0,3 %

205 Provisions à court terme

2050000 La Loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) nous impose de porter au bilan la valeur des heures supplémentaires et des vacances non prises par les collaborateurs au 31 décembre. Pour l'ensemble des services communaux, cette valeur a augmenté de 11'731 fr. par rapport à l'année précédente.

206 Engagements financiers à long terme

2063003 En 2019, un emprunt de 2'500'000 fr est arrivé à échéance et a été remboursé. En parallèle, un nouvel emprunt d'un montant de 2'000'000 fr. a été contracté pour une durée de 12 ans, au taux fixe de 0,27 %.

208 Provisions à long terme

2086001 La provision concernant l'assainissement de la caisse de pensions Prévoyance.ne a été dissoute à la demande de l'Etat, car elle contrevenait aux règles « MCH 2 ».

290 Financements spéciaux enregistrés comme capitaux propres

2900100 et suivants Il s'agit des « réserves » liées aux chapitres autofinancés. On y voit les variations découlant des attributions ou prélèvements comptabilisés en 2019, lesquels correspondent aux excédents de revenus ou de charges desdits chapitres, ainsi qu'aux prélèvements à ces réserves.

291 Fonds

2911000 Conformément à la décision du Conseil général, un montant de 40'530 fr. a été prélevé sur ce legs afin d'amortir l'investissement consenti pour l'assainissement des places de jeux.

293 Préfinancements

2930001 Le montant figurant au débit du compte est le prélèvement au préfinancement destiné à neutraliser l'amortissement relatif à la réfection de la chaussée de l'avenue François-Borel.



Comptes 2019

Bilan détaillé		situation au 01.01.2019	Débit	Crédit	situation au 31.12.2019
2006000	Dépôt de garantie clés diverses	-2'925.00	0.00	0.00	-2'925.00
201	Engagements financiers à court terme	0.00	1'000'000.00	-2'000'000.00	-1'000'000.00
2010	Engagements envers des intermédiaires financiers	0.00	1'000'000.00	-2'000'000.00	-1'000'000.00
2010201	Divers emprunts à courts termes	0.00	1'000'000.00	-2'000'000.00	-1'000'000.00
204	Passifs de régularisation	-563'608.28	677'912.31	-499'983.97	-385'679.94
2041	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-335'832.43	677'912.31	-516'196.47	-174'116.59
2041000	Passifs transitoires	-335'832.43	677'912.31	-516'196.47	-174'116.59
2044	Charges financières/revenus financiers	-227'775.85	0.00	16'212.50	-211'563.35
2044000	Charges financières/revenus financiers	-227'775.85	0.00	16'212.50	-211'563.35
205	Provisions à court terme	-63'896.33	0.00	-11'731.03	-75'627.36
2050	Provisions à court terme (prestations suppl. du personnel)	-63'896.33	0.00	-11'731.03	-75'627.36
2050000	Provisions à court terme HS + VAC	-63'896.33	0.00	-11'731.03	-75'627.36
206	Engagements financiers à long terme	-16'500'000.00	2'500'000.00	-2'000'000.00	-16'000'000.00
2063	Emprunts	-16'500'000.00	2'500'000.00	-2'000'000.00	-16'000'000.00
2063003	SUVA 09-19 - 2,5 Mio - 2.810%	-2'500'000.00	2'500'000.00	0.00	0.00
2063004	SUVA 10-20 - 3,0 Mio - 2.690%	-3'000'000.00	0.00	0.00	-3'000'000.00
2063005	BCGE 11-25 - 2,0 Mio - 2.500%	-2'000'000.00	0.00	0.00	-2'000'000.00
2063006	BCGE 11-26 - 2,0 Mio - 2.530%	-2'000'000.00	0.00	0.00	-2'000'000.00
2063007	Vetterli A. et I. 13-23 - 2,0 Mio - 1.850%	-2'000'000.00	0.00	0.00	-2'000'000.00
2063008	Axa 14-24 - 2,0 Mio - 1.850%	-2'000'000.00	0.00	0.00	-2'000'000.00
2063009	SUVA 15-27 - 3,0 Mio - 0.420%	-3'000'000.00	0.00	0.00	-3'000'000.00
2063010	SUVA 19-31 - 2 Mio - 0,270%	0.00	0.00	-2'000'000.00	-2'000'000.00
208	Provisions à long terme	-824'374.03	813'974.03	-10'400.00	-20'800.00
2081	Provisions pour les prétentions à long terme du personnel	-10'400.00	0.00	-10'400.00	-20'800.00
2081000	Provisions pour les prétentions à long terme du personnel	-10'400.00	0.00	-10'400.00	-20'800.00
2086	Provisions pour engagements de prévoyance	-813'974.03	813'974.03	0.00	0.00
2086001	Provision assainissement Prévoyance.ne	-813'974.03	813'974.03	0.00	0.00
209	Financements spéciaux enregistrés comme capitaux de tiers	-619'835.00	0.00	0.00	-619'835.00
2090	Financements spéciaux enregistrés comme capitaux de tiers	-619'835.00	0.00	0.00	-619'835.00
2090000	Taxes d'exemption pour locaux de protection civile (abris PC)	-619'835.00	0.00	0.00	-619'835.00
29	Capitaux propres	-42'793'933.03	10'678'615.33	-10'979'202.10	-43'094'519.80
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	-2'146'632.87	110'622.38	-286'952.45	-2'322'962.94
2900	Financements spéciaux enregistrés comme capitaux propres	-2'146'632.87	110'622.38	-286'952.45	-2'322'962.94
2900100	Financement spécial - eau	-947'344.82	27'629.43	0.00	-919'715.39
2900201	Financement spécial - épuration	-587'888.01	40'973.95	-149'154.21	-696'068.27
2900301	Financement spécial - déchets ménages	-145'439.39	0.00	-59'880.31	-205'319.70
2900401	Financement spécial - déchets entreprises	-50'651.53	0.00	-180.20	-50'831.73
2900500	Financement spécial - électricité	-42'019.00	42'019.00	0.00	0.00
2900700	Financement spécial - port	-373'290.12	0.00	-77'737.73	-451'027.85
291	Fonds	-1'483'798.58	176'088.90	-398'987.44	-1'706'697.12
2910	Fonds enregistrés comme capitaux propres	-1'334'276.58	135'558.90	-398'987.44	-1'597'705.12
2910000	Taxes compensatoires pour places de stationnement	-123'668.65	51'718.90	-22'500.00	-94'449.75
2910100	Fonds forestier	-24'365.90	16'500.00	-89'012.50	-96'878.40
2910300	Réserve taxes d'équipement (dessertes)	-1'126'165.95	29'840.00	-158'184.00	-1'254'509.95
2910400	Fonds places de parcs	0.00	37'500.00	-37'500.00	0.00
2910600	Fonds pour redevance à vocation énergétique (bâtiments)	-28'658.04	0.00	-45'205.47	-73'863.51
2910601	Fonds pour redevance à vocation énergétique	-28'658.04	0.00	-45'205.47	-73'863.51
2910700	Réserve entretien ouvrages AF	-2'760.00	0.00	-1'380.00	-4'140.00
2911	Legs + fondations sans personnalité jurid. (capitaux propres)	-149'522.00	40'530.00	0.00	-108'992.00
2911000	Legs + fondations sans personnalité jurid. (capitaux propres)	-149'522.00	40'530.00	0.00	-108'992.00
293	Préfinancements	-1'634'300.00	29'000.00	0.00	-1'605'300.00
2930	Préfinancements	-1'634'300.00	29'000.00	0.00	-1'605'300.00
2930001	Préfinancement avenue François-Borel	-734'500.00	19'600.00	0.00	-714'900.00

Commentaires de la page 6

2930002 Le montant figurant au débit du compte est le prélèvement au préfinancement destiné à neutraliser l'amortissement relatif à la réfection de la chaussée de la rue des Chavannes.

295 Réserve liée au retraitement du patrimoine administratif

2950001 Le montant qui avait été attribué à la réserve d'amortissements du retraitement du patrimoine administratif, en 2018, a été réduit de moitié, à la demande de l'Etat, car il contrevenait aux règles « MCH 2 ».

299 Excédent/découvert du bilan

2990000 L'excédent de charges de l'exercice 2019 s'élève à 9'515'858 fr.

2999000 La fortune nette s'élève à 14'776'281 fr. Si l'on ajoute à de celle-ci le montant de l'excédent de revenus de l'exercice 2019, l'excédent du bilan s'élève à 24'292'139 fr. au 31 décembre.



Comptes 2019

Bilan détaillé		situation au 01.01.2019	Débit	Crédit	situation au 31.12.2019
2930002	Préfinancement rue des Chavannes	-899'800.00	9'400.00	0.00	-890'400.00
294	Réserve de politique budgétaire	-4'869'061.34	0.00	0.00	-4'869'061.34
2940	Réserve de politique budgétaire	-4'869'061.34	0.00	0.00	-4'869'061.34
2940000	Réserve conjoncturelle	-4'869'061.34	0.00	0.00	-4'869'061.34
295	Réserve liée au retraitement	-17'345'100.00	9'585'500.00	0.00	-7'759'600.00
2950	Réserves liées au retraitement	-17'345'100.00	9'585'500.00	0.00	-7'759'600.00
2950001	Réserve d'amortissements du retraitement du PA	-17'345'100.00	9'585'500.00	0.00	-7'759'600.00
296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	-538'758.71	0.00	0.00	-538'758.71
2960	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	-538'758.71	0.00	0.00	-538'758.71
2960000	Réserve liée à la réévaluation du PF	-538'758.71	0.00	0.00	-538'758.71
299	Excédent/découvert du bilan	-14'776'281.53	777'404.05	-10'293'262.21	-24'292'139.69
2990	Résultat annuel	777'404.05	0.00	-10'293'262.21	-9'515'858.16
2990000	Résultat annuel	777'404.05	0.00	-10'293'262.21	-9'515'858.16
2999	Résultats cumulés des années précédentes	-15'553'685.58	777'404.05	0.00	-14'776'281.53
2999000	Résultats cumulés des années précédentes (fortune nette)	-15'553'685.58	777'404.05	0.00	-14'776'281.53

Comptes d'exploitation détaillés

- Classification fonctionnelle
- Classification par nature

Commentaires de la page 1

01100 Conseil général

- 30000.00 Le montant des jetons de présence aux séances du Conseil général et des commissions communales est déterminé par l'arrêté du Conseil général du 5 novembre 2009.
- 31020.00 Les dates des séances du Conseil général, les décisions de celui-ci, ainsi que les mutations (avis de proclamation, puis validation de nouveaux conseillers généraux) nécessitent la publication d'avis officiels.
- 31320.00 Dans cette rubrique figure le coût de la révision annuelle des comptes communaux par notre fiduciaire.
- 31990.00 Ce compte enregistre, à chaque début de législature, le coût des élections communales (impression des bulletins, publications diverses, dépouillement, etc.). Durant les autres années de la législature, on y trouve les dépenses liées à l'achat de subsistance pour les personnes convoquées au bureau de dépouillement.

01200 Conseil communal

- 30000.02 et suivants Chaque conseiller communal touche un salaire mensuel fixe de 1'200 fr. brut, qui couvre les heures consacrées aux séances du Conseil général et du Conseil communal, ainsi que les heures consacrées à certaines tâches particulières et représentatives. Cette dépense figure dans le compte 30000.02. En plus de ce salaire, une indemnité mensuelle forfaitaire de 50 fr. pour frais de déplacements est versée aux membres de l'exécutif (voir compte 31700.00). Le surplus d'heures spéciales non incluses dans le salaire mensuel fixe est rétribué au prix de 50 fr. brut par heure de vacation. Cette dépense figure dans le compte 30000.03.
- 31020.00 Dans ce compte figure, entre autres, le coût de publication d'avis officiels en relation avec les activités du Conseil communal.
- 31051.00 Dans ce montant sont compris les apéritifs et autres vins d'honneur offerts par le Conseil communal à l'occasion de réceptions officielles ou à des sociétés ou groupements, ainsi que les divers achats de vins. Le repas offert annuellement aux employés communaux, divers cadeaux et fleurs offerts à l'occasion de mises à la retraite, de naissances, de mariages et décès au sein du personnel sont également inclus dans cette rubrique. Nous comptabilisons également dans ce compte les frais de réception des jeunes de 18 ans et ceux de la réception des nonagénaires et couples fêtant leurs 50 et 60 ans de mariage.
- 31530.00 Il s'agit des charges de maintenance informatique du Conseil communal (téléphonie, accès au réseau, ordinateurs, imprimante et licences).
- 31990.00 Le Conseil communal octroie généralement durant l'année quelques dons ou soutiens financiers.
- 43090.00 Nous comptabilisons dans ce compte les jetons de présence perçus par les membres du Conseil communal faisant partie d'un syndicat intercommunal, devant être reversés à la Commune puisque l'indemnisation de ces différentes représentations est dorénavant incluse dans le salaire de base (voir commentaire du compte 30000.02, ci-dessus).

02100 Service financier

Pas de commentaires



Comptes 2019

Classification fonctionnelle		Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
ADMINISTRATION GENERALE		-8'396'896.30	1'588'500	-9'985'396	1'413'639.17	-9'810'535
	Charges	1'999'399.09	2'016'400	-17'001	1'956'463.98	42'935
	Revenus	-10'396'295.39	-427'900	-9'968'395	-542'824.81	-9'853'471
01	Législatif et exécutif	203'809.21	220'300	-16'491	204'143.59	-334
	Charges	210'409.71	225'300	-14'890	209'760.09	650
	Revenus	-6'600.50	-5'000	-1'601	-5'616.50	-984
01100	Conseil général	23'905.30	28'500	-4'595	24'926.25	-1'021
30	Charges de personnel	11'335.00	14'000	-2'665	11'670.00	-335
30000.00	Jetons de présence CG et Commissions	11'335.00	14'000	-2'665	11'670.00	-335
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	9'570.30	11'500	-1'930	10'256.25	-686
31000.00	Matériel de bureau	0.00	2'000	-2'000	0.00	0
31020.00	Imprimés, publications	2'011.20	2'000	11	3'848.10	-1'837
31320.00	Honoraires de conseillers externes	7'108.20	6'500	608	6'408.15	700
31990.00	Autres charges d'exploitation	450.90	1'000	-549	0.00	451
39	Imputations internes	3'000.00	3'000	0	3'000.00	0
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	3'000.00	3'000	0	3'000.00	0
01200	Conseil communal	179'903.91	191'800	-11'896	179'217.34	687
30	Charges de personnel	137'326.95	143'700	-6'373	139'849.45	-2'523
30000.02	Honoraires du Conseil communal	72'000.00	72'000	0	72'000.00	0
30000.03	Jetons de présence du Conseil communal	54'725.00	58'200	-3'475	56'487.50	-1'763
30400.00	Alloc. pour enfants et alloc. de formation	606.50	1'600	-994	1'377.60	-771
30490.00	Autres allocations (indemnités de piquet)	175.00	0	175	0.00	175
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	6'971.60	8'200	-1'228	7'090.40	-119
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	247.00	300	-53	250.35	-3
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	2'308.45	2'800	-492	2'345.50	-37
30591.00	Fonds de formation professionnelle	95.90	100	-4	97.50	-2
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	197.50	300	-103	200.60	-3
30990.00	Autres charges du personnel	0.00	200	-200	0.00	0
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	48'877.46	52'800	-3'923	44'684.39	4'193
31000.00	Matériel de bureau	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31020.00	Imprimés, publications	268.80	1'000	-731	171.75	97
31051.00	Frais de réceptions	30'386.86	32'000	-1'613	23'991.09	6'396
31100.01	Mobilier de bureau	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31130.00	Matériel informatique	0.00	500	-500	13.45	-13
31300.03	Téléphones	162.00	0	162	0.00	162
31340.01	Assurances choses et RC	303.95	400	-96	305.55	-2
31340.02	Primes d'assurances véhicules	329.10	400	-71	323.10	6
31530.00	Entretien du matériel informatique	12'644.00	12'500	144	13'449.00	-805
31700.00	Frais de déplacements et autres frais	3'000.00	3'000	0	3'140.00	-140
31990.00	Autres charges d'exploitation	1'782.75	1'000	783	3'290.45	-1'508
39	Imputations internes	300.00	300	0	300.00	0
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	300.00	300	0	300.00	0
43	Revenus divers	-6'600.50	-5'000	-1'601	-5'616.50	-984
43090.00	Autres revenus d'exploitation	-6'600.50	-5'000	-1'601	-5'616.50	-984
02	Services généraux	-8'600'705.51	1'368'200	-9'968'906	1'209'495.58	-9'810'201
	Charges	1'788'989.38	1'791'100	-2'111	1'746'703.89	42'285
	Revenus	-10'389'694.89	-422'900	-9'966'795	-537'208.31	-9'852'487
02100	Service financier	250'510.54	184'200	66'311	172'493.89	78'017
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	313'882.78	245'200	68'683	231'598.12	82'285
31000.00	Matériel de bureau	257.10	2'000	-1'743	7.90	249
31020.02	Publications et annonces	0.00	500	-500	0.00	0

Commentaires de la page 2

- 31300.04 Les frais de poursuites liés à la perception des impôts par l'Etat sont également imputés dans ce compte.
- 31331.00 Cette rubrique comporte les frais que nous facture l'Etat pour la gestion et la perception de l'impôt. Dès 2018, ces frais s'élèvent à 20 fr. par contribuable, tant pour les personnes physiques que morales ; auparavant, ils étaient fixés à 18 fr. par contribuable.
- 31530.00 La redevance pour la maintenance du système informatique, assurée par le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), est définie au travers d'une convention. Cette maintenance couvre l'entretien du matériel, l'hébergement de données, ainsi que le développement et le suivi des applications informatiques nécessaires aux services administratifs.
- 31811.01 On comptabilise dans ce compte les recettes fiscales négatives telles que pertes sur débiteurs, remises d'impôts et autres créances fiscales non recouvrables, suite à l'insolvabilité du contribuable ou au renoncement de l'office compétent (exonération).
- 31990.00 On trouve dans cette rubrique les frais facturés par SIX Paynet pour les transactions payées au guichet par cartes de crédits ou débits directs, ainsi que les frais facturés par PostFinance pour la gestion de nos « e-factures » (255 fr.).
- 42900.01 Depuis 2014, nous confions à un bureau externe le mandat de recouvrement d'actes de défaut de biens (ADB) accumulés au cours de ces dernières années. Ce bureau nous reverse le 75% des créances récupérées (1'321 fr.). L'Office de perception a également pu procéder à des récupérations sur ADB de créances fiscales (27'989 fr.).

02200 Administration (général)

- 30100.00 Durant l'exercice écoulé, l'Administration a compté en moyenne 5,8 équivalents plein temps et deux apprentis (2018 : 6,8 + 2 apprentis).
- 30108.00 La Loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) nous impose de faire apparaître dans nos comptes la valeur des heures supplémentaires et des vacances non prises au 31 décembre. Par rapport à l'année précédente, cette valeur a diminué de 1'809 fr.
- 30990.00 Cette rubrique comporte les frais liés à la formation de nos apprentis (matériel scolaire, inscription aux examens), la cotisation de 350 fr. en tant que membre de l'Organisation régionale de formation du Canton de Neuchâtel (ORF-NE), ainsi qu'un forfait de 300 fr. par apprenti employé de commerce, pour les frais d'organisation des cours interentreprises organisés par l'ORF-NE.
- 31000.00 Les achats de papier et de diverses fournitures de bureau pour tous les services sont comptabilisés sous cette rubrique, additionnés à ceux de tous les outils de travail et du matériel de bureau utilisés pour le bon fonctionnement de l'Administration.
- 31020.00 Les fournitures de papier à lettre, les impressions d'enveloppes et de formulaires, dont le coût est comptabilisé dans cette rubrique ne concernent pas uniquement l'Administration, raison pour laquelle nous en refacturons une partie à d'autres services communaux (voir compte 49300.00).
- 31020.01 Voir commentaire du compte 31000.00 ci-dessus.
- 31020.02 Ici figure le coût des annonces officielles faites par la Commune dans les journaux (informations, tous-ménages, mises au concours, etc.).
- 31530.00 La redevance pour la maintenance du système informatique, assurée par le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), est définie au travers d'une convention. Cette maintenance couvre l'entretien du matériel, l'hébergement de données, ainsi que le développement et le suivi des applications informatiques nécessaires aux services administratifs.



Comptes 2019

Classification fonctionnelle	Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
31100.01 Mobilier de bureau	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31100.02 Machines de bureau	543.00	1'000	-457	543.00	0
31300.01 Frais postaux	3'478.93	8'000	-4'521	7'133.26	-3'654
31300.02 Frais bancaires	482.90	500	-17	0.00	483
31300.03 Téléphones	769.40	700	69	574.65	195
31300.04 Frais de poursuites	30'695.38	24'000	6'695	27'135.81	3'560
31300.05 Cotisations	120.00	0	120	0.00	120
31300.14 Frais d'actes notariés	1'320.00	0	1'320	0.00	1'320
31331.00 Frais de participation au Bordereau Unique	64'580.00	60'000	4'580	64'100.00	480
31530.00 Entretien du matériel informatique	13'009.40	12'500	509	13'599.00	-590
31811.01 ADB, remises et non-valeur PP	194'772.33	128'500	66'272	108'686.18	86'086
31811.02 ADB, remises et non-valeur PM	0.00	2'000	-2'000	0.00	0
31811.03 ADB, remises et non-valeur ISIS	1'691.15	2'000	-309	5'526.97	-3'836
31990.00 Autres charges d'exploitation	2'163.19	2'500	-337	4'291.35	-2'128
42 Taxes	-63'313.83	-61'000	-2'314	-56'371.65	-6'942
42100.00 Emoluments administratifs	-4'000.00	-4'000	0	-4'300.02	300
42600.01 Remboursements frais de poursuites	-23'150.99	-17'000	-6'151	-19'175.00	-3'976
42600.03 Frais de rappels	-6'851.86	-5'000	-1'852	-6'905.33	53
42900.01 Récupérations ADB	-29'310.98	-35'000	5'689	-25'991.30	-3'320
43 Revenus divers	-58.41	0	-58	-2'732.58	2'674
43090.00 Autres revenus d'exploitation	-58.41	0	-58	-2'732.58	2'674
02200 Administration (général)	-9'216'194.91	761'500	-9'977'695	600'532.51	-9'816'727
30 Charges de personnel	835'749.52	849'900	-14'150	851'899.83	-16'150
30100.00 Salaires du personnel	666'979.90	665'200	1'780	708'549.35	-41'569
30108.00 Variation provision HS + VAC	-1'809.28	0	-1'809	-15'786.52	13'977
30109.00 Rmbt salaires personnel admin. et d'exploitation	-366.40	0	-366	0.00	-366
30400.00 Alloc. pour enfants et alloc. de formation	5'103.00	6'200	-1'097	6'696.00	-1'593
30490.00 Autres allocations (indemnités de piquet)	785.00	1'400	-615	750.00	35
30500.00 Cotis. patron. AVS,AI,APG,AC,frais adm.	41'984.75	40'200	1'785	44'368.85	-2'384
30509.00 Rmbt cotis. patron. AVS,AI,APG,AC, frais adm.	-22.80	0	-23	0.00	-23
30520.00 Cotis. patron. à la caisse de pensions	98'961.80	106'200	-7'238	96'130.05	2'832
30530.00 Cotis. patron. aux assurances-accidents	1'483.95	1'300	184	1'633.65	-150
30540.00 Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	13'811.10	13'800	11	14'591.00	-780
30550.00 Cotis. patron. assurances indemn. journ. maladie	4'128.20	4'200	-72	4'332.35	-204
30550.02 Indemnités de l'assurance maladie	0.00	0	0	-16'002.90	16'003
30591.00 Fonds de formation professionnelle	572.15	600	-28	604.60	-32
30592.00 Cotis. patron. aux structures d'accueil	1'183.35	1'200	-17	1'251.05	-68
30900.00 Formation et perfectionnement du personnel	1'080.00	6'500	-5'420	2'140.00	-1'060
30910.00 Recrutement du personnel	0.00	0	0	1'560.55	-1'561
30990.00 Autres charges du personnel	1'874.80	3'100	-1'225	1'081.80	793
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	97'990.45	127'100	-29'110	102'840.30	-4'850
31000.00 Matériel de bureau	6'379.85	8'000	-1'620	6'270.00	110
31010.00 Matériel d'exploitation, fournitures	15.80	0	16	173.10	-157
31020.00 Imprimés, publications	3'745.75	7'600	-3'854	2'367.25	1'379
31020.01 Photocopies	6'365.05	6'000	365	5'823.40	542
31020.02 Publications et annonces	3'152.10	7'000	-3'848	1'351.85	1'800
31030.00 Littérature spécialisée, magazines	460.00	500	-40	454.00	6
31100.01 Mobilier de bureau	0.00	300	-300	8.95	-9
31100.02 Machines de bureau	0.00	100	-100	387.75	-388
31130.00 Matériel informatique	3'631.65	4'000	-368	0.00	3'632
31180.00 Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	15.50	100	-85	2'720.90	-2'705
31300.03 Téléphones	2'164.55	4'500	-2'335	3'924.40	-1'760
31300.05 Cotisations	1'875.90	2'200	-324	2'095.90	-220
31300.12 Ports et affranchissements	19'394.85	28'500	-9'105	26'170.60	-6'776
31300.13 Archiviste intercommunal	9'291.15	11'200	-1'909	7'606.20	1'685
31300.80 Contrats de maintenance	314.50	300	15	861.30	-547
31332.01 Frais de connexion au nœud cantonal (SIEN)	8'662.00	9'000	-338	8'737.05	-75
31340.01 Assurances choses et RC	1'588.60	2'700	-1'111	1'674.10	-86
31340.02 Primes d'assurances véhicules	329.10	300	29	323.10	6
31340.03 Prime d'assurance cautionnement	894.60	0	895	894.60	0
31500.00 Entretien meubles, machines et appareils	754.10	500	254	0.00	754
31510.00 Entretien de machines, appareils et outils	11.85	1'800	-1'788	91.55	-80
31530.00 Entretien du matériel informatique	27'541.05	30'000	-2'459	28'576.80	-1'036

Commentaires de la page 3

- 43900.00 A la demande de l'Etat, et pour respecter les règles du « MCH2 », la provision constituée pour la part communale à l'assainissement financier de la caisse de pensions Prévoyance.ne (compte 2086001 du bilan) a été dissoute, générant un revenu extraordinaire de 813'974 fr.
- 46110.01 L'Etat nous verse un dédommagement pour la perception de la redevance cantonale sur l'eau potable dont nous sommes chargés. Il est composé d'un forfait de 1'500 fr. auquel s'ajoute un montant équivalent à 50 centimes par habitant.
- 46110.03 Une indemnité de l'Etat est versée à la Commune pour son travail consistant à notifier aux débiteurs domiciliés sur son territoire les commandements de payer émis par les Offices de poursuites et faillites.
- 48950.00 Sur proposition de la Commission financière formulée lors de l'adoption des comptes de l'exercice 2018, le Conseil général a décidé de doter la « Réserve d'amortissements du retraitement du patrimoine administratif (compte 2950001 du bilan) d'un montant permettant de neutraliser totalement les effets dudit retraitement sur le montant des amortissements. Cependant, les règles du « MCH2 » n'autorise cette neutralisation que sur une durée de 20 ans. Dès lors, à la demande de l'Etat, la réserve constituée a dû être diminuée d'un montant de 9'129'000 fr., générant un revenu extraordinaire comptabilisé dans cette rubrique.
- 49100.00 Une partie des charges salariales nettes de l'Administration est imputée dans les chapitres suivants :
- 34110 – Port ;
 - 71010 – Approvisionnement en eau ;
 - 72010 – Traitement des eaux usées.
- En outre, nous comptabilisons dans ce compte la moitié (2,5 %) d'un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations des bâtiments du patrimoine financier pour la participation de l'Administration communale aux travaux de gérance de ces immeubles La seconde moitié (2,5 %) de ce montant forfaitaire est comptabilisé dans le chapitre 79000 (Aménagement du territoire) pour la participation du Service technique auxdits travaux de gérance (voir commentaires des rubriques 39100.00 des chapitres 963001 à 963012).
- 49300.00 Dans cette rubrique, figurent diverses fournitures « facturées » à d'autres services communaux.
- 49300.02 Conformément aux dispositions du règlement d'exécution de la loi sur le traitement des déchets, des frais administratifs correspondant à un montant de 25 fr. par facture de taxe déchets sont imputés au chapitre 73010 « Gestion des déchets ménages » (voir compte 39300.00 du chapitre mentionné précédemment).

02900 Immeubles administratifs

- 30100.00 Le Service de conciergerie compte 4 équivalents plein temps et un apprenti (2018 : 4 + 1 apprenti).
- 30108.00 La Loi sur les finances de l'Etat et des Communes (LFinEC) nous impose de faire apparaître dans nos comptes la valeur des heures supplémentaires et des vacances non prises au moment du bouclage. Par rapport à l'année précédente, cette valeur a diminué de 3'618 fr.
- 30900.00 Les collaborateurs du Service de conciergerie suivent périodiquement des cours de formation continue et de perfectionnement. Les frais de formation des apprentis sont également comptabilisés dans cette rubrique.
- 31200.01 Les frais d'éclairage et de chauffage du Centre administratif sont entièrement comptabilisés dans cette rubrique. Le Centre administratif est chauffé par l'installation de Cort'Agora. La contrepartie des frais de chauffage se trouve dans le compte 44790.04 du chapitre 34203).
- 31200.02 Les panneaux photovoltaïques installés sur le toit du bâtiment administratif ont permis de réinjecter du courant électrique dans le réseau pour une valeur de 1'381 fr., directement déduits de la facture d'électricité d'Eli10 SA.
- 31300.00 En 2019, une entreprise privée de nettoyages nous a facturé les heures de travail d'un de ses employés, mandaté par la Commune pour palier à l'absence partielle, pour cause de maladie, d'un membre du Service de conciergerie. Cette dépense reste toutefois inférieure au montant des indemnités versées par notre assurance perte de gain (voir compte 30550.02, ci-dessus)
- 31300.80 Ce compte englobe notamment le contrat de maintenance pour l'entretien de l'ascenseur et celui pour l'abonnement et la location de lignes téléphoniques du système de détection incendie.
- 31340.04 L'ECAP nous facture, en plus de sa prime habituelle, celle du contrat d'abonnement relatif au raccordement d'installations et de détection incendie et de gaz à la centrale neuchâteloise d'urgence de la Police neuchâteloise (620 fr.).
- 31440.00 Une des barrières en verre, et son profil métallique, du pont devant la fontaine au sud du bâtiment communal a dû être remplacée suite à un acte de vandalisme (2'759 fr.). La plainte contre inconnu n'a pas abouti, mais l'assurance nous a remboursé le prix du verre uniquement (1'750 fr., voir compte 42600.00).
- 31510.00 Ce compte englobe, entre autres dépenses, le coût des services d'entretien du véhicule du Service de conciergerie.



Comptes 2019

Classification fonctionnelle	Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
31700.00 Frais de déplacements et autres frais	1'012.45	1'800	-788	1'736.75	-724
31920.01 Droits d'auteurs	317.75	400	-82	317.75	0
31990.00 Autres charges d'exploitation	72.30	300	-228	273.00	-201
42 Taxes	-8'257.60	-9'000	742	-114'938.33	106'681
42100.00 Emoluments administratifs	-8'257.60	-9'000	742	-114'938.33	106'681
43 Revenus divers	-814'039.03	-500	-813'539	-740.00	-813'299
43090.00 Autres revenus d'exploitation	-65.00	-500	435	-740.00	675
43900.00 Autres revenus	-813'974.03	0	-813'974	0.00	-813'974
46 Revenus de transfert	-38'111.50	-33'900	-4'212	-34'793.09	-3'318
46110.01 Dédommag. perception redevance sur l'eau	-3'873.50	-3'900	27	-3'865.50	-8
46110.02 Dédommag. perception redevance LAEL	0.00	0	0	-770.59	771
46110.03 Dédommag. pour notification de poursuites	-34'238.00	-30'000	-4'238	-30'157.00	-4'081
48 Revenus extraordinaires	-9'129'000.00	0	-9'129'000	0.00	-9'129'000
48950.00 Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-9'129'000.00	0	-9'129'000	0.00	-9'129'000
49 Imputations internes	-160'526.75	-172'100	11'573	-203'736.20	43'209
49100.00 Imput. internes pour prestations de services	-88'676.75	-90'600	1'923	-121'786.20	33'109
49300.00 Imput. internes frais administratifs et d'exploitation	-13'500.00	-13'500	0	-23'500.00	10'000
49300.02 Imput. déchets	-58'350.00	-68'000	9'650	-58'450.00	100
02900 Immeubles administratifs	364'978.86	422'500	-57'521	436'469.18	-71'490
30 Charges de personnel	397'555.48	433'100	-35'545	426'056.19	-28'501
30100.00 Salaires du personnel	332'085.30	333'300	-1'215	330'309.80	1'776
30108.00 Variation provision HS + VAC	-3'618.77	0	-3'619	2'862.04	-6'481
30400.00 Alloc. pour enfants et alloc. de formation	4'860.00	6'500	-1'640	7'290.00	-2'430
30490.00 Autres allocations (indemnités de piquet)	4'950.00	6'000	-1'050	4'950.00	0
30500.00 Cotis. patron. AVS,AI,APG,AC,frais adm.	20'012.15	20'900	-888	21'263.00	-1'251
30520.00 Cotis. patron. à la caisse de pensions	44'994.60	45'100	-105	41'235.60	3'759
30530.00 Cotis. patron. aux assurances-accidents	6'488.65	7'800	-1'311	8'156.75	-1'668
30540.00 Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	6'557.05	7'000	-443	6'966.35	-409
30550.00 Cotis. patron. assurances indemn. journ. maladie	1'960.05	2'200	-240	2'081.50	-121
30550.02 Indemnités de l'assurance maladie	-23'109.10	0	-23'109	-3'329.30	-19'780
30591.00 Fonds de formation professionnelle	271.65	300	-28	288.55	-17
30592.00 Cotis. patron. aux structures d'accueil	562.10	600	-38	597.40	-35
30900.00 Formation et perfectionnement du personnel	697.75	2'400	-1'702	3'364.70	-2'667
30910.00 Recrutement du personnel	100.00	0	100	0.00	100
30990.00 Autres charges du personnel	744.05	1'000	-256	19.80	724
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	54'425.05	49'300	5'125	39'810.45	14'615
31000.00 Matériel de bureau	0.00	500	-500	0.00	0
31010.00 Matériel d'exploitation, fournitures	27.95	500	-472	18.15	10
31010.01 Produits de nettoyages	1'533.95	2'500	-966	1'411.10	123
31010.02 Carburants	600.75	900	-299	591.10	10
31020.02 Publications et annonces	425.60	500	-74	0.00	426
31100.00 Meubles, machines et appareils de bureau	347.65	500	-152	1'249.10	-901
31100.01 Mobilier de bureau	0.00	500	-500	0.00	0
31110.00 Machines, appareils, véhicules et outils	0.00	0	0	89.45	-89
31120.00 Acquisition de vêtements, linges, rideaux	2'251.35	2'500	-249	2'033.90	217
31200.01 Chauffage	7'044.40	5'400	1'644	6'177.40	867
31200.02 Electricité	774.90	3'500	-2'725	2'147.44	-1'373
31200.03 Eau	1'278.95	1'500	-221	1'489.26	-210
31200.04 Déchets	466.95	1'000	-533	444.95	22
31300.00 Prestations de services de tiers	18'739.80	6'000	12'740	0.00	18'740
31300.03 Téléphones	510.00	1'000	-490	587.85	-78
31300.80 Contrats de maintenance	8'260.30	9'000	-740	8'473.95	-214
31340.01 Assurances choses et RC	792.35	900	-108	781.50	11
31340.02 Primes d'assurances véhicules	933.35	1'000	-67	835.90	97
31340.04 Primes d'assurances ECAP (PA)	2'627.30	1'800	827	2'600.15	27
31340.05 Primes d'assurances bâtiments PA	1'308.25	2'300	-992	1'232.05	76
31370.02 Taxes routières pour véhic. de service (plaques)	425.75	500	-74	425.75	0
31440.00 Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	2'770.60	2'800	-29	5'981.90	-3'211
31500.00 Entretien meubles, machines et appareils	692.95	500	193	284.45	409
31510.00 Entretien de machines, appareils et outils	970.95	1'000	-29	64.20	907

Commentaires de la page 4

- 31530.00 La redevance pour la maintenance du système informatique, assurée par le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), est définie au travers d'une convention. Cette maintenance couvre l'entretien du matériel, l'hébergement de données, ainsi que le développement et le suivi des applications informatiques nécessaires aux services administratifs.
- 39400.00 Les intérêts de la dette communale sont répartis dans les chapitres concernés proportionnellement à la valeur résiduelle des actifs qui les composent. Le total des intérêts de la dette dont nous nous sommes acquittés en 2019 s'élève à 338'150 fr., dont 4,67 % sont imputés dans ce chapitre.
- 42406.24 Les principales recettes figurant dans ce compte proviennent des redevances communales pour l'usage du domaine public facturées aux consommateurs d'électricité. Les autres recettes figurant dans ce compte émanent des taxes d'hivernage de bateaux à terre (6'000 fr. environ) et des taxes de terrasses (9'800 fr. environ).
- 42600.00 Voir commentaire du compte 31440.00 ci-avant.
- 43090.00 On trouve dans ce compte la recette du « forfait annuel de conciergerie » pour l'entretien de l'immeuble de l'Impasse du Carraz 1.
- 48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 2950000 du bilan), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du patrimoine administratif (PA).



Comptes 2019

Classification fonctionnelle	Comptes 2019	Budget 2019	Ecarts	Comptes 2018	Ecarts
31530.00 Entretien du matériel informatique	1'581.00	2'000	-419	1'682.00	-101
31700.00 Frais de déplacements et autres frais	0.00	200	-200	0.00	0
31990.00 Autres charges d'exploitation	60.00	500	-440	1'208.90	-1'149
33 Amortissements du patrimoine administratif	73'600.00	67'600	6'000	73'600.00	0
33004.00 Amort. planifiés, terrains bâtis PA compte général	73'600.00	67'600	6'000	68'000.00	5'600
33004.01 Amortissements complémentaires suite retraite..	0.00	0	0	5'600.00	-5'600
39 Imputations internes	15'786.10	18'900	-3'114	20'899.00	-5'113
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	15'786.10	18'900	-3'114	20'899.00	-5'113
42 Taxes	-170'707.77	-146'400	-24'308	-118'296.46	-52'411
42400.00 Taxes d'utilis. et taxes prestations de services	0.00	-2'000	2'000	0.00	0
42406.24 Taxe d'utilisation du domaine public	-168'957.77	-144'400	-24'558	-115'794.51	-53'163
42500.00 Ventes	0.00	0	0	-969.05	969
42600.00 Remboursements de tiers	-1'750.00	0	-1'750	-1'532.90	-217
43 Revenus divers	-2'880.00	0	-2'880	0.00	-2'880
43090.00 Autres revenus d'exploitation	-2'880.00	0	-2'880	0.00	-2'880
48 Revenus extraordinaires	-2'800.00	0	-2'800	-5'600.00	2'800
48950.00 Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-2'800.00	0	-2'800	-5'600.00	2'800

Commentaires de la page 5

11100 Sécurité communale

- 30108.00 La Loi sur les finances de l'Etat et des Communes (LFinEC) nous impose de faire apparaître dans nos comptes la valeur des heures supplémentaires et des vacances non prises au moment du bouclage. Par rapport à l'année précédente, cette valeur a augmenté de 2'689 fr.
- 31020.02 Nous comptabilisons principalement dans cette rubrique les frais de publication des éventuels arrêtés de circulation pris par le Conseil communal.
- 31300.00 Notre participation aux frais du secrétariat du Conseil régional de sécurité publique (CRSP) s'est élevée à 1'737 fr.
- 31300.10 A certaines occasions, nous faisons appel à une entreprise de sécurité (par exemple lors de la célébration de la Fête nationale).
- 31530.00 La redevance pour la maintenance du système informatique, assurée par le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), est définie au travers d'une convention. Cette maintenance couvre l'entretien du matériel, l'hébergement de données, ainsi que le développement et le suivi des applications informatiques nécessaires aux services administratifs.
- 33006.01 Il s'agit de l'amortissement de la valeur du véhicule de l'agent de sécurité publique.
- 36120.00 Il s'agit du coût des mandats d'appui demandés aux agents de sécurité publique d'autres communes.
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 11100 "Sécurité communale" représente 0,02 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 42600.00 On trouve dans cette rubrique le produit de la refacturation aux communes alentours des heures effectuées pour leur compte par notre agent de sécurité publique, ainsi que la rémunération versée par le SCAN pour les retraits de plaques effectués par notre assistant de sécurité publique (1'600 fr.).
- 42700.00 On trouve dans cette rubrique le produit des amendes qui font l'objet d'une dénonciation de notre part au Service de la justice (bureau de créances judiciaires), qui se charge de recouvrer pour notre compte le produit des amendes, puis nous en rétrocède le 75 %.

14000 Questions juridiques

Pas de commentaires.



Comptes 2019

Classification fonctionnelle		Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE		483'534.69	423'600	59'935	393'271.71	90'263
Charges		765'444.24	654'800	110'644	1'100'416.64	-334'972
Revenus		-281'909.55	-231'200	-50'710	-707'144.93	425'235
11	Sécurité publique	84'687.19	98'700	-14'013	85'069.51	-382
Charges		121'862.19	144'900	-23'038	137'471.14	-15'609
Revenus		-37'175.00	-46'200	9'025	-52'401.63	15'227
11100	Sécurité communale	84'687.19	98'700	-14'013	85'069.51	-382
30	Charges de personnel	98'891.54	120'800	-21'908	116'317.24	-17'426
30100.00 Salaires du personnel		94'485.95	94'500	-14	93'323.10	1'163
30108.00 Variation provision HS + VAC		2'689.24	0	2'689	-1'097.51	3'787
30490.00 Autres allocations (indemnités de piquet)		2'350.00	2'500	-150	2'650.00	-300
30500.00 Cotis. patron. AVS,AI,APG,AC,frais adm.		4'811.05	6'000	-1'189	6'151.60	-1'341
30520.00 Cotis. patron. à la caisse de pensions		13'377.00	13'600	-223	13'558.80	-182
30530.00 Cotis. patron. aux assurances-accidents		126.70	200	-73	186.00	-59
30530.02 Indemnités de l'assurance accident		-21'773.00	0	-21'773	-1'659.20	-20'114
30540.00 Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA		1'576.50	2'000	-424	2'015.40	-439
30550.00 Cotis. patron. assurances indemn. journ. maladie		487.95	600	-112	623.70	-136
30591.00 Fonds de formation professionnelle		65.20	100	-35	83.65	-18
30592.00 Cotis. patron. aux structures d'accueil		134.95	200	-65	172.70	-38
30900.00 Formation et perfectionnement du personnel		560.00	1'000	-440	309.00	251
30990.00 Autres charges du personnel		0.00	100	-100	0.00	0
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	14'202.25	14'600	-398	12'743.90	1'458
31000.00 Matériel de bureau		318.25	500	-182	20.80	297
31010.02 Carburants		607.90	1'000	-392	1'079.75	-472
31020.02 Publications et annonces		1'969.65	0	1'970	1'218.70	751
31100.00 Meubles, machines et appareils de bureau		0.00	500	-500	0.00	0
31110.00 Machines, appareils, véhicules et outils		22.90	1'000	-977	1'454.00	-1'431
31120.00 Acquisition de vêtements, linges, rideaux		1'141.50	1'500	-359	1'326.30	-185
31300.00 Prestations de services de tiers		1'734.60	0	1'735	0.00	1'735
31300.03 Téléphones		865.10	1'000	-135	867.40	-2
31300.10 Frais de société surveillance		2'311.65	3'200	-888	768.75	1'543
31340.01 Assurances choses et RC		226.60	300	-73	221.95	5
31340.02 Primes d'assurances véhicules		1'000.20	1'000	0	945.50	55
31370.02 Taxes routières pour véhic. de service (plaques)		549.00	500	49	519.00	30
31500.00 Entretien meubles, machines et appareils		0.00	100	-100	0.00	0
31510.00 Entretien de machines, appareils et outils		0.00	300	-300	60.55	-61
31530.00 Entretien du matériel informatique		3'330.50	3'500	-170	3'662.00	-332
31700.00 Frais de déplacements et autres frais		124.40	200	-76	99.20	25
31990.00 Autres charges d'exploitation		0.00	0	0	500.00	-500
33	Amortissements du patrimoine administratif	7'646.80	7'600	47	7'800.00	-153
33006.01 Amort. planifiés véhicules		7'646.80	7'600	47	7'800.00	-153
36	Charges de transfert	770.00	1'500	-730	135.00	635
36120.00 Dédommag. communes et syndicats intercomm.		770.00	1'500	-730	135.00	635
39	Imputations internes	351.60	400	-48	475.00	-123
39300.00 Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.		300.00	300	0	300.00	0
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières		51.60	100	-48	175.00	-123
42	Taxes	-37'175.00	-46'200	9'025	-52'401.63	15'227
42100.00 Emoluments administratifs		-50.00	-200	150	-150.00	100
42600.00 Remboursements de tiers		-3'960.00	-6'000	2'040	-2'684.95	-1'275
42700.00 Part sur amendes de police		-33'165.00	-40'000	6'835	-49'566.68	16'402
14	Questions juridiques	9'784.25	16'600	-6'816	8'742.00	1'042
Charges		56'390.25	61'600	-5'210	54'905.00	1'485
Revenus		-46'606.00	-45'000	-1'606	-46'163.00	-443
14000	Questions juridiques	2'611.40	5'700	-3'089	2'797.65	-186

Commentaires de la page 6

31340.00 Nous avons conclu un contrat d'assurance de protection juridique, dans le but de diminuer le coût des honoraires d'avocats auxquels nous devons parfois faire appel pour défendre les intérêts de la Commune.

14001 Police des habitants

31050.00 Une manifestation d'accueil des nouveaux habitants et des personnes naturalisées dans l'année écoulée est organisée une fois l'an pour leur présenter brièvement la Commune.

36010.02 Dans ce compte, nous comptabilisons les émoluments que nous devons verser à l'Etat pour l'établissement de permis de séjour ou de travail pour les étrangers résidant dans notre village. Ces émoluments sont facturés aux titulaires des permis dans la rubrique 42100.05, ci-dessous.

36110.14 Le 65% des émoluments encaissés pour l'établissement de cartes d'identités est reversé à l'Etat. L'encaissement desdits émoluments figure sous la rubrique 42100.06 ci-après.

42100.05 Dans ce compte figurent les émoluments perçus pour l'établissement des permis de séjour ou de travail pour les étrangers (voir commentaire du compte 36010.02 ci-dessus), ainsi que l'encaissement de diverses attestations établies par le Contrôle des habitants.

42100.06 Voir commentaire du compte 36110.14 ci-dessus.

14060 Etat civil régional

36120.01 Le coût global de l'arrondissement d'état civil de Boudry (regroupant tous les anciens offices communaux d'état civil du district de Boudry) est réparti à raison d'un montant forfaitaire par commune (10 % du coût brut), le solde étant réparti au prorata du nombre d'habitants.

15000 Service du feu

31340.04 L'ECAP nous facture, en plus de sa prime habituelle, celle du contrat d'abonnement relatif au raccordement d'installations et de détection incendie et de gaz à la centrale neuchâteloise d'urgence de la Police neuchâteloise (620 fr.).

31440.00 En plus des travaux d'entretien courant, nous avons dû procéder au :

- remplacement du frigo (2'275 fr.) ;
- remplacement du lave-vaisselle (1'985 fr.) ;
- révision des portes automatiques du hangar (2'638 fr.).

36120.03 Il s'agit de la part de notre Commune aux charges du Syndicat intercommunal de la sécurité civile du Littoral neuchâtelois (SSCL), précédemment comptabilisée dans le compte 36120.03 du chapitre 15060.

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 15000 « Service du feu » représente 2,98 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

42500.00 Il s'agit de la valeur du courant électrique produit par les panneaux solaires photovoltaïques qui est injectée dans le réseau.

44390.00 Il s'agit de la part aux frais de chauffage du hangar du chemin des Rochettes 10 facturée aux locataires.

44700.00 On trouve dans ce compte le revenu de la location du hangar du feu du chemin des Rochettes 10.

15060 Service du feu, organisation régionale

36120.03 Notre part aux charges du Syndicat intercommunal est désormais comptabilisée dans le compte 36120.03 du chapitre 15000.



Comptes 2019

Classification fonctionnelle		Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	2'611.40	5'700	-3'089	2'797.65	-186
31320.00	Honoraires de conseillers externes	0.00	3'000	-3'000	186.25	-186
31340.00	Primes d'assurances	2'611.40	2'700	-89	2'611.40	0
14001	Police des Habitants	-16'546.15	-14'500	-2'046	-16'572.65	27
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'309.20	1'500	-191	1'303.30	6
31051.00	Frais de réceptions	1'309.20	1'500	-191	1'268.30	41
31810.00	Pertes sur créances effectives	0.00	0	0	35.00	-35
36	Charges de transfert	28'750.65	29'000	-249	28'287.05	464
36010.02	Contrôle des habitants part Etat	20'875.25	20'000	875	21'535.75	-661
36110.14	Redevance Office de la population	7'875.40	9'000	-1'125	6'751.30	1'124
42	Taxes	-46'606.00	-45'000	-1'606	-46'163.00	-443
42100.04	Finances-agrégations et naturalisations	-2'150.00	-1'000	-1'150	-950.00	-1'200
42100.05	Emoluments Police des habitants	-31'941.00	-30'000	-1'941	-34'608.00	2'667
42100.06	Emoluments cartes d'identité	-12'515.00	-14'000	1'485	-10'605.00	-1'910
14060	Etat civil régional	23'719.00	25'400	-1'681	22'517.00	1'202
36	Charges de transfert	23'719.00	25'400	-1'681	22'517.00	1'202
36120.01	Emoluments état civil de district	23'719.00	25'400	-1'681	22'517.00	1'202
15	Service du feu	223'439.40	219'400	4'039	214'876.65	8'563
	Charges	341'318.45	342'400	-1'082	351'068.55	-9'750
	Revenus	-117'879.05	-123'000	5'121	-136'191.90	18'313
15000	Service du feu	223'439.40	-30'600	254'039	-32'837.85	256'277
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	31'497.55	31'900	-402	38'683.05	-7'186
31010.01	Produits de nettoyages	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31200.01	Chauffage	11'569.05	12'000	-431	12'107.95	-539
31200.02	Electricité	4'103.90	6'000	-1'896	5'966.65	-1'863
31200.03	Eau	1'948.00	2'300	-352	2'125.90	-178
31200.04	Déchets	0.00	400	-400	0.00	0
31300.80	Contrats de maintenance	3'030.25	3'000	30	2'810.70	220
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	1'954.65	1'400	555	1'990.35	-36
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	1'350.40	800	550	1'271.70	79
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	7'541.30	5'000	2'541	12'409.80	-4'869
33	Amortissements du patrimoine administratif	45'400.00	45'400	0	45'400.00	0
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA compte général	45'400.00	45'400	0	45'400.00	0
36	Charges de transfert	254'332.30	0	254'332	0.00	254'332
36120.03	Part communale au Syndicat du feu	254'332.30	0	254'332	0.00	254'332
39	Imputations internes	10'088.60	15'100	-5'011	19'271.00	-9'182
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	10'088.60	15'100	-5'011	19'271.00	-9'182
42	Taxes	-9'879.05	0	-9'879	-7'991.40	-1'888
42500.00	Ventes	-9'879.05	0	-9'879	-7'991.40	-1'888
44	Revenus financiers	-108'000.00	-123'000	15'000	-128'200.50	20'201
44390.00	Remboursement de charges	0.00	-15'000	15'000	-20'200.50	20'201
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-108'000.00	-108'000	0	-108'000.00	0
15060	Service du feu, organisation régionale	0.00	250'000	-250'000	247'714.50	-247'715
36	Charges de transfert	0.00	250'000	-250'000	247'714.50	-247'715
36120.03	Part communale au Syndicat du feu	0.00	250'000	-250'000	247'714.50	-247'715
16	Défense	165'623.85	88'900	76'724	84'583.55	81'040

Commentaires de la page 7

16100 Stand de tir

31690.00 Nous versons au Canton un montant de 7'000 fr. pour l'utilisation des installations de tir de Bôle.

36360.00 Il s'agit de la subvention versée à la Noble Compagnie des Mousquetaires de Cortaillod. Le Conseil communal, par arrêté du 21 juin 1999, a fixé les critères d'octroi de subventions aux sociétés sportives en fonction du nombre de membres actifs dans la société, du nombre de juniors, de licenciés, et du niveau de participation à des championnats.

16101 Défense nationale militaire / abri STPA

31200.01 et suivants Les coûts de chauffage et d'éclairage du cantonnement sont directement liés au taux d'occupation des locaux (voir rubrique 44700.00 ci-dessous), ainsi qu'aux conditions climatiques de l'année écoulée.

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 16101 « Défense nationale / abri militaire » représente 3,94 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

44700.00 Il est toujours difficile de prévoir le nombre de demandes de locations qui nous seront adressées durant l'année à venir, d'où la différence entre le budget et les comptes. En 2019, nous avons enregistré une occupation d'une septantaine de vendangeurs, durant environ trois semaines.

48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus).

16200 Protection civile

36110.00 Conformément à la loi d'application de la législation fédérale sur la protection de la population et la protection civile, les frais de fonctionnement des OPC régionales sont assumés par les Communes à raison d'un montant forfaitaire par habitant, qui alimente un fonds cantonal. Cette contribution s'élève à 14 fr. par habitant.

16201 Poste sanitaire (Cure 14)

Pas de commentaires.



Comptes 2019

Classification fonctionnelle		Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
Charges		245'873.35	105'900	139'973	556'971.95	-311'099
Revenus		-80'249.50	-17'000	-63'250	-472'388.40	392'139
16100	Stand de tir	7'900.00	8'500	-600	7'860.00	40
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	7'000.00	7'500	-500	7'000.00	0
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	7'000.00	7'000	0	7'000.00	0
31990.00	Autres charges d'exploitation	0.00	500	-500	0.00	0
36	Charges de transfert	900.00	1'000	-100	860.00	40
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	900.00	1'000	-100	860.00	40
16101	Défense nationale militaire / abri STPA	70'898.75	8'600	62'299	6'093.90	64'805
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	12'311.65	18'000	-5'688	13'969.90	-1'658
31010.01	Produits de nettoyages	732.10	1'000	-268	914.35	-182
31100.01	Mobilier de bureau	0.00	100	-100	0.00	0
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	44.40	500	-456	0.00	44
31200.01	Chauffage	2'253.45	2'400	-147	1'946.45	307
31200.02	Electricité	2'356.50	4'000	-1'644	4'501.95	-2'145
31200.03	Eau	1'759.25	2'500	-741	2'061.20	-302
31200.04	Déchets	322.95	500	-177	285.40	38
31300.03	Téléphones	304.90	300	5	305.40	-1
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	1'627.05	1'400	227	1'426.65	200
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	667.25	600	67	628.35	39
31370.01	Taxes de séjours	1'584.00	1'800	-216	1'644.00	-60
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	0.00	2'000	-2'000	121.50	-122
31500.00	Entretien meubles, machines et appareils	659.80	900	-240	134.65	525
33	Amortissements du patrimoine administratif	103'900.00	0	103'900	103'900.00	0
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA compte général	103'900.00	0	103'900	0.00	103'900
33004.01	Amortissements complémentaires suite retraite..	0.00	0	0	103'900.00	-103'900
39	Imputations internes	13'326.60	0	13'327	0.00	13'327
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	13'326.60	0	13'327	0.00	13'327
44	Revenus financiers	-6'639.50	-9'400	2'761	-7'876.00	1'237
44391.00	Autres remboursements de tiers	-153.50	-100	-54	-126.00	-28
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-6'486.00	-9'200	2'714	-7'750.00	1'264
44790.03	Récupération matériel	0.00	-100	100	0.00	0
48	Revenus extraordinaires	-52'000.00	0	-52'000	-103'900.00	51'900
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-52'000.00	0	-52'000	-103'900.00	51'900
16200	Protection civile	66'234.00	68'000	-1'766	66'808.00	-574
36	Charges de transfert	66'234.00	68'000	-1'766	66'808.00	-574
36110.00	Dédommag. aux cantons et aux concordats	66'234.00	68'000	-1'766	66'808.00	-574
16201	Poste sanitaire (Cure 14)	18'196.10	1'000	17'196	-402.00	18'598
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	3'686.20	4'600	-914	3'198.00	488
31200.02	Electricité	2'329.70	2'000	330	2'372.65	-43
31200.03	Eau	147.95	600	-452	147.95	0
31200.04	Déchets	0.00	100	-100	0.00	0
31300.80	Contrats de maintenance	0.00	200	-200	0.00	0
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	452.90	500	-47	457.15	-4
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	176.65	200	-23	166.35	10
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	579.00	1'000	-421	53.90	525
33	Amortissements du patrimoine administratif	28'900.00	0	28'900	28'900.00	0
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA compte général	28'900.00	0	28'900	0.00	28'900
33004.01	Amortissements complémentaires suite retraite..	0.00	0	0	28'900.00	-28'900
39	Imputations internes	3'709.90	0	3'710	0.00	3'710

Commentaires de la page 8

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 16201 « Poste sanitaire » représente 1,10 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

44700.00 Trois abris sont loués à des groupes musicaux ou à des particuliers, au prix forfaitaire de 100 fr. par mois chacun.

48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus).

16202 Poste de commandement (Coteaux 3)

Pas de commentaires.

16203 Poste d'attente (Draizes 23)

44700.00 Le Poste d'attente est occasionnellement loué par des associations locales ou des particuliers.

16300 Protection civile (régionale)

Pas de commentaires.



Comptes 2019

Classification fonctionnelle	Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	3'709.90	0	3'710	0.00	3'710
44 Revenus financiers	-3'600.00	-3'600	0	-3'600.00	0
44700.00 Loyers et fermages, biens-fonds PA	-3'600.00	-3'600	0	-3'600.00	0
48 Revenus extraordinaires	-14'500.00	0	-14'500	-28'900.00	14'400
48950.00 Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-14'500.00	0	-14'500	-28'900.00	14'400
16202 Poste de commandement (Coteaux 3)	2'300.00	2'600	-300	2'300.00	0
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	2'300.00	2'600	-300	2'300.00	0
31200.01 Chauffage	2'300.00	2'300	0	2'300.00	0
31440.00 Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	0.00	300	-300	0.00	0
16203 Poste d'attente (Draizes 23)	95.00	200	-105	1'923.65	-1'829
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	3'605.00	4'200	-595	2'666.65	938
31010.00 Matériel d'exploitation, fournitures	125.35	500	-375	0.00	125
31010.01 Produits de nettoyages	0.00	100	-100	114.85	-115
31200.02 Electricité	473.40	400	73	305.85	168
31200.03 Eau	680.45	800	-120	583.35	97
31340.04 Primes d'assurances ECAP (PA)	898.60	800	99	829.05	70
31340.05 Primes d'assurances bâtiments PA	817.20	700	117	769.55	48
31370.01 Taxes de séjours	610.00	100	510	64.00	546
31440.00 Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	0.00	800	-800	0.00	0
44 Revenus financiers	-3'510.00	-4'000	490	-743.00	-2'767
44700.00 Loyers et fermages, biens-fonds PA	-3'510.00	-4'000	490	-743.00	-2'767
16300 Protection civile (régionale)	0.00	0	0	0.00	0
30 Charges de personnel	0.00	0	0	258'632.75	-258'633
30000.05 Indemnités Etat-Major	0.00	0	0	1'379.60	-1'380
30000.06 Indemnités Comité Directeur	0.00	0	0	400.00	-400
30100.00 Salaires du personnel	0.00	0	0	233'113.00	-233'113
30500.00 Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	0.00	0	0	14'912.70	-14'913
30520.00 Cotis. patron. à la caisse de pensions	0.00	0	0	23'728.20	-23'728
30530.00 Cotis. patron. aux assurances-accidents	0.00	0	0	402.80	-403
30540.00 Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	0.00	0	0	4'895.80	-4'896
30550.00 Cotis. patron. assurances indemn. journ. maladie	0.00	0	0	1'349.45	-1'349
30550.02 Indemnités de l'assurance maladie	0.00	0	0	-34'193.60	34'194
30591.00 Fonds de formation professionnelle	0.00	0	0	202.90	-203
30592.00 Cotis. patron. aux structures d'accueil	0.00	0	0	419.75	-420
30900.00 Formation et perfectionnement du personnel	0.00	0	0	12'022.15	-12'022
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	0.00	0	0	62'736.65	-62'737
31000.00 Matériel de bureau	0.00	0	0	774.60	-775
31010.02 Carburants	0.00	0	0	3'851.05	-3'851
31030.00 Littérature spécialisée, magazines	0.00	0	0	64.95	-65
31100.00 Meubles, machines et appareils de bureau	0.00	0	0	75.60	-76
31100.01 Mobilier de bureau	0.00	0	0	130.90	-131
31110.00 Machines, appareils, véhicules et outils	0.00	0	0	982.45	-982
31120.00 Acquisition de vêtements, linges, rideaux	0.00	0	0	232.00	-232
31130.00 Matériel informatique	0.00	0	0	646.20	-646
31180.00 Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	0.00	0	0	300.40	-300
31200.01 Chauffage	0.00	0	0	5'546.05	-5'546
31200.02 Electricité	0.00	0	0	6'511.90	-6'512
31200.03 Eau	0.00	0	0	1'212.05	-1'212
31200.04 Déchets	0.00	0	0	420.20	-420
31300.00 Prestations de services de tiers	0.00	0	0	3'604.45	-3'604
31300.03 Téléphones	0.00	0	0	2'106.00	-2'106
31300.12 Ports et affranchissements	0.00	0	0	111.85	-112
31340.01 Assurances choses et RC	0.00	0	0	1'506.85	-1'507
31340.02 Primes d'assurances véhicules	0.00	0	0	5'200.10	-5'200
31370.02 Taxes routières pour véhic. de service (plaques)	0.00	0	0	430.65	-431
31440.00 Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	0.00	0	0	6'787.95	-6'788

Commentaires de la page 9

Pas de commentaires.



Comptes 2019

Classification fonctionnelle	Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
31510.00 Entretien de machines, appareils et outils	0.00	0	0	2'591.40	-2'591
31600.00 Loyers et fermages de biens-fonds	0.00	0	0	21'816.00	-21'816
31610.00 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	0.00	0	0	3'840.30	-3'840
31990.00 Autres charges d'exploitation	0.00	0	0	-6'007.25	6'007
39 Imputations internes	0.00	0	0	6'000.00	-6'000
39100.00 Imput. internes pour prestations de services	0.00	0	0	5'000.00	-5'000
39300.00 Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	0.00	0	0	1'000.00	-1'000
44 Revenus financiers	0.00	0	0	-1'680.00	1'680
44720.00 Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	0.00	0	0	-1'680.00	1'680
46 Revenus de transfert	0.00	0	0	-325'689.40	325'689
46110.00 Dédommag. des cantons et des concordats	0.00	0	0	-18'323.20	18'323
46300.00 Subventions de la Confédération	0.00	0	0	-13'600.00	13'600
46310.00 Subventions des cantons et des concordats	0.00	0	0	-293'766.20	293'766

Commentaires de la page 10

21110 Cycle 1 (cycle élémentaire, de la première à la quatrième année)

- 31300.21 La part communale au coût des séances d'orthophonie dépend du nombre de cas à traiter en cours d'année. La part cantonale est prise en charge par l'Office de l'enseignement spécialisé (OES).
- 36120.05 A fin août 2019, le Cercle scolaire régional Les Cerisiers nous a facturé un complément de charges relatif aux comptes de l'exercice 2018, à hauteur de 84'047 fr.

21200 Cycle 2 (degré primaire, de la cinquième à la huitième année)

- 31300.21 La part communale au coût des séances d'orthophonie dépend du nombre de cas à traiter en cours d'année. La part cantonale est prise en charge par l'Office de l'enseignement spécialisé (OES).

21300 Cycle 3 (degré secondaire, de la neuvième à la onzième année)

- 31300.21 La part communale au coût des séances d'orthophonie dépend du nombre de cas à traiter en cours d'année. La part cantonale est prise en charge par l'Office de l'enseignement spécialisé (OES).
- 31610.00 La Commune prend à sa charge le coût de la mise à disposition de la salle polyvalente Cort'Agora au Cercle scolaire régional Les Cerisiers à l'occasion de sa cérémonie de fin d'année scolaire.

21700 Bâtiments scolaires

- 31100.00 L'ancien frigo du collège des Noisetiers a dû être changé après 28 ans de bon fonctionnement (1'225 fr.).
- 31110.00 Figurent principalement dans ce compte l'achat d'un aspirateur à eau pour le collège des Noisetiers (952 fr.), celui d'un aspirateur dorsal (778 fr.) et d'un diable à escaliers (632 fr.).
- 31110.03 Dans ce compte figurent le remplacement de 3 tapis de gymnastique (1'051 fr.) et de cordes pour les anneaux (770 fr.).
- 31200.01 Les installations de chauffage du collège du Coq d'Or chauffent également le collège des Corneilles, le Temple, la Maison de paroisse et l'Hôtel de commune. La facturation de cette prestation figure dans la rubrique 44790.00 ci-dessous.
- 31300.80 On trouve principalement dans ce compte le coût des contrats de maintenance et d'abonnements des centrales « feu » des collèges, du contrôle des toitures des collèges et du contrôle des installations solaires thermiques du Collège des Corneilles.
- 31340.04 L'ECAP nous facture, en plus de sa prime habituelle, celle du contrat d'abonnement relatif au raccordement d'installations et de détection incendie et de gaz à la centrale neuchâteloise d'urgence de la police neuchâteloise (620 fr.).
- 31440.00 Les principaux travaux suivants ont été entrepris dans les collèges :
- Collège du Coq d'Or : remplacement de deux fenêtres (1'184 fr.) ;
 - Collège du Coq d'Or : remplacement d'un store à lamelles (759 fr.) ;
 - Collège des Noisetiers : réfection du carrelage des WC (1'451 fr.) ;
 - Collège des Corneilles : détartrage du chauffe-eau (1'432 fr.).



Comptes 2019

Classification fonctionnelle		Comptes 2019	Budget 2019	Ecarts	Comptes 2018	Ecarts
FORMATION		5'783'267.16	5'541'500	241'767	5'530'615.20	252'652
Charges		6'034'843.41	5'575'300	459'543	5'993'914.34	40'929
Revenus		-251'576.25	-33'800	-217'776	-463'299.14	211'723
21	Scolarité obligatoire	5'719'658.71	5'479'800	239'859	5'466'031.05	253'628
Charges		5'971'234.96	5'513'600	457'635	5'929'330.19	41'905
Revenus		-251'576.25	-33'800	-217'776	-463'299.14	211'723
21110	Cycle 1	1'321'095.53	1'756'500	-435'404	1'846'432.89	-525'337
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'483.20	2'000	-517	1'036.80	446
31300.21	Orthophonie, logopédie	1'483.20	2'000	-517	1'036.80	446
36	Charges de transfert	1'319'612.33	1'754'500	-434'888	1'845'396.09	-525'784
36120.05	Participation au Syndicat scolaire	1'319'612.33	1'754'500	-434'888	1'845'396.09	-525'784
21200	Cycle 2	1'555'903.66	1'820'200	-264'296	1'757'940.24	-202'037
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	2'188.80	1'500	689	460.80	1'728
31300.21	Orthophonie, logopédie	2'188.80	1'000	1'189	460.80	1'728
31990.00	Autres charges d'exploitation	0.00	500	-500	0.00	0
36	Charges de transfert	1'553'714.86	1'818'700	-264'985	1'757'479.44	-203'765
36120.05	Participation au Syndicat scolaire	1'553'714.86	1'818'700	-264'985	1'757'479.44	-203'765
21300	Cycle 3	2'078'920.52	1'360'300	718'621	1'276'187.92	802'733
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	3'363.00	3'800	-437	3'530.40	-167
31300.21	Orthophonie, logopédie	288.00	500	-212	230.40	58
31610.00	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	3'075.00	3'300	-225	3'300.00	-225
36	Charges de transfert	2'075'557.52	1'356'500	719'058	1'272'657.52	802'900
36120.05	Participation au Syndicat scolaire	2'075'557.52	1'356'500	719'058	1'272'657.52	802'900
21700	Bâtiments scolaires	726'502.55	503'100	223'403	542'434.70	184'068
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	174'346.70	179'100	-4'753	229'049.09	-54'702
31010.01	Produits de nettoyages	9'145.80	10'500	-1'354	8'551.60	594
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	1'791.80	0	1'792	489.35	1'302
31100.01	Mobilier de bureau	86.40	500	-414	49.95	36
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	2'556.10	6'600	-4'044	11'476.55	-8'920
31110.03	Equipements sportifs	1'821.20	2'500	-679	0.00	1'821
31200.01	Chauffage	86'446.90	82'400	4'047	81'237.80	5'209
31200.02	Electricité	11'735.25	12'000	-265	11'264.11	471
31200.03	Eau	9'055.10	11'500	-2'445	9'685.48	-630
31200.04	Déchets	2'032.35	2'300	-268	1'917.20	115
31300.80	Contrats de maintenance	8'930.50	10'300	-1'370	9'901.15	-971
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	9'842.70	9'000	843	9'163.45	679
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	6'912.20	3'600	3'312	6'509.55	403
31400.00	Entretien de terrains	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	17'791.30	22'900	-5'109	77'751.45	-59'960
31500.00	Entretien meubles, machines et appareils	5'674.05	4'000	1'674	615.55	5'059
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	0.00	0	0	41.00	-41
31530.00	Entretien du matériel informatique	161.55	0	162	0.00	162
31990.00	Autres charges d'exploitation	363.50	0	364	394.90	-31
33	Amortissements du patrimoine administratif	729'000.00	310'600	418'400	727'459.00	1'541
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA compte général	729'000.00	310'600	418'400	291'759.00	437'241
33004.01	Amortissements complémentaires suite retraite..	0.00	0	0	435'700.00	-435'700
34	Charges financières	0.00	0	0	485.75	-486
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	0.00	0	0	485.75	-486
39	Imputations internes	74'732.10	47'200	27'532	48'740.00	25'992

Commentaires de la page 11

- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 21700 « Bâtiments scolaires du cycle 1 et 2 » représente 22,10 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 42500.00 Les panneaux photovoltaïques installés sur le toit du collège des Corneilles ont permis de réinjecter du courant électrique dans le réseau pour une valeur de 7'249 fr.
- 42600.00 On trouve dans ce compte divers remboursements d'assurances pour des sinistres survenus dans nos collèges (3'983 fr.).
- 44700.00 L'aula du collège des Corneilles est louée en soirée au chœur mixte l'Echo du Vignoble et à des orchestres. En outre, la location de locaux dans le collège des Noisetiers à des infirmières indépendantes à domicile nous rapporte annuellement 2'400 fr.
- 44790.00 Il s'agit de la part des frais de chauffage facturée pour les bâtiments raccordés au chauffage des collèges, à savoir : l'Hôtel de Commune, la Maison de paroisse, le Temple, la bibliothèque et un abri de protection civile.
- 48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus.

21921 Patrouilleurs scolaires

- 30100.00 Jusqu'à la fin de l'année scolaire 2018-2019, quatre sites à proximité des collèges étaient surveillés par des patrouilleurs scolaires. Depuis lors, quatre patrouilleurs se partagent les trois sites surveillés, à savoir bas de la rue de la Fin, carrefour Courtils-Pièces-Chaperons-Cure et collège du Coq d'Or.

22000 Ecoles spéciales

- 36140.00 Durant l'année scolaire 2019-2020, trois élèves de Cortaillod suivent les cours de l'Académie Maximilien de Meuron à Neuchâtel.

23000 Formation professionnelle initiale

Pas de commentaires.



Comptes 2019

Classification fonctionnelle	Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	74'732.10	47'200	27'532	48'740.00	25'992
42 Taxes	-11'483.50	-7'500	-3'984	-5'887.60	-5'596
42500.00 Ventes	-7'249.70	-7'500	250	-5'887.60	-1'362
42600.00 Remboursements de tiers	-4'233.80	0	-4'234	0.00	-4'234
43 Revenus divers	0.00	-500	500	-488.89	489
43090.00 Autres revenus d'exploitation	0.00	-500	500	-488.89	489
44 Revenus financiers	-22'192.75	-25'800	3'607	-21'222.65	-970
44700.00 Loyers et fermages, biens-fonds PA	-6'177.50	-6'000	-178	-6'129.40	-48
44790.00 Autres produits des biens-fonds PA	-16'015.25	-19'800	3'785	-15'093.25	-922
48 Revenus extraordinaires	-217'900.00	0	-217'900	-435'700.00	217'800
48950.00 Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-217'900.00	0	-217'900	-435'700.00	217'800
21921 Patrouilleurs scolaires	37'236.45	39'700	-2'464	43'035.30	-5'799
30 Charges de personnel	37'088.65	38'600	-1'511	41'379.85	-4'291
30100.00 Salaires du personnel	34'939.00	37'600	-2'661	38'981.30	-4'042
30500.00 Cotis. patron. AVS,AI,APG,AC,frais adm.	1'036.95	400	637	1'065.95	-29
30530.00 Cotis. patron. aux assurances-accidents	729.85	100	630	938.95	-209
30540.00 Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	339.75	300	40	349.35	-10
30591.00 Fonds de formation professionnelle	14.00	100	-86	14.45	0
30592.00 Cotis. patron. aux structures d'accueil	29.10	100	-71	29.85	-1
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	147.80	1'100	-952	1'655.45	-1'508
31020.02 Publications et annonces	0.00	500	-500	0.00	0
31120.00 Acquisition de vêtements, linges, rideaux	64.00	500	-436	1'562.75	-1'499
31340.01 Assurances choses et RC	83.80	100	-16	92.70	-9
22 Ecoles spéciales	8'291.00	9'000	-709	9'000.00	-709
Charges	8'291.00	9'000	-709	9'000.00	-709
22000 Ecoles spéciales	8'291.00	9'000	-709	9'000.00	-709
36 Charges de transfert	8'291.00	9'000	-709	9'000.00	-709
36140.00 Dédommagements aux entreprises publiques	8'291.00	9'000	-709	9'000.00	-709
23 Formation professionnelle initiale	55'317.45	52'700	2'617	55'584.15	-267
Charges	55'317.45	52'700	2'617	55'584.15	-267
23000 Formation professionnelle initiale	55'317.45	52'700	2'617	55'584.15	-267
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	0.00	200	-200	1'650.00	-1'650
31300.21 Orthophonie, logopédie	0.00	200	-200	0.00	0
31610.00 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	0.00	0	0	1'650.00	-1'650
36 Charges de transfert	55'317.45	52'500	2'817	53'934.15	1'383
36340.00 Subventions aux entreprises publiques	1'650.00	0	1'650	0.00	1'650
36370.01 Bourses d'études	53'667.45	52'500	1'167	53'934.15	-267

Commentaires de la page 12

31100 Musées et arts plastiques

36350.01 La subvention que nous versons au Musée de la vigne et du vin s'élève à 45 centimes par habitant.

32100 Bibliothèque

30100.00 La bibliothèque publique située dans le collège des Corneilles occupe une personne à temps partiel.

31010.00 Dans ce compte figure le coût des différentes manifestations et animations prévues dans la bibliothèque durant l'année.

31300.04 Le raccordement téléphonique de la bibliothèque a été résilié au 1^{er} janvier 2019. Depuis le 1^{er} février 2019, le coût des conversations téléphoniques est pris en charge par l'Association du bibliobus.

36340.00 La participation annuelle de notre Commune aux charges de fonctionnement du Bibliobus est de 7 fr. 50 par habitant, à laquelle s'ajoute une cotisation de 700 fr., car Cortaillod possède une bibliothèque faisant office de succursale du Bibliobus, soit au total un coût de 36'182 fr.

32200 Concerts et théâtre

31300.00 Le coût du festival musical organisé une fois par année sur la place du collège, auquel la population peut assister gratuitement, figure dans ce compte.

36120.06 Il s'agit de la part de Cortaillod aux frais de fonctionnement du Syndicat intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel (SITRN). Selon l'article 45 du règlement du SITRN, les Communes membres se répartissent entre elles les charges au moyen d'un facteur établi pour chaque Commune, que l'on obtient en multipliant le nombre d'habitants par un coefficient de pondération tenant compte de l'éloignement par rapport aux installations et aux liaisons offertes par les transports publics.

36350.00 et suivants Des subventions ou dons sont accordés ponctuellement à diverses associations et groupes culturels.



Comptes 2019

Classification fonctionnelle		Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
CULTURE, LOISIRS ET SPORTS, EGLISES		634'460.34	621'300	13'160	615'439.40	19'021
	Charges	1'133'205.52	993'700	139'506	1'225'285.57	-92'080
	Revenus	-498'745.18	-372'400	-126'345	-609'846.17	111'101
31	Héritage culturel	2'438.95	3'700	-1'261	2'457.40	-18
	Charges	2'438.95	3'700	-1'261	2'457.40	-18
31100	Musées et arts plastiques	2'438.95	3'700	-1'261	2'457.40	-18
36	Charges de transfert	2'438.95	3'700	-1'261	2'457.40	-18
36350.00	Subventions aux entreprises privées	310.00	1'500	-1'190	310.00	0
36350.01	Subvention Musée de la vigne et du vin	2'128.95	2'200	-71	2'147.40	-18
32	Culture, autres	183'912.39	187'800	-3'888	179'464.43	4'448
	Charges	192'355.39	187'900	4'455	196'344.43	-3'989
	Revenus	-8'443.00	-100	-8'343	-16'880.00	8'437
32100	Bibliothèques	61'189.55	69'200	-8'010	66'344.10	-5'155
30	Charges de personnel	20'443.60	24'400	-3'956	20'575.70	-132
30100.00	Salaires du personnel	18'762.25	22'200	-3'438	18'882.30	-120
30500.00	Cotis. patron. AVS,AI,APG,AC,frais adm.	1'202.50	1'400	-198	1'210.20	-8
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	34.75	100	-65	36.25	-2
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	394.00	500	-106	396.50	-3
30591.00	Fonds de formation professionnelle	16.35	100	-84	16.45	0
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	33.75	100	-66	34.00	0
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	563.45	3'200	-2'637	4'842.40	-4'279
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	371.65	500	-128	150.30	221
31020.00	Imprimés, publications	119.55	0	120	0.00	120
31020.02	Publications et annonces	0.00	500	-500	0.00	0
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	0.00	500	-500	0.00	0
31200.01	Chauffage	0.00	800	-800	800.00	-800
31200.02	Electricité	0.00	400	-400	400.00	-400
31300.03	Téléphones	27.25	400	-373	340.50	-313
31340.01	Assurances choses et RC	45.00	100	-55	44.90	0
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	0.00	0	0	3'106.70	-3'107
33	Amortissements du patrimoine administratif	4'000.00	4'000	0	4'000.00	0
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA compte général	4'000.00	4'000	0	4'000.00	0
36	Charges de transfert	36'182.50	37'500	-1'318	36'790.00	-608
36340.00	Subventions aux entreprises publiques	36'182.50	36'500	-318	36'490.00	-308
36350.00	Subventions aux entreprises privées	0.00	1'000	-1'000	300.00	-300
39	Imputations internes	0.00	100	-100	136.00	-136
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	0.00	100	-100	136.00	-136
32200	Concerts et théâtre (général)	115'225.84	109'400	5'826	104'454.13	10'772
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	6'512.85	6'200	313	6'022.50	490
31300.00	Prestations de services de tiers	6'512.85	6'200	313	6'022.50	490
33	Amortissements du patrimoine administratif	16'800.00	0	16'800	16'800.00	0
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA compte général	16'800.00	0	16'800	0.00	16'800
33004.01	Amortissements complémentaires suite retraite..	0.00	0	0	16'800.00	-16'800
36	Charges de transfert	98'160.09	103'200	-5'040	98'431.63	-272
36120.06	Syndicat du théâtre neuchâtelois	92'760.09	93'900	-1'140	93'031.63	-272
36350.00	Subventions aux entreprises privées	0.00	5'000	-5'000	1'650.00	-1'650
36350.02	Subvention à la fanfare	1'250.00	1'300	-50	1'250.00	0
36350.03	Subvention au chœur mixte	2'000.00	2'000	0	2'000.00	0
36350.04	Subvention à la Lanterne Magique	0.00	500	-500	0.00	0
36350.05	Subvention à la Claque	500.00	500	0	500.00	0

Commentaires de la page 13

- 36360.00 Sur décision du Conseil communal, l'Association Cantonale des Musiques Neuchâteloises a pu à nouveau bénéficier de la gratuité de la location de la salle Cort'Agora, à l'occasion de son camp musical annuel du 20 juillet 2019.
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 32200 « Concerts et théâtre » représente 0,64 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus).

32900 Culture et promotion

- 36360.00 En plus de dons ou subventions accordés ponctuellement, cette rubrique comporte la participation communale aux feux d'artifice de la fête nationale (5'000 fr.) et notre soutien au « Passeport Vacances » pour les jeunes (22 enfants à 45 fr., soit 900 fr.).
- 36370.00 On trouve dans cette rubrique les dons accordés par la Commune au CPLN et au CPMB pour participer au financement des prix scolaires remis aux élèves ayant obtenus les meilleures moyennes.

34100 Sports (général)

- 31400.00 Le contrat d'entretien annuel des terrains de football par une entreprise spécialisée nous coûte environ 20'000 fr. En 2019, nous avons fait l'acquisition d'un arroseur sur roues (1'959 fr.).
- 36360.00 et suivants Les subventions allouées aux sociétés sportives sont déterminées conformément à l'arrêté du Conseil communal du 21 juin 1999 fixant les critères d'octroi en fonction du nombre de membres actifs dans la société, du nombre de juniors, de licenciés, et du niveau de participation à des championnats.
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34100 « Sports (général) » représente 0,59 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

34110 Port

- 31300.00 L'étude de la construction d'une capitainerie nous a coûté 7'000 fr.



Comptes 2019

Classification fonctionnelle	Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
36360.00 Subv. organisations privées à but non lucratif	1'650.00	0	1'650	0.00	1'650
39 Imputations internes	2'152.90	0	2'153	0.00	2'153
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	2'152.90	0	2'153	0.00	2'153
48 Revenus extraordinaires	-8'400.00	0	-8'400	-16'800.00	8'400
48950.00 Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-8'400.00	0	-8'400	-16'800.00	8'400
32900 Culture et promotion	7'497.00	9'200	-1'703	8'666.20	-1'169
36 Charges de transfert	7'540.00	9'300	-1'760	8'746.20	-1'206
36360.00 Subv. organisations privées à but non lucratif	6'740.00	8'300	-1'560	7'946.20	-1'206
36370.00 Subventions aux personnes physiques	800.00	1'000	-200	800.00	0
42 Taxes	-43.00	-100	57	-80.00	37
42500.04 Vente de livres	-43.00	-100	57	-80.00	37
34 Sports et loisirs	372'397.95	399'800	-27'402	398'584.87	-26'187
Charges	826'300.13	772'100	54'200	916'259.29	-89'959
Revenus	-453'902.18	-372'300	-81'602	-517'674.42	63'772
34100 Sports (général)	105'544.05	112'200	-6'656	103'318.20	2'226
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	25'850.55	26'300	-449	25'892.85	-42
31100.00 Meubles, machines et appareils de bureau	0.00	200	-200	0.00	0
31340.05 Primes d'assurances bâtiments PA	0.00	100	-100	0.00	0
31400.00 Entretien de terrains	25'512.65	25'500	13	25'892.85	-380
31440.00 Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	269.25	0	269	0.00	269
31510.00 Entretien de machines, appareils et outils	68.65	500	-431	0.00	69
33 Amortissements du patrimoine administratif	21'600.00	19'700	1'900	19'300.00	2'300
33004.00 Amort. planifiés, terrains bâtis PA compte général	11'600.00	9'700	1'900	9'300.00	2'300
33009.00 Amort. planifiés, autres immob. corporelles PA	10'000.00	10'000	0	10'000.00	0
36 Charges de transfert	56'406.00	63'300	-6'894	55'071.35	1'335
36120.07 Syndicat d'athlétisme (SIAALN)	32'950.15	34'400	-1'450	35'103.00	-2'153
36360.00 Subv. organisations privées à but non lucratif	0.00	5'000	-5'000	0.00	0
36360.01 Mérites sportifs	6'198.15	8'000	-1'802	3'451.15	2'747
36360.02 La Suisse bouge	387.70	500	-112	357.20	31
36360.03 Subvention FC Cortaillod	4'590.00	4'800	-210	4'770.00	-180
36360.04 Subvention CEP	3'200.00	3'000	200	2'930.00	270
36360.05 Subvention Judo Club	6'490.00	5'000	1'490	7'700.00	-1'210
36360.07 Subvention Tennis de table	1'990.00	1'800	190	0.00	1'990
36360.09 Subvention Badminton Club	600.00	800	-200	760.00	-160
39 Imputations internes	1'987.50	2'900	-913	3'054.00	-1'067
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	1'987.50	2'900	-913	3'054.00	-1'067
44 Revenus financiers	-300.00	0	-300	0.00	-300
44720.00 Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-300.00	0	-300	0.00	-300
34110 Port	0.00	0	0	0.00	0
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	41'055.65	34'800	6'256	38'111.85	2'944
31000.00 Matériel de bureau	44.90	100	-55	0.00	45
31020.00 Imprimés, publications	136.65	1'000	-863	267.85	-131
31100.00 Meubles, machines et appareils de bureau	0.00	0	0	182.35	-182
31110.00 Machines, appareils, véhicules et outils	1'375.00	4'300	-2'925	431.40	944
31200.01 Chauffage	598.40	700	-102	580.90	18
31200.02 Electricité	4'654.20	5'100	-446	4'750.25	-96
31200.03 Eau	1'355.75	200	1'156	1'199.45	156
31300.00 Prestations de services de tiers	8'882.00	10'000	-1'118	0.00	8'882
31300.03 Téléphones	110.40	200	-90	121.95	-12
31340.01 Assurances choses et RC	2'079.00	2'100	-21	2'118.00	-39
31340.02 Primes d'assurances véhicules	208.30	200	8	0.00	208

Commentaires de la page 14

- 31430.01 En plus des dépenses courantes d'entretien, nous avons dû remplacer un pieu métallique d'amarrage endommagé par une tempête (8'092 fr.), procéder au dragage du port (2'500 fr.) et à l'entretien de la grue et de ses sangles (1'733 fr.).
- 31610.00 L'Association de développement de Cortaillod (ADC) loue à la Commune un local comprenant 2 douches et 2 lavabos qui sont à la disposition des navigateurs. Le prix de location est de 10'800 fr. par an, dont la moitié est comptabilisée dans la rubrique 31610.00 du chapitre 34201 (Plage).
- 31990.00 En 2019, l'Etat de Neuchâtel nous a facturé, rétroactivement depuis 2018, une redevance annuelle de 300 fr. pour la bouée située à l'entrée du port, à laquelle s'accrochent les voiliers pour monter ou descendre leurs voiles. Cette même année, nous avons dû payer une franchise de 1'000 fr. à l'assurance casco d'un locataire du port, dont le bateau avait subi des dégâts à cause du pieu métallique d'amarrage endommagé par une tempête (voir compte 31430.01 ci-dessus).
- 35100.00 L'excédent de revenus du chapitre 34110 « Port », soit 77'737 fr., est versé à la réserve ad hoc.
- 39100.00 Une part des charges salariales de l'Administration et du Service des travaux publics est comptabilisée dans le chapitre 34110 "Port".
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34110 « Port » représente 3,65 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

34200 Loisirs (général)

- 31010.02 Les frais d'essence du minibus communal sont comptabilisés dans ce chapitre.
- 31090.00 A l'occasion de la Fête de la vendange, le matériel de sonorisation pour la tente officielle nous a coûté 1'120 fr., la location de la tente officielle et son montage 600 fr., la location à la Ville de Boudry de 6 plots en béton pour protéger les accès de la fête 300 fr. Le reste des dépenses figurant dans ce compte concernent les décorations lumineuses pour les fêtes de fin d'année (563 fr.) et l'achat de couvertures anti-feu (200 fr.)
- 31340.04 On trouve dans ce compte la prime de l'ECAP concernant la cabane du Potat.
- 31690.00 Nous maintenons la location de deux cabines de W.-C. qui sont installées durant la belle saison à proximité des places de pique-nique du chemin de la Jeunesse et de la cabane du Potat. Ce montant couvre non seulement la location, mais aussi le nettoyage et l'entretien.
- 36320.00 Cette rubrique comporte notre participation aux coûts d'exploitation du Skatepark du Littoral Neuchâtelois, situé à Colombier.
- 36360.00 Il s'agit notamment du soutien apporté aux organisateurs de la Fête de la vendange et à l'accueil d'une Commune invitée dans ce cadre, ainsi qu'à diverses manifestations villageoises.
- 36360.08 La convention que nous avons signée avec la ludothèque de la Basse-Areuse prévoit une participation financière maximum de 50 ct. par habitant et par année.
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34200 « Loisirs (général) » représente 0,11 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 43090.00 On trouve dans ce compte le revenu des locations du minibus communal.



Comptes 2019

Classification fonctionnelle		Comptes 2019	Budget 2019	Ecarts	Comptes 2018	Ecarts
31430.01	Entretien du port	13'665.90	4'500	9'166	23'059.70	-9'394
31610.00	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	5'400.00	5'400	0	5'400.00	0
31810.00	Pertes sur créances effectives	0.85	0	1	0.00	1
31990.00	Autres charges d'exploitation	2'544.30	1'000	1'544	0.00	2'544
33	Amortissements du patrimoine administratif	62'200.00	62'200	0	62'500.00	-300
33003.03	Amort. planifiés port	62'200.00	62'200	0	62'500.00	-300
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	77'737.73	70'300	7'438	87'054.62	-9'317
35100.00	Attrib. aux financements spéciaux	77'737.73	70'300	7'438	87'054.62	-9'317
39	Imputations internes	69'958.60	78'600	-8'641	75'316.10	-5'358
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	55'400.00	55'900	-500	50'733.10	4'667
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	2'200.00	2'200	0	2'200.00	0
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	12'358.60	20'500	-8'141	22'383.00	-10'024
42	Taxes	-250'951.98	-245'900	-5'052	-254'862.22	3'910
42401.40	Taxe d'électricité (compteur)	-1'186.15	-900	-286	-769.69	-416
42401.50	Taxe d'amarrage	-218'409.63	-217'000	-1'410	-219'705.09	1'295
42401.51	Taxe d'hivernage	-15'143.40	-15'000	-143	-15'736.50	593
42401.55	Taxe d'utilisation de la grue	-7'236.33	-6'200	-1'036	-10'612.74	3'376
42401.56	Taxe visiteurs	-6'376.47	-6'200	-176	-6'738.20	362
42401.57	Taxe d'enregistrement	-2'300.00	-600	-1'700	-1'300.00	-1'000
42600.00	Remboursements de tiers	-300.00	0	-300	0.00	-300
43	Revenus divers	0.00	0	0	-8'120.35	8'120
43090.00	Autres revenus d'exploitation	0.00	0	0	-8'120.35	8'120
34200	Loisirs (général)	39'653.10	48'200	-8'547	43'759.40	-4'106
30	Charges de personnel	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	16'176.90	15'600	577	7'897.90	8'279
31010.02	Carburants	123.00	200	-77	132.45	-9
31020.02	Publications et annonces	323.10	500	-177	0.00	323
31051.00	Frais de réceptions	39.65	0	40	0.00	40
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	2'841.20	1'500	1'341	1'120.00	1'721
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	2'120.05	2'100	20	0.00	2'120
31200.02	Electricité	367.40	200	167	199.75	168
31200.03	Eau	0.00	100	-100	0.00	0
31200.04	Déchets	960.00	1'300	-340	1'056.00	-96
31340.01	Assurances choses et RC	219.00	300	-81	219.00	0
31340.02	Primes d'assurances véhicules	1'058.60	1'000	59	323.00	736
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	125.50	100	26	94.10	31
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	20.10	100	-80	18.95	1
31370.02	Taxes routières pour véhic. de service (plaques)	664.00	700	-36	0.00	664
31400.00	Entretien de terrains	500.00	500	0	457.75	42
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	450.00	500	-50	222.95	227
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	1'611.75	1'500	112	0.00	1'612
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	4'753.55	5'000	-246	4'053.95	700
33	Amortissements du patrimoine administratif	5'800.00	2'800	3'000	5'800.00	0
33003.00	Amort. planifiés, autres ouvrages génie civil PA	5'800.00	2'800	3'000	2'800.00	3'000
33004.01	Amortissements complémentaires suite retraite..	0.00	0	0	3'000.00	-3'000
36	Charges de transfert	20'151.10	16'400	3'751	19'601.25	550
36320.00	Subv. aux communes et syndicats intercomm.	1'985.60	2'000	-14	1'967.95	18
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	15'800.00	12'000	3'800	15'400.00	400
36360.08	Subv. à la Ludothèque de la Basse-Areuse	2'365.50	2'400	-35	2'233.30	132
39	Imputations internes	386.10	13'400	-13'014	14'172.00	-13'786
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	386.10	13'400	-13'014	14'172.00	-13'786
43	Revenus divers	-1'361.00	-1'000	-361	-711.75	-649
43090.00	Autres revenus d'exploitation	-1'361.00	-1'000	-361	-711.75	-649
48	Revenus extraordinaires	-1'500.00	0	-1'500	-3'000.00	1'500

Commentaires de la page 15

48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus).

34201 Plage

31110.00 En mai 2019, nous avons fait l'acquisition d'un nouveau radeau pour les baigneurs.

31610.00 Le local de navigation n'étant pas exclusivement utilisé par les navigateurs, la moitié du montant de la location est comptabilisée dans le chapitre « Plage »; l'autre moitié apparaît dans le chapitre 34110 « Port », sous la rubrique 31610.00.

31990.00 L'Etat de Neuchâtel nous a facturé, rétroactivement depuis 2018, une redevance annuelle de 60 fr. pour le radeau. Une autre facture de 100 fr. nous a été envoyée par l'Etat pour l'utilisation des grèves du lac en 2019.

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34201 « Plage » représente 0,48 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

34202 Parcs publics et chemins pédestres

31400.01 Dans ce compte, nous comptabilisons les dépenses découlant des achats de fleurs, arbustes, engrais, semences et produits phytosanitaires pour différents endroits du village et de la location d'une nacelle pour la taille des grands arbres.

31400.02 Figurent dans ce compte le coût de l'entretien ou le remplacement d'éléments de jeux existants ainsi que le coût des matériaux dispersés sur les aires de jeux (gazon, sable, gravier, copeaux).

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34202 « Parcs publics et chemins pédestres » représente 0,08 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

34203 Salle polyvalente

31010.01 On trouve dans ce compte les achats de produits de nettoyages, papiers W.-C., serviettes et sacs poubelles.

31110.00 Le remplacement d'une partie du matériel et des engins de sport de Cort'Agora intervient chaque année, du fait de son vieillissement.

31200.01 et

31200.02 Une partie de l'électricité et du chauffage est refacturée aux locataires, au bâtiment de l'Administration communale et à l'abri STPA (voir rubriques 44790.02 et 44790.04 ci-dessous).

31300.80 La complexité de certaines installations (scène, lumière, chauffage, détection incendie, ascenseur, etc.) a incité le Conseil communal à en confier la maintenance à des maisons spécialisées.

31340.04 Depuis le 1^{er} juillet 2017, l'ECAP nous facture, en plus de sa prime habituelle, celle du contrat d'abonnement relatif au raccordement d'installations et de détection incendie et de gaz à la centrale neuchâteloise d'urgence de la police neuchâteloise (620 fr.).

31440.00 Les principales dépenses figurant dans ce compte, hormis l'entretien courant, sont les suivantes :

- Réparation et renforcement des deux portes doubles de l'entrée sud (10'851 fr.) ;
- Masticage des fissures et peinture complète des deux salles du premier étage (5'400 fr.) ;
- Révision d'un ventilateur de la cuisine (3'248 fr.) ;
- Remplacement d'une vitre cassée côté ouest (2'092 fr.), remboursé par l'assurance (voir compte 42600.00) ;

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34203 « Salle polyvalente » représente 14,13 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

42600.00 Voir commentaire du compte 31440.00 ci-dessus.



Comptes 2019

Classification fonctionnelle		Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-1'500.00	0	-1'500	-3'000.00	1'500
34201	Plage	48'138.90	53'100	-4'961	34'099.45	14'039
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	22'208.30	26'200	-3'992	6'794.45	15'414
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	15'106.00	16'000	-894	453.80	14'652
31420.08	Entretien de la plage	1'422.30	4'800	-3'378	940.65	482
31610.00	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	5'400.00	5'400	0	5'400.00	0
31990.00	Autres charges d'exploitation	280.00	0	280	0.00	280
33	Amortissements du patrimoine administratif	24'300.00	24'300	0	24'300.00	0
33009.00	Amort. planifiés, autres immob. corporelles PA	24'300.00	24'300	0	24'300.00	0
39	Imputations internes	1'630.60	2'600	-969	3'005.00	-1'374
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	1'630.60	2'600	-969	3'005.00	-1'374
34202	Parcs publics et chemins pédestres	20'416.10	36'300	-15'884	20'270.35	146
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	18'954.70	36'300	-17'345	20'270.35	-1'316
31400.01	Entretien des places vertes	13'751.50	27'000	-13'249	11'263.15	2'488
31400.02	Entretien des places de jeux	4'787.75	6'300	-1'512	8'012.50	-3'225
31410.00	Entretien des routes / voies de communication	415.45	2'200	-1'785	300.00	115
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	0.00	800	-800	694.70	-695
33	Amortissements du patrimoine administratif	1'200.00	0	1'200	0.00	1'200
33003.00	Amort. planifiés, autres ouvrages génie civil PA	1'200.00	0	1'200	0.00	1'200
39	Imputations internes	261.40	0	261	0.00	261
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	261.40	0	261	0.00	261
34203	Salle polyvalente	158'645.80	150'000	8'646	197'137.47	-38'492
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	145'041.40	139'200	5'841	168'786.57	-23'745
31000.00	Matériel de bureau	101.75	300	-198	130.25	-29
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	0.00	0	0	167.95	-168
31010.01	Produits de nettoyages	5'441.00	7'000	-1'559	5'849.25	-408
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	3'024.45	2'400	624	2'042.90	982
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	1'937.10	0	1'937	653.00	1'284
31110.03	Equipements sportifs	1'396.80	2'000	-603	50.60	1'346
31180.00	Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	0.00	1'700	-1'700	0.00	0
31200.01	Chauffage	36'044.95	23'000	13'045	28'551.85	7'493
31200.02	Electricité	15'165.95	17'000	-1'834	13'405.63	1'760
31200.03	Eau	4'597.15	7'500	-2'903	4'656.49	-59
31200.04	Déchets	1'927.85	2'000	-72	1'196.95	731
31300.00	Prestations de services de tiers	0.00	4'000	-4'000	6'548.15	-6'548
31300.03	Téléphones	1'615.00	1'500	115	1'465.20	150
31300.80	Contrats de maintenance	18'995.80	25'000	-6'004	23'826.85	-4'831
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	5'712.45	4'500	1'212	5'318.35	394
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	2'490.40	2'300	190	2'345.30	145
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	37'271.10	33'000	4'271	64'933.30	-27'662
31500.00	Entretien meubles, machines et appareils	5'959.15	4'000	1'959	3'870.90	2'088
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	617.90	1'500	-882	3'400.05	-2'782
31810.00	Pertes sur créances effectives	2'158.80	0	2'159	0.00	2'159
31990.00	Autres charges d'exploitation	583.80	500	84	373.60	210
33	Amortissements du patrimoine administratif	164'900.00	118'200	46'700	259'100.00	-94'200
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA compte général	164'900.00	118'200	46'700	118'200.00	46'700
33004.01	Amortissements complémentaires suite retraite..	0.00	0	0	140'900.00	-140'900
39	Imputations internes	48'493.60	18'000	30'494	20'231.00	28'263
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	700.00	700	0	700.00	0
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	47'793.60	17'300	30'494	19'531.00	28'263
42	Taxes	-3'267.00	0	-3'267	-2'050.00	-1'217
42600.00	Remboursements de tiers	-3'267.00	0	-3'267	-2'050.00	-1'217

Commentaires de la page 16

44790.02 et

44790.04 Voir commentaire des rubriques 31200.01 et 31200.02 ci-dessus.

48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus).

35000 Paroisse protestante

31200.01 Le Temple est chauffé par les installations du collège du Coq d'Or. La contrepartie de ce montant se trouve sous la rubrique 31200.01 du chapitre 21700 (Bâtiments scolaires).

31300.00 On trouve dans cette rubrique notre participation au traitement de l'organiste du Temple.

31300.80 Le contrat d'entretien de l'orgue du Temple nous a coûté 730 fr. et celui de l'humidificateur 790 fr.

31440.00 Nous avons dû mettre en conformité les installations électriques du Temple après un contrôle OIBT (1'170 fr.).

36360.00 Cette subvention se fait au travers de la mise à disposition gratuite de la salle Cort'Agora.

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 35000 « Paroisse protestante » représente 2,76 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus).

35010 Paroisse catholique

36360.00 La subvention à la Paroisse catholique de Boudry-Cortailod s'élève à 3 fr. par habitant, à laquelle s'ajoute la mise à disposition gratuite de la salle Cort'Agora.



Comptes 2019

Classification fonctionnelle		Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
44	Revenus financiers	-126'122.20	-125'400	-722	-108'030.10	-18'092
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-109'610.00	-110'000	390	-93'815.00	-15'795
44790.00	Autres produits des biens-fonds PA	-330.20	-500	170	-201.60	-129
44790.01	Récupération taxe déchets	-853.60	-1'700	846	-952.20	99
44790.02	Récupération électricité	-5'498.05	-6'500	1'002	-4'588.45	-910
44790.03	Récupération matériel	-532.50	-700	168	-349.00	-184
44790.04	Remboursement chauffage Admin. + STPA	-9'297.85	-6'000	-3'298	-8'123.85	-1'174
48	Revenus extraordinaires	-70'400.00	0	-70'400	-140'900.00	70'500
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-70'400.00	0	-70'400	-140'900.00	70'500
35	Eglises et affaires religieuses	75'711.05	30'000	45'711	34'932.70	40'778
	Charges	112'111.05	30'000	82'111	110'224.45	1'887
	Revenus	-36'400.00	0	-36'400	-75'291.75	38'892
35000	Paroisse protestante	60'693.05	14'900	45'793	20'616.70	40'076
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	12'427.95	13'400	-972	21'888.45	-9'461
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	0.00	500	-500	0.00	0
31200.01	Chauffage	4'876.45	5'000	-124	4'093.20	783
31200.02	Electricité	1'313.75	1'000	314	1'041.55	272
31300.00	Prestations de services de tiers	1'500.00	1'500	0	1'500.00	0
31300.80	Contrats de maintenance	1'770.90	2'100	-329	3'084.55	-1'314
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	1'100.10	1'200	-100	1'128.50	-28
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	415.90	400	16	391.70	24
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	1'343.15	1'200	143	10'451.50	-9'108
31500.00	Entretien meubles, machines et appareils	0.00	500	-500	0.00	0
31990.00	Autres charges d'exploitation	107.70	0	108	197.45	-90
33	Amortissements du patrimoine administratif	72'700.00	0	72'700	72'700.00	0
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA compte général	72'700.00	0	72'700	0.00	72'700
33004.01	Amortissements complémentaires suite retraite..	0.00	0	0	72'700.00	-72'700
36	Charges de transfert	2'640.00	1'500	1'140	1'320.00	1'320
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	2'640.00	1'500	1'140	1'320.00	1'320
39	Imputations internes	9'325.10	0	9'325	0.00	9'325
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	9'325.10	0	9'325	0.00	9'325
42	Taxes	0.00	0	0	-2'591.75	2'592
42600.00	Remboursements de tiers	0.00	0	0	-2'591.75	2'592
48	Revenus extraordinaires	-36'400.00	0	-36'400	-72'700.00	36'300
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-36'400.00	0	-36'400	-72'700.00	36'300
35010	Paroisse catholique	15'018.00	15'100	-82	14'316.00	702
36	Charges de transfert	15'018.00	15'100	-82	14'316.00	702
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	15'018.00	15'100	-82	14'316.00	702

Commentaires de la page 17

42100 Soins ambulatoires

36360.00 La Commune accorde ponctuellement des dons à des associations ou organismes œuvrant dans ce domaine d'activités.

42200 Services de sauvetage

36120.00 La part des communes à l'excédent de charges mutualisé du service des ambulances est de 35 fr. par habitant, augmenté du solde de l'exercice 2018 de 3 fr. 12 par habitant.

36120.04 Conformément au règlement d'application de la LPDIENS, l'ECAP nous facture notre contribution à l'alimentation d'un fonds des missions de secours. En application des normes MCH2, cette contribution doit être ventilée comme suit :

Chapitres	Comptes	Comptes 2019	
		Fr./hab.	Total (Fr.)
Service de sauvetage	42200 / 36120.04	0.42	1'987.00
Routes, autres	61900 / 36120.04	6.25	29'568.75
Transports publics, autres	62900 / 36120.04	0.10	473.10
Protection de l'air et du climat	76100 / 36120.04	2.40	11'354.40
Lutte contre la pollution de l'environnement	76900 / 36120.04	1.25	5'913.75
		10.42	49'297.00

43310 Service dentaire scolaire

36370.00 Il est difficile d'estimer avec précision le nombre de demandes de subsides dentaires qui nous sont présentées chaque année.

43400 Contrôle des denrées alimentaires

31300.30 Les communes doivent assumer elles-mêmes le contrôle de l'eau potable qu'elles distribuent ou doivent confier cette tâche à une entreprise spécialisée. Le laboratoire chargé de ce mandat pour notre Commune ne nous a rien facturé en 2019.

31300.35 Dans ce compte figure notre participation aux cours de perfectionnement de notre mycologue locale.

49000 Santé publique, autres

Pas de commentaires.



Comptes 2019

Classification fonctionnelle		Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
SANTE		183'817.00	185'500	-1'683	196'640.60	-12'824
Charges		183'817.00	185'500	-1'683	196'640.60	-12'824
42	Soins ambulatoires	181'397.70	172'100	9'298	178'187.00	3'211
Charges		181'397.70	172'100	9'298	178'187.00	3'211
42100	Soins ambulatoires	500.00	2'000	-1'500	500.00	0
36	Charges de transfert	500.00	2'000	-1'500	500.00	0
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	500.00	2'000	-1'500	500.00	0
42200	Services de sauvetage	180'897.70	170'100	10'798	177'687.00	3'211
36	Charges de transfert	180'897.70	170'100	10'798	177'687.00	3'211
36120.00	Dédommag. communes et syndicats intercomm.	178'910.70	168'000	10'911	175'396.45	3'514
36120.04	Part aux missions de secours (ECAP)	1'987.00	2'100	-113	2'290.55	-304
43	Prévention de la santé	2'419.30	12'400	-9'981	16'171.90	-13'753
Charges		2'419.30	12'400	-9'981	16'171.90	-13'753
43310	Service dentaire scolaire	1'294.30	1'000	294	741.30	553
36	Charges de transfert	1'294.30	1'000	294	741.30	553
36370.00	Subventions aux personnes physiques	1'294.30	1'000	294	741.30	553
43400	Contrôle des denrées alimentaires	1'125.00	11'400	-10'275	15'430.60	-14'306
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'125.00	11'400	-10'275	15'430.60	-14'306
31300.30	Contrôle de l'eau potable	0.00	9'900	-9'900	14'355.60	-14'356
31300.35	Contrôle des denrées alimentaires	1'125.00	1'500	-375	1'075.00	50
49	Santé publique, non mentionné ailleurs	0.00	1'000	-1'000	2'281.70	-2'282
Charges		0.00	1'000	-1'000	2'281.70	-2'282
49000	Santé publique, autres	0.00	1'000	-1'000	2'281.70	-2'282
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	0.00	1'000	-1'000	2'281.70	-2'282
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	0.00	0	0	2'281.70	-2'282
31990.01	Destruction d'animaux nuisibles	0.00	1'000	-1'000	0.00	0

Commentaires de la page 18

51200 Réductions de primes (LAMal)

Pas de commentaires.

53200 Prestations complémentaires à l'AVS

36370.00 Tous les bénéficiaires de prestations complémentaires reçoivent à l'occasion de Noël 50 fr. pour une personne seule, 100 fr. pour un couple et 50 fr. par enfant à charge. Il s'agit d'une contribution volontaire de la Commune.

53330 Prestations aux retraités

36370.00 Nous participons chaque année aux frais relatifs à la course annuelle des personnes âgées, en collaboration avec l'Association de développement de Cortailod (ADC), la Paroisse réformée et la Paroisse catholique, qui versent chacune un montant forfaitaire de 500 fr. (voir rubrique 42600.00). L'ADC a versé en 2019 un montant supplémentaire de 500 fr.

42600.00 Voir commentaire de la rubrique 36370.00, ci-dessus.

53400 Appartements pour personnes âgées

Pas de commentaires.

54100 Allocations familiales

Pas de commentaires.

54300 Avance et recouvrement des pensions alimentaires

Pas de commentaires.

54400 Protection de la jeunesse

La Commune accorde ponctuellement des dons à des associations ou organismes actifs dans ce domaine.

54440 Animation de jeunesse

Pas de commentaires.



Comptes 2019

Classification fonctionnelle		Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
SECURITE SOCIALE		3'164'253.42	3'273'300	-109'047	3'277'850.55	-113'597
	Charges	3'166'262.42	3'274'800	-108'538	3'281'864.90	-115'602
	Revenus	-2'009.00	-1'500	-509	-4'014.35	2'005
51	Maladie et accident	630'742.85	730'100	-99'357	748'454.75	-117'712
	Charges	630'742.85	730'100	-99'357	748'454.75	-117'712
51200	Réductions de primes	630'742.85	730'100	-99'357	748'454.75	-117'712
36	Charges de transfert	630'742.85	730'100	-99'357	748'454.75	-117'712
36110.02	Subsides LAMal	630'742.85	730'100	-99'357	748'454.75	-117'712
53	Vieillesse et survivants	19'563.20	19'000	563	18'165.80	1'397
	Charges	21'563.20	20'500	1'063	19'665.80	1'897
	Revenus	-2'000.00	-1'500	-500	-1'500.00	-500
53200	Prestations complémentaires à l'AVS	11'000.00	11'000	0	11'300.00	-300
36	Charges de transfert	11'000.00	11'000	0	11'300.00	-300
36370.00	Subventions aux personnes physiques	11'000.00	11'000	0	11'300.00	-300
53330	Prestations aux retraités	8'563.20	7'500	1'063	6'865.80	1'697
36	Charges de transfert	10'563.20	9'000	1'563	8'365.80	2'197
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	1'763.00	1'000	763	0.00	1'763
36370.00	Subventions aux personnes physiques	8'800.20	8'000	800	8'365.80	434
42	Taxes	-2'000.00	-1'500	-500	-1'500.00	-500
42600.00	Remboursements de tiers	-2'000.00	-1'500	-500	-1'500.00	-500
53400	Appartements pour personnes âgées	0.00	500	-500	0.00	0
36	Charges de transfert	0.00	500	-500	0.00	0
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	0.00	500	-500	0.00	0
54	Famille et jeunesse	860'272.95	751'200	109'073	776'965.23	83'308
	Charges	860'272.95	751'200	109'073	779'476.58	80'796
	Revenus	0.00	0	0	-2'511.35	2'511
54100	Allocations familiales	61'100.40	62'200	-1'100	60'023.90	1'077
36	Charges de transfert	61'100.40	62'200	-1'100	60'023.90	1'077
36110.09	Alloc. familiales pers. sans activité lucrative	61'100.40	62'200	-1'100	60'023.90	1'077
54300	Avance et recouvr. des pensions alimentaires	3'765.05	10'000	-6'235	1'815.15	1'950
36	Charges de transfert	3'765.05	10'000	-6'235	1'815.15	1'950
36110.15	Avances de contributions d'entretien	3'765.05	10'000	-6'235	1'815.15	1'950
54400	Protection de la jeunesse (général)	300.00	500	-200	300.00	0
36	Charges de transfert	300.00	500	-200	300.00	0
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	300.00	500	-200	300.00	0
54440	Animation de jeunesse	26'600.00	27'500	-900	32'902.90	-6'303
30	Charges de personnel	0.00	0	0	3'954.20	-3'954
30100.00	Salaires du personnel	0.00	0	0	3'715.25	-3'715

Commentaires de la page 19

36360.00 A l'instar des communes de la Béroche, celle de Cortailod a décidé d'accorder un soutien financier à la Maison des jeunes de Bevaix qui accueille des enfants et adolescents de toute la région. En outre, la Commune accorde ponctuellement des dons à des associations ou organismes œuvrant dans ce domaine d'activités.

54510 Crèches et garderies

36370.00 La Loi sur l'accueil des enfants (LAE2) permet à certaines familles de bénéficier de subsides pour le placement de leur(s) enfant(s) dans des structures d'accueil officiellement reconnues par l'Etat. L'augmentation des dépenses dans ce compte est le reflet de l'accroissement du nombre de journées d'accueil d'enfants de Cortailod (+ 4,4 % en préscolaire et + 14,5 % en parascolaire, par rapport à 2018). L'ouverture d'un accueil parascolaire pour les repas de midi est un des éléments qui explique cette augmentation.

55200 Part communale aux mesures d'insertion

Pas de commentaires.

56000 Construction de logements sociaux

36110.00 Il s'agit de notre part aux charges financières des bâtiments à loyers modérés (Pièces-Chaperon 3 et 5).

57200 Aide matérielle légale

Pas de commentaires.



Comptes 2019

Classification fonctionnelle		Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	0.00	0	0	109.10	-109
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	0.00	0	0	89.45	-89
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	0.00	0	0	35.75	-36
30591.00	Fonds de formation professionnelle	0.00	0	0	1.55	-2
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	0.00	0	0	3.10	-3
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	0.00	500	-500	4'880.05	-4'880
31010.02	Carburants	0.00	0	0	155.75	-156
31340.01	Assurances choses et RC	0.00	0	0	8.85	-9
31340.02	Primes d'assurances véhicules	0.00	0	0	646.00	-646
31370.02	Taxes routières pour véhic. de service (plaques)	0.00	0	0	664.00	-664
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	0.00	0	0	3'405.45	-3'405
31990.00	Autres charges d'exploitation	0.00	500	-500	0.00	0
36	Charges de transfert	26'600.00	27'000	-400	26'580.00	20
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	26'600.00	27'000	-400	26'580.00	20
42	Taxes	0.00	0	0	-2'290.65	2'291
42600.00	Remboursements de tiers	0.00	0	0	-2'290.65	2'291
43	Revenus divers	0.00	0	0	-220.70	221
43090.00	Autres revenus d'exploitation	0.00	0	0	-220.70	221
54510	Crèches et garderies	768'507.50	651'000	117'508	681'923.28	86'584
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	300.00	0	300	0.00	300
31990.00	Autres charges d'exploitation	300.00	0	300	0.00	300
36	Charges de transfert	768'207.50	651'000	117'208	681'923.28	86'284
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
36370.00	Subventions aux personnes physiques	768'207.50	650'000	118'208	681'923.28	86'284
55	Chômage	154'885.45	165'200	-10'315	145'939.80	8'946
	Charges	154'885.45	165'200	-10'315	145'939.80	8'946
55200	Part communale aux mesures d'insertion	154'885.45	165'200	-10'315	145'939.80	8'946
36	Charges de transfert	154'885.45	165'200	-10'315	145'939.80	8'946
36110.03	Part sur financement LACI	46'458.05	52'900	-6'442	49'662.25	-3'204
36110.17	Intégration socio-professionnelle	108'427.40	111'300	-2'873	96'277.55	12'150
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
56	Construction de logements sociaux	1'625.00	0	1'625	1'625.00	0
	Charges	1'625.00	0	1'625	1'625.00	0
56000	Construction de logements sociaux	1'625.00	0	1'625	1'625.00	0
36	Charges de transfert	1'625.00	0	1'625	1'625.00	0
36110.00	Dédommag. aux cantons et aux concordats	1'625.00	0	1'625	1'625.00	0
57	Aide sociale et domaine de l'asile	1'496'863.97	1'606'800	-109'936	1'585'699.97	-88'836
	Charges	1'496'872.97	1'606'800	-109'927	1'585'702.97	-88'830
	Revenus	-9.00	0	-9	-3.00	-6
57200	Aide matérielle légale	1'133'085.87	1'257'700	-124'614	1'238'820.22	-105'734
36	Charges de transfert	1'133'094.87	1'257'700	-124'605	1'238'823.22	-105'728
36110.06	Aide sociale	1'117'828.72	1'244'300	-126'471	1'229'704.42	-111'876
36110.18	Lutte contre la fraude (charge nette)	15'266.15	12'400	2'866	9'118.80	6'147
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
43	Revenus divers	-9.00	0	-9	-3.00	-6

Commentaires de la page 20

57900 Assistance, autres

Pas de commentaires.

36360.00 La Commune accorde ponctuellement des dons à des associations ou organismes œuvrant dans ce domaine d'activités.

57960 Guichets sociaux régionaux

36120.00 La part des communes aux coûts de fonctionnement du Guichet social régional (GSR) est calculée pour moitié au prorata du nombre d'habitants et pour moitié au prorata du nombre de dossiers ouverts.

59300 Actions d'entraide à l'étranger

36360.00 La Commune accorde ponctuellement des dons à des associations ou organismes œuvrant dans ce domaine d'activités.



Comptes 2019

Classification fonctionnelle	Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
43090.00 Autres revenus d'exploitation	-9.00	0	-9	-3.00	-6
57900 Assistance, autres	31'309.30	37'600	-6'291	33'047.35	-1'738
36 Charges de transfert	31'309.30	37'600	-6'291	33'047.35	-1'738
36110.10 Social privé	29'709.30	36'100	-6'391	32'447.35	-2'738
36360.00 Subv. organisations privées à but non lucratif	1'600.00	1'500	100	600.00	1'000
57960 Guichets sociaux régionaux	332'468.80	311'500	20'969	313'832.40	18'636
36 Charges de transfert	332'468.80	311'500	20'969	313'832.40	18'636
36120.00 Dédommag. communes et syndicats intercomm.	332'468.80	311'500	20'969	313'832.40	18'636
59 Domaine social, non mentionné ailleurs	300.00	1'000	-700	1'000.00	-700
Charges	300.00	1'000	-700	1'000.00	-700
59300 Actions d'entraide à l'étranger	300.00	1'000	-700	1'000.00	-700
36 Charges de transfert	300.00	1'000	-700	1'000.00	-700
36360.00 Subv. organisations privées à but non lucratif	300.00	1'000	-700	1'000.00	-700

Commentaires de la page 21

61500 Routes communales

- 30100.00 Le Service des travaux publics compte 6 équivalents plein temps (2018 : 6 + 1 apprenti).
- 30108.00 La Loi sur les finances de l'Etat et des Communes (LFinEC) nous impose de faire apparaître dans nos comptes le coût des heures supplémentaires et des vacances non prises au moment du bouclage. Par rapport à l'année précédente, cette valeur a augmenté de 4'708 fr.
- 30900.00 Les collaborateurs du Service des travaux publics suivent périodiquement des cours de formation continue et de perfectionnement.
- 31110.00 En plus de divers outils, vis et autre matériel pour l'entretien courant, les principales dépenses ont été l'acquisition d'une lame à neige (8'560 fr.) et d'un relevage avant (3'970 fr.) pour le tracteur, ainsi que d'une tondeuse-débroussailleuse (2'290 fr.).
- 31110.02 Dans cette rubrique sont comptabilisés les achats de peintures et solvants, de panneaux de signalisation routière et le coût des marquages routiers. Une partie des achats découle des dégâts causés par des tiers au mobilier public et engendre une facturation des frais effectifs (voir compte 43090.00, ci-dessous).
- 31200.04 Il s'agit de la taxe déchets au poids des différents containers du Service des travaux publics.
- 31200.05 Il s'agit de la consommation d'électricité de l'éclairage public.
- 31300.00 En cas de fortes chutes de neige, nous faisons appel à un tiers externe pour le déblaiement des routes et chemins piétonniers.
- 31300.63 Le Conseil communal a décidé de procéder à une analyse de toutes les routes communales de notre Commune, en s'adjoignant les services d'un bureau d'ingénieurs, ceci afin de pouvoir mieux planifier les travaux de réfections de nos routes.
- 31410.00 Comme chaque année, nous avons procédé à des travaux de pontage de fissures, de gravillonnage de routes et de réfection de capes de vannes, de regards et de grilles (33'639 fr.).
- 31411.00 Il s'agit de notre participation aux charges d'exploitation de « Neuchâtel-Roule ».
- 31430.15 Il s'agit des coûts d'entretien de l'éclairage public et du remplacement progressif des ampoules traditionnelles par des ampoules à LED.
- 31440.00 En plus de l'entretien courant, nous avons procédé à l'achat de trois grilles caillebotis pour la fosse mécanique du dépôt du Service des travaux publics (898 fr.).
- 31510.00 Hormis les réparations, l'achat de pneus et les entretiens courants des différents véhicules, les dépenses suivantes ont été comptabilisées dans cette rubrique :
- service d'entretien du camion léger KIA (3'097 fr.) ;
 - service d'entretien du véhicule Victor Meili (2'229 fr.)
 - réparation du vérin arrière gauche du véhicule Victor Meili (2'523 fr.) ;
 - lavage des containers communaux à déchets verts (3'576 fr.).



Comptes 2019

Classification fonctionnelle		Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
TRANSPORTS		1'434'822.35	1'459'100	-24'278	1'453'350.24	-18'528
	Charges	1'597'629.56	1'579'800	17'830	1'681'780.14	-84'151
	Revenus	-162'807.21	-120'700	-42'107	-228'429.90	65'623
61	Circulation routière	991'128.60	998'100	-6'971	998'933.14	-7'805
	Charges	1'153'935.81	1'118'800	35'136	1'227'363.04	-73'427
	Revenus	-162'807.21	-120'700	-42'107	-228'429.90	65'623
61500	Routes communales	991'817.31	1'002'100	-10'283	1'000'789.19	-8'972
30	Charges de personnel	654'236.56	658'000	-3'763	668'957.04	-14'720
30100.00	Salaires du personnel	513'403.40	502'000	11'403	520'787.20	-7'384
30108.00	Variation provision HS + VAC	4'708.31	0	4'708	1'885.94	2'822
30109.00	Rmbt salaires personnel admin. et d'exploitation	-339.20	0	-339	-481.15	142
30300.00	Indemnité pour travailleurs temporaires	0.00	0	0	29'749.35	-29'749
30400.00	Alloc. pour enfants et alloc. de formation	8'370.00	9'800	-1'430	9'045.00	-675
30490.00	Autres allocations (indemnités de piquet)	3'800.00	4'400	-600	3'550.00	250
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	32'149.20	31'500	649	33'446.60	-1'297
30509.00	Rmbt cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	-21.10	0	-21	-29.95	9
30520.00	Cotis. patron. à la caisse de pensions	72'377.10	73'700	-1'323	68'493.00	3'884
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	10'398.85	11'700	-1'301	12'722.30	-2'323
30530.02	Indemnités de l'assurance accident	-13'111.85	0	-13'112	-28'081.65	14'970
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	10'533.45	10'500	33	10'959.45	-426
30550.00	Cotis. patron. assurances indemn. journ. maladie	3'215.10	3'200	15	3'319.00	-104
30591.00	Fonds de formation professionnelle	436.20	500	-64	454.15	-18
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	902.90	900	3	939.10	-36
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	6'390.00	9'600	-3'210	2'010.60	4'379
30990.00	Autres charges du personnel	1'024.20	200	824	188.10	836
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	265'952.35	261'400	4'552	312'688.70	-46'736
31000.00	Matériel de bureau	280.00	300	-20	231.60	48
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	4'494.00	4'900	-406	4'150.95	343
31010.02	Carburants	11'564.95	13'500	-1'935	12'168.90	-604
31010.03	Produits pour mesures hivernales	6'442.25	6'500	-58	5'136.25	1'306
31020.02	Publications et annonces	394.80	500	-105	0.00	395
31051.00	Frais de réceptions	0.00	0	0	68.40	-68
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	0.00	600	-600	84.00	-84
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	422.50	0	423	0.00	423
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	24'578.05	24'800	-222	19'374.15	5'204
31110.02	Signalisation routière	19'609.05	22'000	-2'391	27'970.55	-8'362
31120.00	Acquisition de vêtements, linges, rideaux	4'283.30	4'500	-217	5'591.20	-1'308
31130.00	Matériel informatique	0.00	500	-500	0.00	0
31200.01	Chauffage	3'436.60	2'400	1'037	2'640.80	796
31200.02	Electricité	1'425.75	1'000	426	1'830.06	-404
31200.03	Eau	1'285.65	1'000	286	1'787.14	-501
31200.04	Déchets	9'288.80	9'000	289	9'496.80	-208
31200.05	Eclairage public	20'692.30	18'000	2'692	17'903.05	2'789
31300.00	Prestations de services de tiers	1'225.10	2'000	-775	46'589.50	-45'364
31300.03	Téléphones	744.30	1'000	-256	710.90	33
31300.05	Cotisations	395.00	100	295	0.00	395
31300.63	Informatisation du réseau	2'590.15	0	2'590	0.00	2'590
31300.80	Contrats de maintenance	610.00	0	610	0.00	610
31340.01	Assurances choses et RC	2'153.90	2'700	-546	2'515.40	-362
31340.02	Primes d'assurances véhicules	8'267.40	7'500	767	7'403.70	864
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	810.20	800	10	747.60	63
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	499.20	500	-1	470.10	29
31370.02	Taxes routières pour véhic. de service (plaques)	4'400.55	4'700	-299	4'630.55	-230
31400.00	Entretien de terrains	975.55	0	976	0.00	976
31410.00	Entretien des routes / voies de communication	59'298.15	72'500	-13'202	77'456.45	-18'158
31411.00	Entretien mobilier urbain	5'385.00	3'000	2'385	5'385.00	0
31420.04	Entretien des fontaines	290.80	0	291	0.00	291
31430.01	Entretien du port	7'609.35	0	7'609	0.00	7'609
31430.15	Entretien éclairage public (EP)	25'773.85	25'000	774	14'275.50	11'498
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	1'591.70	3'100	-1'508	3'971.50	-2'380
31500.00	Entretien meubles, machines et appareils	3'743.20	3'500	243	3'645.30	98
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	22'329.10	15'100	7'229	27'460.35	-5'131
31530.00	Entretien du matériel informatique	1'581.00	2'000	-419	1'682.00	-101

Commentaires de la page 22

- 31610.00 Nous comptabilisons ici le coût de la location d'une occupation partielle du rez-de-chaussée de l'immeuble des Coteaux 38, dans lequel est entreposée une partie du matériel du Service des travaux publics (4'500 fr.) et de locaux dans le bâtiment de l'ancienne STEP de la Poissine, servant de dépôt pour du matériel de signalisation (2'400 fr.).
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 61500 « Routes communales » représente 6,25 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 42600.00 Figurent dans ce compte les indemnités versées par nos assureurs en cas de sinistres.
- 43090.00 On trouve dans ce compte le produit de la refacturation de diverses prestations effectuées par le Service des travaux publics ainsi que le produit de la refacturation aux fautifs des dégâts commis par eux au mobilier urbain.
- 46110.00 L'Etat de Neuchâtel nous verse une indemnité pour le travail de déblaiement des trottoirs que la Commune effectue pour son compte (864 fr.), ainsi que pour une mesure de compensation écologique pour l'entretien d'une haie au lieu-dit Courbes-Rayes (1'083 fr.).
- 48930.00 Les préfinancements constitués pour la réfection de l'avenue François-Borel, d'une part, et pour celle de la rue des Chavannes, d'autre part (comptes du bilan 2930001 et 2930008), servent à neutraliser l'amortissement de ces investissements.
- 48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus).
- 49100.00 Une partie des charges salariales nettes du Service des travaux publics est imputée dans les chapitres suivants :
- 34110 – Port ;
 - 71010 – Approvisionnement en eau ;
 - 72010 – Traitement des eaux usées ;
 - 73010 – Gestion des déchets ménages.

61550 Places de stationnement

- 31510.00 On trouve ici le coût d'entretien du parcomètre du Petit-Cortailod (3'278 fr.), ainsi que celui de l'abonnement téléphonique de 8 fr. par mois en relation avec la carte SIM intégrée, permettant d'envoyer une alarme par e-mail en cas de problème technique de cet appareil (caisse pleine, bourrage papier pour l'édition des tickets, etc.).
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 61550 « Places de stationnement » représente 0,01 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 42406.20 On trouve dans ce compte le produit de la taxe d'utilisation du domaine public pour les places de parc du Centre commercial « Littoral-Centre » (16'635 fr.) et le produit des locations ponctuelles du parking de Courbe-Rayes pour des camions et remorques), à savoir 2'400 fr. Deux places de parc sur le parking du Carraz sont louées 50 fr. chacune par les locataires de l'appartement situé à l'Impasse du Carraz 1 (1'200 fr.).

61900 Routes, autres

- 36120.04 Conformément au règlement d'application de la LPDIENS, l'ECAP nous facture notre contribution à l'alimentation d'un fonds des missions de secours. En application des normes MCH2, cette contribution doit être ventilée comme suit :

Chapitres	Comptes	Comptes 2019	
		Fr./hab.	Total (Fr.)
Service de sauvetage	42200 / 36120.04	0.42	1'987.00
Routes, autres	61900 / 36120.04	6.25	29'568.75
Transports publics, autres	62900 / 36120.04	0.10	473.10
Protection de l'air et du climat	76100 / 36120.04	2.40	11'354.40
Lutte contre la pollution de l'environnement	76900 / 36120.04	1.25	5'913.75
		10.42	49'297.00

62300 Subvention trafic régional

- 36140.00 Le système de financement du trafic local et le trafic régional intègre la couverture des coûts de l'ensemble des lignes de transport public du Canton, réseau urbain et régional confondus. C'est le système du « pot commun » introduit dans le cadre du désenchevêtrement. Pour la répartition de la part des Communes entre elles, le critère de la qualité de la desserte implique que les Communes bien desservies paient par habitant un montant plus important que les Communes moins bien loties.
- 36370.00 Il s'agit de la dépense découlant de l'application de l'arrêté du Conseil général instituant l'octroi de subsides en faveur des habitants utilisant les transports publics, sous certaines conditions.



Comptes 2019

Classification fonctionnelle	Comptes 2019	Budget 2019	Ecarts	Comptes 2018	Ecarts
31610.00 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	6'900.00	6'900	0	6'900.00	0
31700.00 Frais de déplacements et autres frais	150.00	500	-350	20.00	130
31810.00 Pertes sur créances effectives	0.05	0	0	0.00	0
31990.00 Autres charges d'exploitation	430.80	1'000	-569	391.00	40
33 Amortissements du patrimoine administratif	166'782.80	134'100	32'683	174'400.00	-7'617
33001.00 Amort. planifiés, routes/voies communication PA	55'400.00	26'300	29'100	41'800.00	13'600
33003.01 Amort. planifiés éclairage public	43'298.40	47'600	-4'302	39'000.00	4'298
33004.00 Amort. planifiés, terrains bâtis PA compte général	12'900.00	5'000	7'900	5'000.00	7'900
33004.01 Amortissements complémentaires suite retraite..	0.00	0	0	21'200.00	-21'200
33006.00 Amort. planifiés, biens meubles PA	3'500.00	3'500	0	3'500.00	0
33006.01 Amort. planifiés véhicules	51'684.40	51'700	-16	63'900.00	-12'216
39 Imputations internes	22'635.80	22'800	-164	24'077.00	-1'441
39300.00 Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	1'500.00	1'500	0	1'500.00	0
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	21'135.80	21'300	-164	22'577.00	-1'441
42 Taxes	-3'100.00	-1'300	-1'800	-1'740.11	-1'360
42100.07 Autorisations de circuler	-1'600.00	-1'300	-300	-1'740.11	140
42600.00 Remboursements de tiers	-1'500.00	0	-1'500	0.00	-1'500
43 Revenus divers	-11'243.20	-10'000	-1'243	-14'124.39	2'881
43090.00 Autres revenus d'exploitation	-11'243.20	-10'000	-1'243	-14'124.39	2'881
46 Revenus de transfert	-1'947.00	-1'900	-47	-1'947.00	0
46110.00 Dédommag. des cantons et des concordats	-1'947.00	-1'900	-47	-1'947.00	0
48 Revenus extraordinaires	-39'600.00	0	-39'600	-36'900.00	-2'700
48930.00 Prélèvements sur les préfinancements du capita..	-29'000.00	0	-29'000	-15'700.00	-13'300
48950.00 Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-10'600.00	0	-10'600	-21'200.00	10'600
49 Imputations internes	-61'900.00	-61'000	-900	-124'622.05	62'722
49100.00 Imput. internes pour prestations de services	-61'900.00	-61'000	-900	-124'622.05	62'722
61550 Places de stationnement	-30'257.46	-34'000	3'743	-36'262.15	6'005
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	8'211.45	5'900	2'311	213.20	7'998
31430.05 Entretien des parkings	4'841.85	4'500	342	0.00	4'842
31510.00 Entretien de machines, appareils et outils	3'369.60	1'400	1'970	213.20	3'156
33 Amortissements du patrimoine administratif	6'519.60	6'400	120	6'400.00	120
33003.02 Amort. planifiés parkings	6'519.60	6'400	120	6'400.00	120
39 Imputations internes	28.50	200	-172	6'221.00	-6'193
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	28.50	200	-172	6'221.00	-6'193
42 Taxes	-45'017.01	-46'500	1'483	-49'096.35	4'079
42406.20 Locations places de parc	-20'235.01	-19'500	-735	-20'083.00	-152
42406.21 Revenus horodateurs	-24'782.00	-27'000	2'218	-29'013.35	4'231
61900 Routes, autres	29'568.75	30'000	-431	34'406.10	-4'837
36 Charges de transfert	29'568.75	30'000	-431	34'406.10	-4'837
36120.04 Part aux missions de secours (ECAP)	29'568.75	30'000	-431	34'406.10	-4'837
62 Transports publics	443'332.95	459'900	-16'567	454'349.10	-11'016
Charges	443'332.95	459'900	-16'567	454'349.10	-11'016
62300 Subvention trafic régional	437'692.80	454'500	-16'807	448'697.30	-11'005
36 Charges de transfert	437'692.80	454'500	-16'807	448'697.30	-11'005
36140.00 Dédommagements aux entreprises publiques	416'848.55	431'500	-14'651	425'557.75	-8'709
36370.00 Subventions aux personnes physiques	20'844.25	23'000	-2'156	23'139.55	-2'295

Commentaires de la page 23

62310 Noctambus

36140.00 La part des communes aux coûts du Noctambus est calculée en fonction de la population (1/3) et du nombre d'utilisateurs (2/3).

62900 Transports publics, autres

36120.04 Conformément au règlement d'application de la LPDIENS, l'ECAP nous facture notre contribution à l'alimentation d'un fonds des missions de secours. En application des normes MCH2, cette contribution doit être ventilée comme suit :

Chapitres	Comptes	Comptes 2019	
		Fr./hab.	Total (Fr.)
Service de sauvetage	42200 / 36120.04	0.42	1'987.00
Routes, autres	61900 / 36120.04	6.25	29'568.75
Transports publics, autres	62900 / 36120.04	0.10	473.10
Protection de l'air et du climat	76100 / 36120.04	2.40	11'354.40
Lutte contre la pollution de l'environnement	76900 / 36120.04	1.25	5'913.75
		10.42	49'297.00

63100 Navigation

Pas de commentaires.



Comptes 2019

Classification fonctionnelle		Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
62310	Noctabus	5'167.05	4'900	267	5'079.15	88
36	Charges de transfert	5'167.05	4'900	267	5'079.15	88
36140.00	Dédommagements aux entreprises publiques	5'167.05	4'900	267	5'079.15	88
62900	Transports publics, autres	473.10	500	-27	572.65	-100
36	Charges de transfert	473.10	500	-27	572.65	-100
36120.04	Part aux missions de secours (ECAP)	473.10	500	-27	572.65	-100
63	Transports, autres	360.80	1'100	-739	68.00	293
	Charges	360.80	1'100	-739	68.00	293
63100	Navigation	360.80	1'100	-739	68.00	293
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	360.80	1'000	-639	0.00	361
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	280.00	500	-220	0.00	280
31430.02	Entretien du débarcadère	80.80	500	-419	0.00	81
39	Imputations internes	0.00	100	-100	68.00	-68
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	0.00	100	-100	68.00	-68

Commentaires de la page 24

71010 Approvisionnement en eau

- 30100.00 et suivants Il s'agit des charges salariales des releveurs de compteurs d'eau.
- 31200.02 Ce compte comprend l'énergie consommée par les stations de pompage et le système de dégermination.
- 31300.03 Il s'agit du coût d'abonnement des lignes téléphoniques louées pour le contrôle à distance du pompage et des réservoirs.
- 31300.05 On trouve dans ce compte notre cotisation de membre de la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux (SSIGE).
- 31300.63 La mise à jour des relevés du cadastre souterrain est effectuée par un bureau de géomatique-informatique afin de numériser l'entier des réseaux, dont celui de l'eau.
- 31370.03 La nouvelle loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019, soumet dorénavant toute les entreprises ayant leur siège, domicile ou établissement stable en Suisse, à la redevance radio-TV, dans la mesure où elles sont inscrites au registre des assujettis TVA à partir d'un chiffre d'affaires à l'échelle mondiale de 500'000 fr. par année civile. Dès 2020, et à notre demande, la facture sera calculée, non plus comme en 2019 sur chaque chiffre d'affaires de nos différents domaines d'activités assujettis à la TVA, mais sur le chiffre d'affaire cumulé de ces derniers.
- 31420.01 Hormis les travaux d'entretien courants sur le réseau, les remplacements de conduites suite à des fuites d'eau constituent une grande part des dépenses dans ce compte.
- 31420.02 Divers travaux d'entretien de nos réservoirs sont nécessaires chaque année, afin de rester en conformité avec les exigences du Service de la consommation et des affaires vétérinaires. Pour la station de dégermination, il s'agit en particulier du remplacement (2 x par an) des lampes UV et du contrat d'entretien avec l'entreprise spécialisée.
- 36120.11 Il s'agit des prestations fournies par la société Eli10 SA pour le service de permanence.
- 37010.01 Il s'agit de la redevance cantonale de 70 centimes par m³ d'eau vendue, que nous devons verser à l'Etat. Elle est répercutée intégralement sur les abonnés; l'encaissement figure sous la rubrique 47010.01.
- 39100.00 Une part des charges salariales de l'Administration, du Service technique et du Service des travaux publics est comptabilisée dans le chapitre 71010 « Approvisionnement en eau ».



Comptes 2019

Classification fonctionnelle		Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
PROTEC. ENVIRONNEM. ET AMENAG. TERRI TOIRE		463'920.63	538'100	-74'179	537'407.20	-73'487
	Charges	3'191'680.47	3'422'800	-231'120	3'400'121.73	-208'441
	Revenus	-2'727'759.84	-2'884'700	156'940	-2'862'714.53	134'955
71	Approvisionnement en eau	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	735'993.40	854'000	-118'007	758'659.65	-22'666
	Revenus	-735'993.40	-854'000	118'007	-758'659.65	22'666
71010	Approvisionnement en eau	0.00	0	0	0.00	0
30	Charges de personnel	3'329.25	0	3'329	0.00	3'329
30100.00	Salaires du personnel	3'003.00	0	3'003	0.00	3'003
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	192.50	0	193	0.00	193
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	62.70	0	63	0.00	63
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	63.05	0	63	0.00	63
30591.00	Fonds de formation professionnelle	2.60	0	3	0.00	3
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	5.40	0	5	0.00	5
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	155'127.10	279'300	-124'173	170'201.80	-15'075
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	0.00	200	-200	0.00	0
31020.01	Photocopies	0.00	2'500	-2'500	0.00	0
31020.02	Publications et annonces	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31100.01	Mobilier de bureau	0.00	500	-500	0.00	0
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31110.01	Achat de compteurs	15'501.50	20'000	-4'499	2'909.50	12'592
31200.02	Electricité	56'714.65	50'000	6'715	53'904.55	2'810
31200.03	Eau	0.00	2'000	-2'000	0.00	0
31300.03	Téléphones	3'458.55	3'400	59	2'865.00	594
31300.05	Cotisations	1'818.25	1'900	-82	1'818.25	0
31300.07	Frais de facturation	483.05	500	-17	734.45	-251
31300.08	Pose de compteurs	0.00	2'000	-2'000	0.00	0
31300.63	Informatisation du réseau	4'702.45	8'000	-3'298	5'081.65	-379
31300.80	Contrats de maintenance	11'611.65	18'000	-6'388	11'144.65	467
31320.00	Honoraires de conseillers externes	3'887.95	1'000	2'888	0.00	3'888
31340.01	Assurances choses et RC	2'955.50	4'400	-1'445	3'594.55	-639
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	1'370.45	1'400	-30	1'404.65	-34
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	715.65	1'400	-684	673.95	42
31370.03	Redevances Radio-TV	365.00	0	365	0.00	365
31420.01	Entretien du réseau d'eau	40'036.70	110'000	-69'963	49'571.40	-9'535
31420.02	Entretien des réservoirs	8'975.95	40'300	-31'324	31'392.25	-22'416
31420.04	Entretien des fontaines	680.40	2'000	-1'320	1'035.00	-355
31420.05	Entretien réseau des vignes et jardins	1'249.40	2'500	-1'251	1'634.15	-385
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	0.00	200	-200	0.00	0
31510.01	Entretien des compteurs	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31530.00	Entretien du matériel informatique	600.00	2'800	-2'200	718.75	-119
31810.00	Pertes sur créances effectives	0.00	0	0	1'425.20	-1'425
31990.00	Autres charges d'exploitation	0.00	300	-300	293.85	-294
33	Amortissements du patrimoine administratif	244'800.00	199'300	45'500	249'700.00	-4'900
33002.00	Amort. planifiés, aménagement des eaux PA	163'400.00	162'300	1'100	155'600.00	7'800
33003.00	Amort. planifiés, autres ouvrages génie civil PA	81'400.00	37'000	44'400	37'000.00	44'400
33004.01	Amortissements complémentaires suite retraite..	0.00	0	0	57'100.00	-57'100
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	0.00	0	0	10'110.25	-10'110
35100.00	Attrib. aux financements spéciaux	0.00	0	0	10'110.25	-10'110
36	Charges de transfert	9'928.25	18'400	-8'472	15'733.50	-5'805
36120.11	Mandat d'exploitation Eli10	9'928.25	18'400	-8'472	15'733.50	-5'805
37	Subventions à redistribuer	185'425.10	210'000	-24'575	195'601.00	-10'176
37010.01	Redevances sur vente d'eau (canton)	185'425.10	210'000	-24'575	195'601.00	-10'176
39	Imputations internes	137'383.70	147'000	-9'616	117'313.10	20'071
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	107'200.00	113'100	-5'900	85'663.10	21'537
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	3'500.00	3'500	0	3'500.00	0

Commentaires de la page 25

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 71010 « Approvisionnement en eau » représente 7,89 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

42401.01 et

42401.02 Pour plus de clarté, le produit de la taxe de base et celui de la taxe sur la consommation sont dissociés.

Le prix du m³ d'eau consommé est de 90 centimes et la taxe de base annuelle est fixée à 97 fr. par compteur ; cette dernière est multipliée par les coefficients suivants, en fonction du calibre du compteur (diamètre nominal DN) :

Calibre (DN)	Coefficient	Taxe de base
Jusqu'à 20 mm	1	97.-
25 mm	5	485.-
32 mm	10	970.-
40 mm	12	1'164.-
50 mm	15	1'455.-
65 mm	20	1'940.-
80 mm	25	2'425.-
100 mm et plus	30	2'910.-

45100.00 L'excédent de charges du chapitre 71010 « Approvisionnement en eau », soit 27'629 fr. est prélevé à la réserve ad hoc.

47010.01 Voir commentaire de la rubrique 37010.01 ci-dessus.

48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus).

72010 Traitement des eaux usées

31300.00 Il s'agit des honoraires découlant de prestations fournies par des ingénieurs-conseils.

31420.03 L'entretien des installations effectué par le personnel de la STEP La Saunerie est désormais facturé directement au Syndicat de la STEP Boudry-Cortailod. Ne subsistent dans ce compte que l'électricité de la STAP de la Poissine et diverses menues dépenses.

31530.00 La mise à jour des relevés du cadastre souterrain est effectuée par un bureau de géomatique-informatique afin de numériser l'entier des réseaux, dont celui de l'évacuation des eaux usées.

35100.00 L'excédent de revenus du chapitre 72010 « Traitement des eaux usées », soit 149'154 fr. est versé à la réserve ad hoc.

36120.08 et

36120.09 Les charges nettes de fonctionnement du syndicat de la STEP Boudry-Cortailod et du syndicat de la STEP de la Saunerie sont réparties entre les Communes membres au prorata du nombre d'habitants.

39100.00 Une part des charges salariales de l'Administration, du Service technique et du Service des travaux publics est comptabilisée dans le chapitre 72010 « Traitement des eaux usées ».

39300.01 Les charges liées au traitement des eaux claires sont financées par la taxe d'épuration. En conséquence, le solde net du chapitre 72030 « Traitement des eaux claires », soit 170'997 fr., est imputé dans le chapitre 72010 « Traitement des eaux usées ».

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 72010 « Traitement des eaux usées » représente 3,42 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

42401.10 Depuis 2016, le montant de la taxe d'épuration est de 3 fr. 50 par mètre cube d'eau consommée.



Comptes 2019

Classification fonctionnelle	Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	26'683.70	30'400	-3'716	28'150.00	-1'466
42 Taxes	-493'149.07	-526'600	33'451	-505'661.85	12'513
42401.01 Taxe de base eau (compteur)	-244'318.75	-250'000	5'681	-244'359.73	41
42401.02 Taxe sur consomm. eau (ménages + entreprises)	-244'467.76	-270'000	25'532	-256'858.28	12'391
42401.03 Taxe eau des vignes	-2'310.60	-2'300	-11	-2'312.68	2
42401.04 Taxe eau de chantiers	-519.53	-2'000	1'480	-654.50	135
42401.05 Taxe sur la consommation d'eau (jardins)	-866.20	-800	-66	-703.80	-162
42600.00 Remboursements de tiers	-666.23	-1'500	834	-772.86	107
43 Revenus divers	-1'389.30	0	-1'389	0.00	-1'389
43090.00 Autres revenus d'exploitation	-1'389.30	0	-1'389	0.00	-1'389
45 Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	-27'629.43	-117'400	89'771	0.00	-27'629
45100.00 Prélèvements sur les financements spéciaux	-27'629.43	-117'400	89'771	0.00	-27'629
47 Subventions à redistribuer	-185'225.60	-210'000	24'774	-195'897.80	10'672
47010.01 Redevance cantonale sur l'eau potable	-185'225.60	-210'000	24'774	-195'897.80	10'672
48 Revenus extraordinaires	-28'600.00	0	-28'600	-57'100.00	28'500
48950.00 Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-28'600.00	0	-28'600	-57'100.00	28'500
72 Traitement des eaux usées	0.00	0	0	0.00	0
Charges	1'125'024.30	1'178'400	-53'376	1'173'173.90	-48'150
Revenus	-1'125'024.30	-1'178'400	53'376	-1'173'173.90	48'150
72010 Traitement des eaux usées	0.00	0	0	0.00	0
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	65'883.95	75'400	-9'516	53'009.30	12'875
31000.00 Matériel de bureau	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31020.00 Imprimés, publications	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31300.00 Prestations de services de tiers	8'040.35	0	8'040	0.00	8'040
31300.07 Frais de facturation	1'374.95	1'300	75	2'080.00	-705
31300.63 Informatisation du réseau	2'449.55	0	2'450	309.95	2'140
31300.80 Contrats de maintenance	3'324.00	5'000	-1'676	3'324.00	0
31320.00 Honoraires de conseillers externes	0.00	0	0	3'155.05	-3'155
31340.01 Assurances choses et RC	283.20	500	-217	333.90	-51
31340.05 Primes d'assurances bâtiments PA	29.70	100	-70	28.00	2
31370.03 Redevances Radio-TV	910.00	0	910	0.00	910
31420.03 Entretien des stations de pompage	451.75	1'000	-548	914.50	-463
31430.20 Entretien des canaux, égoûts	48'420.45	63'500	-15'080	37'839.05	10'581
31530.00 Entretien du matériel informatique	600.00	2'000	-1'400	718.75	-119
31810.00 Pertes sur créances effectives	0.00	0	0	3'133.10	-3'133
31990.00 Autres charges d'exploitation	0.00	0	0	1'173.00	-1'173
33 Amortissements du patrimoine administratif	146'100.00	149'500	-3'400	143'200.00	2'900
33003.06 Amort. planifiés canalisations, égouts	146'100.00	149'500	-3'400	143'200.00	2'900
35 Attrib. aux fonds et financements spéciaux	149'154.21	130'400	18'754	154'297.88	-5'144
35100.00 Attrib. aux financements spéciaux	149'154.21	130'400	18'754	154'297.88	-5'144
36 Charges de transfert	360'041.44	391'800	-31'759	416'273.32	-56'232
36120.08 Syndicat pour l'épuration (STEP Boudry-Cort.)	18'659.15	33'300	-14'641	79'968.20	-61'309
36120.09 Syndicat pour l'épuration (STEP La Saunerie)	341'382.29	358'500	-17'118	336'305.12	5'077
39 Imputations internes	232'847.00	252'900	-20'053	238'259.85	-5'413
39100.00 Imput. internes pour prestations de services	48'300.00	50'900	-2'600	47'072.30	1'228
39300.00 Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	2'000.00	2'000	0	2'000.00	0
39300.01 Imput. internes eaux claires	170'997.70	178'400	-7'402	168'133.55	2'864
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	11'549.30	21'600	-10'051	21'054.00	-9'505
42 Taxes	-951'179.00	-1'000'000	48'821	-1'005'040.35	53'861
42401.10 Taxe d'épuration	-951'179.00	-1'000'000	48'821	-1'005'040.35	53'861
43 Revenus divers	-2'847.60	0	-2'848	0.00	-2'848
43090.00 Autres revenus d'exploitation	-2'847.60	0	-2'848	0.00	-2'848

Commentaires de la page 26

72030 Traitement des eaux claires

- 31430.20 Cette rubrique comporte le coût de l'entretien courant des canalisations transportant les eaux claires.
- 31530.00 La mise à jour des relevés du cadastre souterrain est effectuée par un bureau de géomatique-informatique afin de numériser l'entier des réseaux, dont celui de l'évacuation des eaux claires.
- 39100.00 Une part des charges salariales du Service technique est comptabilisée dans le chapitre 72030 "Traitement des eaux claires".
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 72030 « Traitement des eaux claires » représente 2,37 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 49300.01 Les charges liées au traitement des eaux claires sont financées par la taxe d'épuration. En conséquence, le solde net du chapitre 72030 « Traitement des eaux claires », soit 170'997 fr., est imputé dans le chapitre 72010 « Traitement des eaux usées ».

73010 Gestion des déchets ménages

- Le pourcentage de participation de l'impôt au financement des coûts d'élimination des déchets urbains provenant des ménages est fixé à 30 %, par décision du Conseil général.
- 31300.40 Il s'agit uniquement des frais de transport des déchets urbains des habitants. Avec l'introduction généralisée des conteneurs enterrés, cette prestation nous est facturée 26 fr. par habitant et par année.
- 31300.47 Selon la convention passée entre Vadec SA et les communes partenaires de la déchetterie régionale de la Croix, notre participation aux frais d'exploitation de cette dernière est basée sur un coût par habitant. Pour 2019, celui-ci s'est élevé à 32 fr.
- 31370.00 Pour respecter le principe d'échéance, nous avons comptabilisé dans cette rubrique la réduction de la déduction de l'impôt préalable (REDIP) concernant l'exercice 2018 (8'013 fr.).
- 31370.03 La nouvelle loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019, soumet dorénavant toute les entreprises ayant leur siège, domicile ou établissement stable en Suisse, à la redevance radio-TV, dans la mesure où elles sont inscrites au registre des assujettis TVA à partir d'un chiffre d'affaires à l'échelle mondiale de 500'000 fr. par année civile. Dès 2020, et à notre demande, la facture sera calculée, non plus comme en 2019 sur chaque chiffre d'affaires de nos différents domaines d'activités assujettis à la TVA, mais sur le chiffre d'affaire cumulé de ces derniers.
- 31510.00 Le coût du nettoyage et de la désinfection, deux fois par année, de 56 conteneurs enterrés s'élève à 19'299 fr.
- 31690.00 Nous comptabilisons dans ce compte le coût de la location auprès de Vadec SA de containers « aériens » de type « Grunderco » installés dans les écopoints.
- 35100.00 L'excédent de revenus du chapitre 73010 « Gestion des déchets ménages », soit 59'880 fr., est versé à la réserve ad hoc.
- 36140.00 On trouve ici le coût de la collecte et de l'élimination des déchets « spéciaux » des ménages.
- 39100.00 Une part des charges salariales du Service des travaux publics et du Service technique est comptabilisée dans le chapitre 73010 « Gestion des déchets ménages ».
- 39300.00 Conformément aux dispositions du règlement d'exécution de la loi sur le traitement des déchets, des frais administratifs correspondant à un montant de 25 fr. par facture de taxe déchets sont imputés au chapitre 73010 « Gestion des déchets ménages » (voir rubrique 49300.02 du chapitre 02200 « Administration (général) »). En contrepartie, il n'y a plus d'imputation de charges salariales du chapitre 02200 sur le chapitre 73010.
- 42401.20 En 2019, la taxe de déchets due par les personnes physiques est restée fixée à 88 fr. par an et par ménage d'une personne (taxe de base).
- 42600.10 Dans ce compte sont comptabilisées les rétrocessions versées par Vadec SA pour le recyclage du verre.
- 42600.11 Dans ce compte sont comptabilisées les rétrocessions versées par Vadec SA pour le recyclage du papier et du carton.
- 42600.18 Selon les règles et paramètres définis par la Commission cantonale de gestion des déchets (CCGD), la taxe nette rétrocédée aux communes s'est finalement élevée à 150 fr./tonne en 2019 et les Communes sont rétribuées au prorata des tonnages de sacNEva livrés. La part de rétrocession concernant les entreprises fait l'objet d'une extourne dans le compte 42600.19.



Comptes 2019

Classification fonctionnelle		Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
72030	Traitement des eaux claires	0.00	0	0	0.00	0
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	17'477.10	17'000	477	8'638.15	8'839
31300.63	Informatisation du réseau	1'148.35	0	1'148	1'015.65	133
31320.00	Honoraires de conseillers externes	0.00	0	0	3'155.10	-3'155
31430.20	Entretien des canaux, égouts	15'728.75	12'000	3'729	3'748.65	11'980
31530.00	Entretien du matériel informatique	600.00	5'000	-4'400	718.75	-119
33	Amortissements du patrimoine administratif	123'000.00	123'600	-600	121'400.00	1'600
33003.06	Amort. planifiés canalisations, égouts	123'000.00	123'600	-600	121'400.00	1'600
39	Imputations internes	30'520.60	37'800	-7'279	38'095.40	-7'575
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	22'500.00	24'600	-2'100	24'001.40	-1'501
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	8'020.60	13'200	-5'179	14'094.00	-6'073
49	Imputations internes	-170'997.70	-178'400	7'402	-168'133.55	-2'864
49300.01	Imput. interne épuration	-170'997.70	-178'400	7'402	-168'133.55	-2'864
73	Gestion des déchets	155'107.00	168'800	-13'693	157'837.00	-2'730
	Charges	741'481.84	769'300	-27'818	756'588.08	-15'106
	Revenus	-586'374.84	-600'500	14'125	-598'751.08	12'376
73010	Gestion des déchets ménages	155'107.00	168'800	-13'693	157'837.00	-2'730
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	438'606.23	476'700	-38'094	442'132.85	-3'527
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	0.00	5'000	-5'000	332.50	-333
31020.00	Imprimés, publications	133.00	7'000	-6'867	434.65	-302
31020.02	Publications et annonces	69.00	0	69	0.00	69
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	1'251.50	8'000	-6'749	3'827.70	-2'576
31300.05	Cotisations	330.00	400	-70	330.00	0
31300.40	Ramassage des déchets urbains (transporteur)	128'558.65	130'000	-1'441	126'528.70	2'030
31300.42	Compostage (ramassage et traitement)	93'724.25	100'000	-6'276	87'996.65	5'728
31300.43	Récupération du papier	19'042.60	23'000	-3'957	19'565.00	-522
31300.44	Recyclage et collecte du verre	6'093.05	5'000	1'093	7'585.50	-1'492
31300.45	Récupération de la ferraille	2'590.00	1'500	1'090	1'715.00	875
31300.47	Déchetterie de la Croix	151'392.00	153'600	-2'208	152'704.00	-1'312
31370.00	Impôts et taxes	9'550.73	10'000	-449	8'013.95	1'537
31370.03	Redevances Radio-TV	365.00	0	365	0.00	365
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	18'240.65	24'200	-5'959	22'044.35	-3'804
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	4'654.70	5'000	-345	4'776.15	-121
31810.00	Pertes sur créances effectives	2'611.10	3'000	-389	5'939.80	-3'329
31990.00	Autres charges d'exploitation	0.00	1'000	-1'000	338.90	-339
33	Amortissements du patrimoine administratif	38'500.00	38'500	0	38'500.00	0
33003.07	Amort. planifiés conteneurs enterrés	38'500.00	38'500	0	38'500.00	0
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	59'880.31	33'500	26'380	63'226.73	-3'346
35100.00	Attrib. aux financements spéciaux	59'880.31	33'500	26'380	63'226.73	-3'346
36	Charges de transfert	3'889.50	5'000	-1'111	3'905.15	-16
36140.00	Dédommagements aux entreprises publiques	3'889.50	5'000	-1'111	3'905.15	-16
39	Imputations internes	72'950.00	83'700	-10'750	74'490.40	-1'540
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	18'600.00	19'000	-400	19'004.40	-404
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	54'350.00	64'000	-9'650	54'350.00	0
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	0.00	700	-700	1'136.00	-1'136
42	Taxes	-431'692.74	-444'200	12'507	-436'072.13	4'379
42401.20	Taxe déchets ménages	-337'464.64	-340'000	2'535	-339'684.63	2'220
42600.00	Remboursements de tiers	-1'493.80	0	-1'494	0.00	-1'494
42600.10	Récupération du verre	-7'912.95	-8'000	87	-8'055.15	142
42600.11	Vente du papier	-1'534.35	-9'000	7'466	-4'261.35	2'727
42600.18	Rétrocession Vadec ménages	-83'287.00	-87'200	3'913	-84'071.00	784
43	Revenus divers	-1'169.30	0	-1'169	-1'618.00	449
43090.00	Autres revenus d'exploitation	-1'169.30	0	-1'169	-1'618.00	449

Commentaires de la page 27

49300.00 et suivants Il s'agit de l'imputation de certaines charges du chapitre « Déchets ménages » dans le chapitre « Déchets entreprises ».

73030 Gestion des déchets entreprises

35100.00 L'excédent de revenus du chapitre 73030 « Gestion des déchets entreprises », soit 180 fr., est versé à la réserve ad hoc.

39300.00 et suivants Les imputations internes relatives aux déchets des entreprises sont calculées selon une clé de répartition basée sur le tonnage des entreprises par rapport à celui des ménages.

42401.21 La taxe de base due par les établissements, commerces et entreprises l'est en fonction de la quantité de déchets produits. Pour 2019, celle-ci s'est élevée à :

- a) forfait annuel de 220 fr. + TVA pour les « petites » entreprises produisant annuellement moins d'une tonne de déchets ;
- b) forfait annuel de 440 fr. + TVA pour les « moyennes » entreprises produisant annuellement entre une et cinq tonnes de déchets ;
- c) forfait annuel de 660 fr. + TVA pour les « grandes » entreprises produisant annuellement plus de cinq tonnes de déchets ;
- d) forfait annuel de 110 fr. + TVA pour les entreprises qui ne sont pas taxées au poids (sans container à puce électronique).

42401.22 En plus de la taxe de base (voir compte 42401.21, ci-dessus), les entreprises dont les déchets sont pesés doivent s'acquitter d'une taxe de 400 fr. par tonne, destinée à couvrir les frais de levage, de transport et d'élimination.

42600.19 Voir commentaire du compte 42600.18 dans le chapitre 73010 « Gestion des déchets ménages ».

74100 Corrections de cours d'eau

Pas de commentaire.

75000 Protection des espèces et du paysage

36110.00 On trouve dans ce compte notre participation à la qualité du paysage, prévue par la législation fédérale pour la préservation, la promotion et le développement des paysages cultivés diversifiés, fixée en fonction du domicile fiscal des agriculteurs bénéficiaires.

76100 Protection de l'air et du climat

36120.04 Conformément au règlement d'application de la LPDIENS, l'ECAP nous facture notre contribution à l'alimentation d'un fonds des missions de secours. En application des normes MCH2, cette contribution doit être ventilée comme suit :

Chapitres	Comptes	Comptes 2019	
		Fr./hab.	Total (Fr.)
Service de sauvetage	42200 / 36120.04	0.42	1'987.00
Routes, autres	61900 / 36120.04	6.25	29'568.75
Transports publics, autres	62900 / 36120.04	0.10	473.10
Protection de l'air et du climat	76100 / 36120.04	2.40	11'354.40
Lutte contre la pollution de l'environnement	76900 / 36120.04	1.25	5'913.75
		10.42	49'297.00



Comptes 2019

Classification fonctionnelle	Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
49 Imputations internes	-25'857.00	-24'400	-1'457	-26'728.00	871
49100.00 Imput. internes pour prestations de services	-5'891.00	-5'700	-191	-6'033.00	142
49300.02 Imput. déchets	-404.00	0	-404	-349.00	-55
49400.00 Imput. internes intérêts et charges fin. théoriques	0.00	0	0	-49.00	49
49500.00 Imput. internes pour amortissements planifiés et..	-1'628.00	-1'400	-228	-1'677.00	49
49900.00 Autres imput. internes	-17'934.00	-17'300	-634	-18'620.00	686
73030 Gestion des déchets entreprises	0.00	0	0	0.00	0
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	97'618.60	103'500	-5'881	103'504.95	-5'886
31300.40 Ramassage des déchets urbains (transporteur)	57'978.00	61'000	-3'022	61'487.95	-3'510
31300.46 Incinération déchets au poids	39'640.60	42'000	-2'359	42'323.40	-2'683
31810.00 Pertes sur créances effectives	0.00	500	-500	-306.40	306
35 Attrib. aux fonds et financements spéciaux	180.20	0	180	0.00	180
35100.00 Attrib. aux financements spéciaux	180.20	0	180	0.00	180
39 Imputations internes	29'857.00	28'400	1'457	30'828.00	-971
39100.00 Imput. internes pour prestations de services	5'891.00	5'700	191	6'033.00	-142
39300.00 Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	4'000.00	4'000	0	4'100.00	-100
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	0.00	0	0	49.00	-49
39500.00 Imput. internes amort. planifiés et non planifiés	1'628.00	1'400	228	1'677.00	-49
39900.00 Autres imput. internes	18'338.00	17'300	1'038	18'969.00	-631
42 Taxes	-123'655.80	-123'300	-4'356	-127'714.18	58
42401.21 Taxe de base entreprises	-37'416.99	-37'000	-417	-36'463.53	-953
42401.22 Taxe déchets entreprises au poids	-86'560.91	-83'000	-3'561	-87'396.65	836
42600.03 Frais de rappels	0.00	0	0	-25.00	25
42600.19 Rétrocession Vadec entreprises	-3'677.90	-3'300	-378	-3'829.00	151
45 Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	0.00	-8'600	8'600	-6'618.77	6'619
45100.00 Prélèvements sur les financements spéciaux	0.00	-8'600	8'600	-6'618.77	6'619
74 Aménagements	412.95	400	13	0.00	413
Charges	412.95	400	13	0.00	413
74100 Corrections de cours d'eau	412.95	400	13	0.00	413
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	412.95	400	13	0.00	413
31420.06 Entretien cours d'eau et berges	332.20	200	132	0.00	332
31420.07 Entretien des rives du lac	80.75	200	-119	0.00	81
75 Protection des espèces et du paysage	1'106.65	2'000	-893	1'317.90	-211
Charges	1'106.65	2'000	-893	1'317.90	-211
75000 Protection des espèces et du paysage	1'106.65	2'000	-893	1'317.90	-211
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	0.00	500	-500	545.20	-545
31990.00 Autres charges d'exploitation	0.00	500	-500	545.20	-545
36 Charges de transfert	1'106.65	1'500	-393	772.70	334
36110.00 Dédommag. aux cantons et aux concordats	806.65	1'000	-193	772.70	34
36360.00 Subv. organisations privées à but non lucratif	300.00	500	-200	0.00	300
76 Lutte contre la pollution de l'environnement	17'268.15	17'600	-332	20'042.40	-2'774
Charges	17'268.15	17'600	-332	20'042.40	-2'774
76100 Protection de l'air et du climat	11'354.40	11'600	-246	13'170.70	-1'816
36 Charges de transfert	11'354.40	11'600	-246	13'170.70	-1'816
36120.04 Part aux missions de secours (ECAP)	11'354.40	11'600	-246	13'170.70	-1'816

Commentaires de la page 28

76900 Lutte contre la pollution de l'environnement

36120.04 Conformément au règlement d'application de la LPDIENS, l'ECAP nous facture notre contribution à l'alimentation d'un fonds des missions de secours. En application des normes MCH2, cette contribution doit être ventilée comme suit :

Chapitres	Comptes	Comptes 2019	
		Fr./hab.	Total (Fr.)
Service de sauvetage	42200 / 36120.04	0.42	1'987.00
Routes, autres	61900 / 36120.04	6.25	29'568.75
Transports publics, autres	62900 / 36120.04	0.10	473.10
Protection de l'air et du climat	76100 / 36120.04	2.40	11'354.40
Lutte contre la pollution de l'environnement	76900 / 36120.04	1.25	5'913.75
		10.42	49'297.00

77100 Cimetières, crématoires

31300.00 Lors du décès d'un habitant de Cortaillod, la commune prend en charge les frais de transports du corps, effectué par une entreprise de pompes funèbres ; il s'agit d'une contribution volontaire de la Commune.

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 77100 « Cimetières, crématoires » représente 0,51 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

42400.04 Les locations du pavillon sont facturées selon le tarif suivant :

	Interne	Externe
Utilisation d'une chambre mortuaire, cas normal (trois jours environ) par corps	60.-	100.-
Par jour supplémentaire en cas d'obsèques différées	20.-	40.-
Utilisation de l'installation de climatisation	30.-	40.-

42400.05 L'émolument perçu pour la location d'une niche du columbarium pour une durée de trente ans s'élève à 700 fr. pour un défunt domicilié dans la Commune et à 1'400 fr. pour un défunt externe.

42400.06 Dans ce compte sont comptabilisés les émoluments perçus en cas de dépôt d'une urne cinéraire dans une tombe existante ou de dépôt d'un corps dans une tombe nouvelle, d'un défunt qui n'était pas domicilié dans notre village et dont la famille a demandé à ce qu'il soit inhumé dans notre cimetière ; les tarifs sont les suivants :

- a) inhumation dans une tombe nouvelle 600 fr.
- b) dépôt d'une urne dans une tombe nouvelle 400 fr.
- c) dépôt d'une urne dans une tombe existante 300 fr.
- d) dépôt de cendres dans la tombe anonyme 300 fr.

48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus).

77910 Toilettes publiques

31010.00 Il s'agit de l'achat de savons, papier W-C, brosses, lunettes de W-C, etc.

31440.00 On trouve ici le coût d'entretien des toilettes publiques.

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 77910 « Toilettes publiques » représente 0,24 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

42600.00 Figurent dans ce compte les indemnités versées par nos assureurs en cas de sinistres.

48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus).



Comptes 2019

Classification fonctionnelle		Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
76900	Lutte contre la pollution de l'environnement	5'913.75	6'000	-86	6'871.70	-958
36	Charges de transfert	5'913.75	6'000	-86	6'871.70	-958
36120.04	Part aux missions de secours (ECAP)	5'913.75	6'000	-86	6'871.70	-958
77	Protection de l'environnement, autres	25'532.50	21'700	3'833	21'229.25	4'303
	Charges	38'924.70	26'500	12'425	39'869.25	-945
	Revenus	-13'392.20	-4'800	-8'592	-18'640.00	5'248
77100	Cimetières, crématoires	5'664.60	4'400	1'265	1'977.05	3'688
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	3'593.50	5'700	-2'107	4'106.05	-513
31200.02	Electricité	337.75	300	38	262.00	76
31200.04	Déchets	0.00	0	0	414.45	-414
31300.00	Prestations de services de tiers	80.80	500	-419	323.10	-242
31300.80	Contrats de maintenance	0.00	400	-400	748.65	-749
31340.01	Assurances choses et RC	144.10	200	-56	169.90	-26
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	158.30	200	-42	162.10	-4
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	65.05	100	-35	61.25	4
31430.04	Entretien du cimetière	976.60	2'000	-1'023	1'964.60	-988
31430.06	Entretien du pavillon	1'830.90	2'000	-169	0.00	1'831
33	Amortissements du patrimoine administratif	10'800.00	2'400	8'400	10'400.00	400
33003.00	Amort. planifiés, autres ouvrages génie civil PA	10'800.00	2'400	8'400	1'800.00	9'000
33004.01	Amortissements complémentaires suite retraite..	0.00	0	0	8'600.00	-8'600
39	Imputations internes	1'711.10	1'100	611	811.00	900
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	1'711.10	1'100	611	811.00	900
42	Taxes	-6'140.00	-4'800	-1'340	-4'740.00	-1'400
42400.04	Location du pavillon	-940.00	-1'000	60	-1'140.00	200
42400.05	Location du columbarium	-4'900.00	-2'800	-2'100	-1'400.00	-3'500
42400.06	Particip. famille pour défunt externe	-300.00	-1'000	700	-2'200.00	1'900
48	Revenus extraordinaires	-4'300.00	0	-4'300	-8'600.00	4'300
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-4'300.00	0	-4'300	-8'600.00	4'300
77910	Toilettes publiques	19'867.90	17'300	2'568	19'252.20	616
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	8'519.70	8'900	-380	10'258.20	-1'739
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	2'134.50	2'500	-366	2'588.75	-454
31010.01	Produits de nettoyages	218.95	0	219	0.00	219
31200.02	Electricité	3'116.10	3'200	-84	3'186.58	-70
31200.03	Eau	711.70	900	-188	1'838.02	-1'126
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	95.60	200	-104	115.20	-20
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	92.70	100	-7	87.30	5
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	2'150.15	2'000	150	2'442.35	-292
33	Amortissements du patrimoine administratif	13'500.00	8'200	5'300	14'000.00	-500
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA compte général	5'300.00	0	5'300	0.00	5'300
33004.01	Amortissements complémentaires suite retraite..	0.00	0	0	5'300.00	-5'300
33006.00	Amort. planifiés, biens meubles PA	8'200.00	0	8'200	0.00	8'200
33009.00	Amort. planifiés, autres immob. corporelles PA	0.00	8'200	-8'200	8'700.00	-8'700
39	Imputations internes	800.40	200	600	294.00	506
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	800.40	200	600	294.00	506
42	Taxes	-352.20	0	-352	0.00	-352
42600.00	Remboursements de tiers	-352.20	0	-352	0.00	-352
48	Revenus extraordinaires	-2'600.00	0	-2'600	-5'300.00	2'700
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-2'600.00	0	-2'600	-5'300.00	2'700

Commentaires de la page 29

79000 Aménagement du territoire (général)

- 30100.00 La dotation du Service technique est de 3,5 équivalents plein temps (2018 : 3,5). Toutefois une collaboratrice a temporairement augmenté son taux d'occupation de 10%, en raison de l'incapacité de travail d'un collaborateur pour cause de maladie.
- 30108.00 La Loi sur les finances de l'Etat et des Communes (LFinEC) nous impose de faire apparaître dans nos comptes le coût des heures supplémentaires et des vacances non prises au moment du bouclage. Par rapport à l'année précédente, cette valeur a augmenté de 9'761 fr.
- 31020.02 Il s'agit des frais de mise à l'enquête publique, ainsi que des frais des publications que nous faisons paraître dans la presse. Ces frais sont refacturés aux propriétaires ou promoteurs concernés sous la rubrique 42100.03 ci-dessous.
- 31300.00 Il s'agit essentiellement des honoraires versés à notre aménageur qui traite les dossiers de modifications du plan d'aménagement communal et de recours contre ledit plan, le dézonage de certaines parcelles et les projets de plans de quartier.
- 31300.05 On trouve dans ce compte notre cotisation de membre à EspaceSuisse, l'association pour l'aménagement du territoire.
- 31320.00 Il s'agit des honoraires des architectes-conseils qui étudient les dossiers de plans déposés dans le cadre de demandes de permis de construire. Ces expertises sont refacturées aux propriétaires ou promoteurs concernés et les recettes y relatives apparaissent dans la rubrique 42400.00 ci-dessous.
- 31530.00 La redevance pour la maintenance du système informatique, assurée par le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), est définie au travers d'une convention. Cette maintenance couvre l'entretien du matériel, l'hébergement de données, ainsi que le développement et le suivi des applications informatiques nécessaires aux services administratifs.
- 36110.16 Il est difficile de savoir à l'avance les montants qui nous seront facturés par l'Etat lors des sanctions de plans accordées par lui tout au long de l'année. Ces frais sont refacturés aux propriétaires ou promoteurs concernés sous la rubrique 42100.03 ci-dessous.
- 42100.03 Voir commentaire des rubriques 31020.02 et 36110.16 ci-dessus.
- 42400.00 On trouve ici le produit de la refacturation aux propriétaires ou promoteurs concernés des frais d'expertise de plans et des frais de contrôles de conformité effectués par nos architectes-conseils.
- 42600.00 Dans cette rubrique figure le produit des contributions selon droits à bâtir restants facturés en 2019 aux propriétaires concernés dans le cadre du plan de quartier au lieu-dit « Derrière-chez-Pochon ».
- 49100.00 Une partie des charges salariales nettes du Service technique est imputée dans les chapitres suivants :
- 71010 – Approvisionnement en eau ;
 - 72010 – Traitement des eaux usées ;
 - 72030 – Traitement des eaux claires ;
 - 73010 – Gestion des déchets ménages ;
 - 87110 – Réseau d'électricité.
- En outre, nous comptabilisons dans ce compte la moitié (2,5%) d'un montant forfaitaire équivalent à 5% des revenus des locations des bâtiments du patrimoine financier pour la participation du Service technique aux travaux de gestion de ces immeubles. La seconde moitié (2,5%) de ce montant forfaitaire est comptabilisé dans le chapitre 02200 (Administration) pour la participation de l'Administration communale auxdits travaux de gestion (voir commentaires des rubriques 39100.00 des chapitres 963001 à 963012).

79070 Conférence régionales (ACN – RUN – COMUL)

- 31300.06 En 2019, la cotisation des communes en faveur de l'Association des Communes Neuchâteloises (ACN) est restée fixée à 95 centimes par habitant.
- 36340.01 et
36340.02 Les communes du Littoral englobées dans le Réseau urbain neuchâtelois (RUN) et la Communauté urbaine du littoral (COMUL) doivent s'acquitter d'une contribution totale équivalente à 5 fr. 25 par habitant ; qui se détaille comme suit :
- cotisations RUN : 2 fr. 50 par habitant ;
 - cotisations COMUL : 50 ct. par habitant ;
 - fonds d'étude COMUL : 1 fr. 40 par habitant ;
 - prix de soutien culture et sports : 35 ct. par habitant ;
 - mandat d'accompagnement PA : 50 ct. par habitant ;
- D'autre part, en 2019, la COMUL nous a facturé le premier acompte de l'accompagnement PAL (coordination et atelier thématique), ceci pour le prix de 2'365 fr.



Comptes 2019

Classification fonctionnelle		Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
79	Aménagement du territoire	264'493.38	327'600	-63'107	336'980.65	-72'487
	Charges	531'468.48	574'600	-43'132	650'470.55	-119'002
	Revenus	-266'975.10	-247'000	-19'975	-313'489.90	46'515
79000	Aménagement du territoire (général)	232'795.68	297'700	-64'904	300'285.65	-67'490
30	Charges de personnel	406'272.53	443'500	-37'227	433'625.33	-27'353
30100.00	Salaires du personnel	352'612.10	342'100	10'512	345'676.35	6'936
30108.00	Variation provision HS + VAC	9'761.53	0	9'762	1'461.98	8'300
30109.00	Rmbt salaires personnel admin. et d'exploitation	0.00	0	0	-1'416.00	1'416
30400.00	Alloc. pour enfants et alloc. de formation	4'455.00	6'000	-1'545	5'724.00	-1'269
30490.00	Autres allocations (indemnités de piquet)	150.00	900	-750	0.00	150
30500.00	Cotis. patron. AVS,AI,APG,AC,frais adm.	19'872.25	21'600	-1'728	21'906.80	-2'035
30509.00	Rmbt cotis. patron. AVS,AI,APG,AC, frais adm.	0.00	0	0	-88.10	88
30520.00	Cotis. patron. à la caisse de pensions	51'034.00	58'000	-6'966	47'444.40	3'590
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	609.90	700	-90	855.45	-246
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	6'511.45	7'200	-689	7'176.95	-666
30550.00	Cotis. patron. assurances indemn. journ. maladie	1'995.40	2'200	-205	2'181.45	-186
30550.02	Indemnités de l'assurance maladie	-41'557.20	0	-41'557	0.00	-41'557
30591.00	Fonds de formation professionnelle	269.70	300	-30	298.00	-28
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	558.40	600	-42	615.05	-57
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	0.00	3'500	-3'500	1'789.00	-1'789
30990.00	Autres charges du personnel	0.00	400	-400	0.00	0
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	68'103.25	58'200	9'903	88'378.12	-20'275
31000.00	Matériel de bureau	0.00	800	-800	593.95	-594
31020.01	Photocopies	2'169.35	1'900	269	2'103.27	66
31020.02	Publications et annonces	2'221.40	3'500	-1'279	1'506.30	715
31130.00	Matériel informatique	3'631.65	0	3'632	0.00	3'632
31300.00	Prestations de services de tiers	17'163.95	16'000	1'164	49'417.95	-32'254
31300.03	Téléphones	1'479.10	1'800	-321	1'497.75	-19
31300.05	Cotisations	525.15	0	525	0.00	525
31320.00	Honoraires de conseillers externes	17'483.70	10'000	7'484	8'812.10	8'672
31340.01	Assurances choses et RC	841.85	900	-58	818.25	24
31340.02	Primes d'assurances véhicules	329.10	300	29	323.10	6
31530.00	Entretien du matériel informatique	16'567.55	17'000	-432	17'783.85	-1'216
31700.00	Frais de déplacements et autres frais	5'648.45	5'000	648	4'819.00	829
31810.00	Pertes sur créances effectives	0.00	0	0	702.60	-703
31990.00	Autres charges d'exploitation	42.00	1'000	-958	0.00	42
36	Charges de transfert	25'395.00	43'000	-17'605	91'772.10	-66'377
36010.01	Mise à jour cadastre	0.00	3'000	-3'000	492.75	-493
36110.16	Sanction de plans par l'Etat	25'395.00	40'000	-14'605	91'279.35	-65'884
42	Taxes	-139'844.25	-112'000	-27'844	-91'619.70	-48'225
42100.03	Sanctions de plans	-64'956.95	-50'000	-14'957	-65'978.80	1'022
42400.00	Taxes d'utilis. et taxes prestations de services	-56'309.00	-62'000	5'691	-7'062.60	-49'246
42600.00	Remboursements de tiers	-18'578.30	0	-18'578	-18'578.30	0
43	Revenus divers	-3'154.10	-100	-3'054	-244.00	-2'910
43090.00	Autres revenus d'exploitation	-3'154.10	-100	-3'054	-244.00	-2'910
49	Imputations internes	-123'976.75	-134'900	10'923	-221'626.20	97'649
49100.00	Imput. internes pour prestations de services	-123'976.75	-134'900	10'923	-214'626.20	90'649
49300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitation	0.00	0	0	-7'000.00	7'000
79070	Conférences régionales	31'697.70	29'900	1'798	36'695.00	-4'997
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	4'494.45	4'600	-106	4'533.40	-39
31300.06	Cotisation ACN	4'494.45	4'600	-106	4'533.40	-39
36	Charges de transfert	27'203.25	25'300	1'903	32'161.60	-4'958
36340.01	Part communale au RUN	11'827.50	14'400	-2'573	11'930.00	-103
36340.02	Part communale à la COMUL	15'375.75	10'900	4'476	20'231.60	-4'856

Commentaires de la page 30

81200 Entretien ouvrages AF

35110.01 Il s'agit de la contribution de la Commune au Fonds d'entretien des ouvrages AF, à savoir les ouvrages communaux (chemins, canalisations, drainages, etc.) issus du périmètre du Syndicat d'améliorations foncières (SAF) de Bevaix-Cortailod, conformément au règlement adopté par le Conseil général.

81401 Viticulture

Dans la rubrique 81401 apparaissent les charges et revenus découlant des obligations de la Commune vis-à-vis du monde viticole, alors que la rubrique 81402 n'enregistre que les charges et revenus liés à l'exploitation du domaine viticole propriété de la Commune.

30100.00 Sous cette rubrique apparaît le salaire des garde-vignes.

31090.00 Figurent dans ce compte les indemnités pour l'achat de filets versées aux vigneron dont les parcelles ne sont pas gardées, ainsi que les achats de fournitures pour les garde-vignes.

31700.00 Chaque garde-vignes touche une indemnité forfaitaire de 50 fr. pour ses frais de déplacements.

37010.02 On trouve dans cette rubrique le montant facturé à la Commune par le Canton pour la perception de la contribution viticole cantonale. Le produit de la refacturation aux propriétaires de vignes figure dans le compte 47010.02.

42400.00 Conformément au « Règlement sur la protection de la vendange », la contribution annuelle des propriétaires de vignes est déterminée de façon à couvrir les coûts effectifs de protection des vignes de l'année précédente, mais ces coûts continuent d'être pris en charge pour moitié par la Commune et pour moitié par les propriétaires de vignes, au prorata de la surface de vignes qu'ils possèdent. La garde des vignes a été facturée au prix de 72 centimes par are en 2019. Ce prix est adapté d'année en année, en fonction du coût effectif de protection des vignes de l'exercice précédent. La taxe de base de 7 fr. 50 par facture établie est maintenue.

47010.02 Voir commentaire du compte 37010.02 ci-dessus.

81402 Vignoble communal

31300.05 Il s'agit de notre cotisation à l'Association des propriétaires de vignes du Canton de Neuchâtel.

31300.70 et
31300.71

Les prestations du vigneron-tâcheron sont rétribuées en application de la "Convention de tarifs et salaires" conclue entre l'association des propriétaires de vignes du Canton de Neuchâtel et le Groupement des ouvriers agricoles et viticoles neuchâtelois.

31990.00 On trouve ici le montant de la taxe viticole que la Commune paie en tant que propriétaire de vignes (1'452 fr.).

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 81402 « Vignoble communal » représente 1,02 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).



Comptes 2019

Classification fonctionnelle		Comptes 2019	Budget 2019	Ecarts	Comptes 2018	Ecarts
ECONOMIE PUBLIQUE		-71'698.97	50'100	-121'799	-29'310.56	-42'388
Charges		687'556.94	575'900	111'657	2'822'314.38	-2'134'757
Revenus		-759'255.91	-525'800	-233'456	-2'851'624.94	2'092'369
81	Agriculture	6'465.28	8'100	-1'635	-6'003.20	12'468
Charges		141'105.70	143'500	-2'394	144'488.35	-3'383
Revenus		-134'640.42	-135'400	760	-150'491.55	15'851
81200	Entretien ouvrages AF	689.95	700	-10	689.95	0
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	689.95	700	-10	689.95	0
35110.01	Contribution réserve entretien ouvrages AF	689.95	700	-10	689.95	0
81401	Viticulture	2'285.58	3'700	-1'414	4'132.10	-1'847
30	Charges de personnel	6'417.55	7'300	-882	7'706.10	-1'289
30100.00	Salaires du personnel	6'183.45	6'900	-717	7'524.85	-1'341
30490.00	Autres allocations (indemnités de piquet)	105.00	0	105	0.00	105
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	129.10	100	29	181.25	-52
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	0.00	200	-200	0.00	0
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	0.00	100	-100	0.00	0
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	746.90	1'100	-353	797.90	-51
31020.02	Publications et annonces	158.70	300	-141	0.00	159
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	423.00	500	-77	580.00	-157
31340.01	Assurances choses et RC	14.85	100	-85	17.90	-3
31700.00	Frais de déplacements et autres frais	150.00	200	-50	200.00	-50
31810.00	Pertes sur créances effectives	0.35	0	0	0.00	0
37	Subventions à redistribuer	17'040.65	17'100	-59	17'056.05	-15
37010.02	Contribution viticole (canton)	17'040.65	17'100	-59	17'056.05	-15
42	Taxes	-4'879.15	-4'700	-179	-4'371.87	-507
42400.00	Taxes d'utilis. et taxes prestations de services	-4'879.15	-4'700	-179	-4'371.87	-507
47	Subventions à redistribuer	-17'040.37	-17'100	60	-17'056.08	16
47010.02	Contribution viticole (canton)	-17'040.37	-17'100	60	-17'056.08	16
81402	Vignoble communal	3'489.75	3'700	-210	-10'825.25	14'315
30	Charges de personnel	262.50	400	-138	256.25	6
30000.00	Jetons de présence CG et Commissions	262.50	400	-138	256.25	6
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	104'993.45	107'700	-2'707	109'577.10	-4'584
31300.05	Cotisations	30.00	100	-70	30.00	0
31300.70	Frais des vendanges	11'313.85	12'200	-886	13'048.05	-1'734
31300.71	Travaux culturaux	85'598.50	85'900	-302	84'805.95	793
31300.72	Travaux améliorations foncières	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31340.06	Primes d'assurance grêle	6'598.70	7'000	-401	6'848.00	-249
31990.00	Autres charges d'exploitation	1'452.40	1'500	-48	4'845.10	-3'393
33	Amortissements du patrimoine administratif	7'500.00	7'600	-100	7'000.00	500
33000.00	Amort. planifiés, terrains PA du compte général	7'500.00	7'600	-100	7'000.00	500
39	Imputations internes	3'454.70	1'600	1'855	1'405.00	2'050
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	3'454.70	1'600	1'855	1'405.00	2'050
42	Taxes	-112'720.90	-113'600	879	-129'063.60	16'343
42500.00	Ventes	-112'720.90	-113'600	879	-129'063.60	16'343
82	Sylviculture	67'100.85	137'800	-70'699	132'905.80	-65'805
Charges		162'613.35	137'800	24'813	146'105.80	16'508
Revenus		-95'512.50	0	-95'513	-13'200.00	-82'313

Commentaires de la page 31

82000 Sylviculture

Pas de commentaires.

- 31300.05 On trouve dans ce compte notre cotisation de membre à l'Association forestière neuchâteloise (600 fr.) et à Lignum Neuchâtel (200 fr.).
- 31400.00 On trouve ici le coût de la réalisation d'un étang dans la division 3 des forêts communales de Cortaillod, selon le contrat de prestations RPT 2016-2019 (2'988 fr.).
- 33004.00 Il s'agit de l'amortissement de notre participation à la construction du centre forestier de la Montagne de Boudry.
- 35110.00 Le Conseil communal a décidé de procéder à un versement volontaire au Fonds forestier pour un montant de 89'012 fr., correspondant à des subventions reçues de la Confédération.
- 36120.14 Suite à l'acceptation des conseils généraux de Boudry et de Cortaillod, les services forestiers des deux communes ont été réunis au 1^{er} janvier 2016 sous l'appellation « Syndicat intercommunal pour l'exploitation des forêts communales de la Montagne de Boudry ». On trouve donc dans cette rubrique le coût de la participation de Cortaillod aux frais d'exploitation des forêts communales par ledit syndicat intercommunal durant l'année 2019, pour un montant de 24'024 fr.
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 82000 « Sylviculture » représente 4,41 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 46300.00 Nous avons perçu rétroactivement de la Confédération des subventions pour un montant de 89'012 fr. (voir commentaire compte 35110.00, ci-dessus).
- 48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus).

84000 Tourisme

- 31090.00 La Commune achète chaque année cinq abonnements CFF « cartes journalières communes », dont le prix unitaire est resté en 2019 à 14'000 fr.
- 31300.05 Nous payons annuellement une cotisation à diverses sociétés touristiques.
- 36340.00 La contribution de base des Communes au financement de Tourisme Neuchâtelois est fixée à 3 fr. par habitant.
- 42500.10 Il s'agit du produit de la vente des cartes journalières CFF.

87100 Electricité (général)

Pas de commentaires.

87110 Réseau d'électricité

Du fait du transfert du mandat de Gestionnaire de réseau de distribution (GRD) à la société Eli10 SA, à compter du 1^{er} janvier 2019, la plupart des comptes de ce chapitre ont disparu de la comptabilité communale.

- 31300.00 On trouve ici le coût que nous facture Eli10 SA pour l'établissement de notes de crédits trimestrielles découlant de sa perception de la redevance communale à vocation énergétique BT.



Comptes 2019

Classification fonctionnelle		Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
82000	Sylviculture	67'100.85	137'800	-70'699	132'905.80	-65'805
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	3'788.00	800	2'988	800.00	2'988
31300.05	Cotisations	800.00	800	0	800.00	0
31400.00	Entretien de terrains	2'988.00	0	2'988	0.00	2'988
33	Amortissements du patrimoine administratif	30'700.00	18'200	12'500	31'400.00	-700
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies communication PA	4'700.00	4'700	0	4'700.00	0
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA compte général	26'000.00	13'500	12'500	13'500.00	12'500
33004.01	Amortissements complémentaires suite retraite..	0.00	0	0	13'200.00	-13'200
34	Charges financières	0.00	500	-500	0.00	0
34393.00	Impôts et taxes PF	0.00	500	-500	0.00	0
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	89'012.50	0	89'013	0.00	89'013
35110.00	Attrib. aux fonds du capital propre	89'012.50	0	89'013	0.00	89'013
36	Charges de transfert	24'185.85	107'100	-82'914	101'942.80	-77'757
36120.00	Dédommag. communes et syndicats intercomm.	161.70	0	162	230.50	-69
36120.14	Syndicat forestier Boudry-Cortailod	24'024.15	107'100	-83'076	101'712.30	-77'688
39	Imputations internes	14'927.00	11'200	3'727	11'963.00	2'964
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	14'927.00	11'200	3'727	11'963.00	2'964
46	Revenus de transfert	-89'012.50	0	-89'013	0.00	-89'013
46300.00	Subventions de la Confédération	-89'012.50	0	-89'013	0.00	-89'013
48	Revenus extraordinaires	-6'500.00	0	-6'500	-13'200.00	6'700
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-6'500.00	0	-6'500	-13'200.00	6'700
84	Tourisme	14'974.55	14'500	475	16'434.60	-1'460
	Charges	84'729.55	84'900	-170	85'054.60	-325
	Revenus	-69'755.00	-70'400	645	-68'620.00	-1'135
84000	Tourisme	14'974.55	14'500	475	16'434.60	-1'460
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	70'536.55	70'300	237	70'438.60	98
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	70'000.00	70'000	0	70'000.00	0
31300.05	Cotisations	536.55	300	237	438.60	98
36	Charges de transfert	14'193.00	14'600	-407	14'616.00	-423
36340.00	Subventions aux entreprises publiques	14'193.00	14'600	-407	14'316.00	-123
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	0.00	0	0	300.00	-300
42	Taxes	-69'755.00	-70'400	645	-68'620.00	-1'135
42500.10	Vente cartes journalières CFF	-69'755.00	-70'400	645	-68'620.00	-1'135
87	Combustibles et énergie	-160'239.65	-110'300	-49'940	-172'647.76	12'408
	Charges	299'108.34	209'700	89'408	2'446'665.63	-2'147'557
	Revenus	-459'347.99	-320'000	-139'348	-2'619'313.39	2'159'965
87110	Réseau d'électricité	-144'034.63	-95'700	-48'335	-155'768.54	11'734
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	11'161.89	0	11'162	1'181'337.37	-1'170'175
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	0.00	0	0	261.55	-262
31110.01	Achat de compteurs	0.00	0	0	16'849.95	-16'850
31208.60	Energie pour les pertes de réseau	0.00	0	0	22'249.02	-22'249
31208.61	Utilisation du réseau amont	0.00	0	0	622'899.70	-622'900
31208.62	Services-système réseau transport	0.00	0	0	26'790.45	-26'790
31208.63	Taxes fédérales	0.00	0	0	277'317.50	-277'318
31300.00	Prestations de services de tiers	55.64	0	56	0.00	56
31300.07	Frais de facturation	0.00	0	0	3'304.90	-3'305
31300.60	Contrôles et surveillance du réseau électrique	0.00	0	0	31'825.80	-31'826
31300.61	Tarifcation du timbre	0.00	0	0	8'600.00	-8'600

Commentaires de la page 32

- 31300.62 On trouve ici le coût de pose d'un compteur dans un immeuble de la rue du Temple en janvier 2019 par l'électricien agréé la Commune. Cette prestation n'aurait pas dû être facturée à la Commune, c'est pourquoi elle a été refacturée au propriétaire. La recette figure dans le compte 42600.00 ci-dessous.
- 31370.03 La nouvelle loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019, soumet dorénavant toute les entreprises ayant leur siège, domicile ou établissement stable en Suisse, à la redevance radio-TV, dans la mesure où elles sont inscrites au registre des assujettis TVA à partir d'un chiffre d'affaires à l'échelle mondiale de 500'000 fr. par année civile. Dès 2020, et à notre demande, la facture sera calculée, non plus comme en 2019 sur chaque chiffre d'affaires de nos différents domaines d'activités assujettis à la TVA, mais sur le chiffre d'affaire cumulé de ces derniers.
- 31430.40 On trouve ici une facture d'Electro Suisse, en relation avec le contrat de contrôle 2019, qui a été payée à tort par la Commune. Le remboursement par Eli10 SA se trouve dans le compte 42600.00 ci-dessous.
- 31810.00 On comptabilise dans ce compte les pertes sur des créances antérieures à 2019, mais qui ont été abandonnées (actes de défauts de biens, successions répudiées, départs à l'étranger, sociétés en liquidation, etc.)
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 87110 « Service de l'électricité » représente 6,01 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 42400.03 Ce compte a été impacté par des corrections de factures faites en 2019, mais concernant l'année 2018.
- 42400.07 Les principales recettes figurant dans ce compte proviennent des redevances communales à vocation énergétique perçues pour notre compte par le Groupe E et Eli10 SA au travers de leurs facturations aux abonnés de Cortaillod.
- 42041.41 et
42401.42 Ces différents comptes ont été impactés par des corrections de factures faites en 2019, mais concernant l'année 2018.
- 42600.00 Voir comptes 31300.62 et 31430.40 ci-dessus. On trouve aussi ici le remboursement par notre assureur d'une armoire électrique BT du chemin des Planches, endommagée par un véhicule en 2017 (12'380 fr.).
- 43090.00 Pronovo, entreprise mandatée par la Confédération pour promouvoir les énergies renouvelables, nous a payé en 2019 le décompte final du supplément de 0,10 ct/kWh pour la protection des eaux et des poissons, ainsi que le décompte final du supplément réseau de 1,40 ct/kWh selon la LEne, concernant l'année 2017.
- 46000.01 et
47010.03 Ces différents comptes ont été impactés par des corrections de factures faites en 2019, mais concernant l'année 2018.

87120 Commerce de l'électricité

- 42401.45 Ce compte a été impacté par des corrections de factures faites en 2019, mais concernant l'année 2018.

87200 Gaz (redevance Viteos)

- 42408.68 Viteos SA, propriétaire du réseau de gaz à Cortaillod, nous verse une ristourne convenue contractuellement et calculée sur le chiffre d'affaires des ventes de gaz aux particuliers s'élevant à 1% en 2019.

87310 Entreprises de chauffage à distance

Pas de commentaires.



Comptes 2019

Classification fonctionnelle	Comptes 2019	Budget 2019	Ecarts	Comptes 2018	Ecarts	
31300.62	Pose de compteur	110.40	0	110	6'414.25	-6'304
31300.63	Informatisation du réseau	0.00	0	0	3'820.70	-3'821
31300.64	Prestations EDM	0.00	0	0	7'584.20	-7'584
31320.00	Honoraires de conseillers externes	0.00	0	0	63'700.00	-63'700
31370.03	Redevances Radio-TV	910.00	0	910	0.00	910
31430.40	Entretien du réseau électrique (BT & MT)	1'134.00	0	1'134	49'424.05	-48'290
31510.01	Entretien des compteurs	0.00	0	0	10'581.05	-10'581
31610.00	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	5'000.00	0	5'000	5'000.00	0
31810.00	Pertes sur créances effectives	3'951.85	0	3'952	4'181.75	-230
31900.00	Autres charges d'exploitation	0.00	0	0	20'532.50	-20'533
33	Amortissements du patrimoine administratif	174'373.31	172'300	2'073	154'000.00	20'373
33003.08	Amort. planifiés réseau électrique	171'073.31	172'300	-1'227	154'000.00	17'073
33200.00	Amort. planifiés, immobilisations incorporelles	3'300.00	0	3'300	0.00	3'300
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	90'410.94	0	90'411	57'316.08	33'095
35110.00	Attrib. aux fonds du capital propre	90'410.94	0	90'411	57'316.08	33'095
36	Charges de transfert	0.00	0	0	21'721.20	-21'721
36120.11	Mandat d'exploitation Eli10	0.00	0	0	21'721.20	-21'721
37	Subventions à redistribuer	0.00	0	0	35'774.74	-35'775
37010.03	Redevance approv. fond cantonal de l'énergie	0.00	0	0	35'774.74	-35'775
39	Imputations internes	23'120.50	37'000	-13'880	254'853.65	-231'733
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	2'800.00	3'100	-300	208'331.65	-205'532
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	0.00	0	0	16'000.00	-16'000
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	20'320.50	33'900	-13'580	30'522.00	-10'202
42	Taxes	-436'476.42	-305'000	-131'476	-1'393'068.50	956'592
42400.03	Redevance pour l'utilisation du domaine public	11.70	0	12	0.00	12
42400.07	Redevance à vocation énergétique	-90'410.94	0	-90'411	-57'316.08	-33'095
42401.41	Utilisation du réseau	103.42	0	103	-1'287'226.79	1'287'330
42401.42	Services système Swissgrid	4.58	0	5	-39'260.13	39'265
42401.44	Revenu compteurs courbes de charges	0.00	0	0	-3'000.00	3'000
42401.46	Dédommag. Eli10 - intérêts et amort. réseau	-333'101.00	-305'000	-28'101	0.00	-333'101
42600.00	Remboursements de tiers	-13'084.18	0	-13'084	-6'165.50	-6'919
42600.03	Frais de rappels	0.00	0	0	-100.00	100
43	Revenus divers	-6'662.05	0	-6'662	-880.08	-5'782
43090.00	Autres revenus d'exploitation	-6'662.05	0	-6'662	-880.08	-5'782
45	Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	0.00	0	0	-149'584.00	149'584
45100.00	Prélèvements sur les financements spéciaux	0.00	0	0	-149'584.00	149'584
46	Revenus de transfert	32.92	0	33	-281'464.26	281'497
46000.01	Taxe fédérale électricité LEne	32.92	0	33	-281'464.26	281'497
47	Subventions à redistribuer	4.28	0	4	-35'774.74	35'779
47010.03	Redevance approv. fond cantonal de l'énergie	4.28	0	4	-35'774.74	35'779
87120	Commerce de l'électricité	84.70	0	85	4'671.21	-4'587
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	0.00	0	0	741'281.59	-741'282
31208.65	Achat d'énergie - encaissements reversés à Eli10	0.00	0	0	675'686.65	-675'687
31208.66	Achat d'énergie - particuliers	0.00	0	0	65'594.94	-65'595
42	Taxes	84.70	0	85	-736'610.38	736'695
42401.45	Vente énergie	84.70	0	85	-736'610.38	736'695
87200	Gaz (redevance Viteos)	-16'331.42	-15'000	-1'331	-21'931.43	5'600
42	Taxes	-16'331.42	-15'000	-1'331	-21'931.43	5'600
42408.68	Redevance gaz (Viteos)	-16'331.42	-15'000	-1'331	-21'931.43	5'600
87310	Entreprises de chauffage à distance	41.70	400	-358	381.00	-339

Commentaires de la page 33

31300.63 On trouve ici le coût du scannage de plans concernant le chauffage à distance des collèges du Coq d'Or et des Corneilles, du Temple et de l'Hôtel de Commune.



Comptes 2019

Classification fonctionnelle		Comptes 2019	Budget 2019	Ecarts	Comptes 2018	Ecarts
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	41.70	0	42	0.00	42
31300.63	Informatisation du réseau	41.70	0	42	0.00	42
39	Imputations internes	0.00	400	-400	381.00	-381
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	0.00	400	-400	381.00	-381

Commentaires de la page 34

91000 Impôts communaux généraux

- 40000.00 Le coefficient communal de l'impôts sur le revenu des personnes physiques est calculé conformément au barème unique de référence prévu aux articles 40 et 53 LCdir, multiplié par un coefficient de 66%.
- 40002.00 Il s'agit de contribuables insuffisamment taxés au niveau du revenu durant l'année écoulée ou les années précédentes, ainsi que de comptes d'insuffisances d'impôts provenant de revenus non déclarés.
- 40006.00 Il s'agit de l'impôt forfaitaire (personnes physiques) que nous devons rembourser au Canton dans le cadre de la répartition inter-cantonale.
- 40010.00 Le coefficient communal de l'impôts sur la fortune des personnes physiques est calculé conformément au barème unique de référence prévu aux articles 40 et 53 LCdir, multiplié par un coefficient de 66%.
- 40012.00 Il s'agit de contribuables insuffisamment taxés au niveau de la fortune durant l'année écoulée ou les années précédentes, ainsi que de comptes d'insuffisances d'impôts provenant de fortunes non déclarées (voir également commentaires du compte 40002.00, ci-dessus).
- 40020.00 Impôts à la source des personnes physiques (permis B).
- 40030.00 Impôts sur les prestations en capital touchées dans la cadre du 2^e pilier (retraite ou départ à l'étranger).
- 40050.00 Impôts sur le revenu des travailleurs frontaliers. En application de l'accord franco-suisse sur l'imposition des travailleurs frontaliers, la France reverse à la Banque Nationale Suisse un montant au titre de compensation financière. La part nette de cette compensation revient au Canton de Neuchâtel à hauteur de 25 % et le 75 % restant est réparti entre les Communes en fonction de la masse salariale des travailleurs frontaliers qui y exercent leur activité professionnelle.
- 40100.00 Impôts sur le bénéfice des personnes morales - année fiscale courante. La loi sur la redistribution du produit de l'impôt communal sur le bénéfice des personnes morales entre les communes stipule que le 30 % du produit de l'impôt communal sur le bénéfice des personnes morales est redistribué entre toutes les communes, en proportion de la population de chacune d'elles, d'une part, et d'autre part, en proportion du nombre d'emplois recensés sur le territoire de chacune d'elles.
- 40107.00 Ce poste représente les taxations rectificatives des personnes morales trop taxées.
- 40110.00 Impôts sur le capital des personnes morales - année fiscale courante. La loi sur la redistribution du produit de l'impôt communal sur le capital des personnes morales entre les communes stipule que le 30 % du produit de l'impôt communal sur le capital des personnes morales est redistribué entre toutes les communes, pour moitié en proportion de la population de chacune d'elles et pour moitié en proportion du nombre d'emplois recensés sur le territoire de chacune d'elles.
- 40111.00 Impôts sur le capital des personnes morales - années précédentes (voir aussi commentaire ci-dessus).
- 40190.00 Part au fonds de répartition des recettes fiscales provenant des personnes morales, en proportion de la population.
- 40191.00 Part au fonds de répartition des recettes fiscales provenant des personnes morales, en proportion du nombre d'emplois à plein temps (EPT) sur le territoire communal.

91010 Impôts spéciaux

- 36010.03 La part de la taxe annuelle sur les chiens due à l'Etat s'élève à 30 fr. par animal (25 %).
- 40210.00 L'impôt foncier est perçu sur les immeubles ou parts d'immeubles qui appartiennent aux institutions de prévoyance ainsi qu'aux personnes morales, si ces immeubles sont des immeubles de placement, et à l'Etat, à d'autres communes, à des syndicats intercommunaux ou à des établissements qui en dépendent et qui ne sont pas dotés d'une personnalité juridique propre, si ces immeubles et parts d'immeubles ne servent pas directement à la réalisation de leur but. Le taux de l'impôt est de 1,5 %.
- 40330.00 Le montant de la taxe sur les chiens s'élève à 120 fr. par animal et par année.

93000 Péréquation financière et compensation des charges

- 36227.00 Il s'agit de la participation communale au fonds de péréquation financière intercommunale. Les communes dont les revenus fiscaux reposent pour l'essentiel sur les personnes physiques ont vu leurs revenus fiscaux perçus à ce titre croître dès 2014, suite à la bascule de 7 points d'impôt transférés de l'Etat aux communes, réduisant d'autant l'écart de ressources les séparant des communes à indices de ressources élevés reposant sur l'impôt provenant des personnes morales.
- 46211.00 On trouve ici le montant versé par l'Etat en 2019 au titre de la dotation complémentaire financée par l'Etat apportée aux communes bénéficiaires du volet ressources de la péréquation financière intercommunale.

96100 Intérêts

Pas de commentaires



Comptes 2019

Classification fonctionnelle		Comptes 2019	Budget 2019	Ecarts	Comptes 2018	Ecarts
FINANCES ET IMPOTS		-13'195'338.48	-12'903'600	-291'738	-12'611'499.46	-583'839
	Charges	1'465'497.74	1'510'700	-45'202	1'615'846.04	-150'348
	Revenus	-14'660'836.22	-14'414'300	-246'536	-14'227'345.50	-433'491
91	Impôts	-13'720'873.27	-13'513'300	-207'573	-13'268'871.57	-452'002
	Charges	10'380.00	8'600	1'780	9'414.65	965
	Revenus	-13'731'253.27	-13'521'900	-209'353	-13'278'286.22	-452'967
91000	Impôts communaux généraux	-13'575'005.92	-13'380'900	-194'106	-13'122'724.42	-452'282
40	Revenus fiscaux	-13'575'005.92	-13'380'900	-194'106	-13'122'724.42	-452'282
40000.00	Impôts revenu PP - année fiscale	-10'016'628.75	-10'000'000	-16'629	-9'926'566.45	-90'062
40001.00	Impôts revenu PP - années précédentes	20'644.80	-100'000	120'645	-89'537.85	110'183
40002.00	Rappels d'impôts revenu PP	-74'252.05	-100'000	25'748	-13'041.90	-61'210
40006.00	Imput. forfaitaires d'impôt PP	5'232.10	-10'000	15'232	61'039.60	-55'808
40010.00	Impôts fortune PP - année fiscale	-1'015'487.60	-1'110'900	95'412	-1'153'219.60	137'732
40012.00	Rappels d'impôts fortune PP	-65'804.75	-100'000	34'195	-18'348.85	-47'456
40020.00	Impôts à la source PP	-274'003.44	-300'000	25'997	-325'208.99	51'206
40027.00	Impôts à la source - correc. années antér.	0.00	0	0	14'523.90	-14'524
40030.00	Prestations en capital	-261'729.25	-200'000	-61'729	-226'524.75	-35'205
40050.00	Impôts revenu travailleurs frontaliers	-262'611.00	-200'000	-62'611	-231'725.00	-30'886
40057.00	Impôts frontaliers - correc. années antér.	0.00	0	0	2'719.00	-2'719
40100.00	Impôts bénéfice PM - année fiscale	-906'713.61	-350'000	-556'714	-332'510.96	-574'203
40101.00	Impôts bénéfice PM - années précédentes	-14'532.44	-5'000	-9'532	0.00	-14'532
40107.00	Tax. rectific. PM à la baisse - années précédentes	44'246.41	0	44'246	23'920.28	20'326
40110.00	Impôts capital PM - année fiscale	-95'220.27	-215'000	119'780	-225'405.64	130'185
40111.00	Impôts capital PM - années précédentes	0.00	-10'000	10'000	-4'694.80	4'695
40190.00	IPM part au fonds en proport. de la population	-356'217.82	-410'000	53'782	-411'199.12	54'981
40191.00	IPM part au fonds en proport. nbre emplois EPT	-301'928.25	-270'000	-31'928	-266'943.29	-34'985
91010	Impôts spéciaux	-145'867.35	-132'400	-13'467	-146'147.15	280
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'200.00	700	500	1'044.65	155
31810.00	Pertes sur créances effectives	1'200.00	700	500	1'044.65	155
36	Charges de transfert	9'180.00	7'900	1'280	8'370.00	810
36010.03	Taxe des chiens part Etat	9'180.00	7'900	1'280	8'370.00	810
40	Revenus fiscaux	-156'247.35	-141'000	-15'247	-155'561.80	-686
40210.00	Impôts fonciers	-122'817.35	-110'000	-12'817	-125'431.80	2'614
40330.00	Taxe des chiens	-33'430.00	-31'000	-2'430	-30'130.00	-3'300
93	Péréq. financière et compens. des charges	997'930.00	1'003'700	-5'770	1'029'875.00	-31'945
	Charges	1'006'158.00	1'003'700	2'458	1'035'174.00	-29'016
	Revenus	-8'228.00	0	-8'228	-5'299.00	-2'929
93000	Péréq. financière et compensation des charges	997'930.00	1'003'700	-5'770	1'029'875.00	-31'945
36	Charges de transfert	1'006'158.00	1'003'700	2'458	1'035'174.00	-29'016
36227.00	Péréquation financière intercommunale	1'006'158.00	1'003'700	2'458	1'035'174.00	-29'016
46	Revenus de transfert	-8'228.00	0	-8'228	-5'299.00	-2'929
4621100	Part à la péréquation (volet ressources)	-8'228.00	0	-8'228	-5'299.00	-2'929
96	Administration de la fortune et de la dette	-469'344.46	-392'100	-77'244	-369'061.09	-100'283
	Charges	448'959.74	498'400	-49'440	571'257.39	-122'298
	Revenus	-918'304.20	-890'500	-27'804	-940'318.48	22'014
96100	Intérêts	-199'989.30	-162'100	-37'889	-184'854.53	-15'135
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	806.55	1'000	-193	922.50	-116
31300.02	Frais bancaires	806.55	1'000	-193	922.50	-116

Commentaires de la page 35

34060.01 et suivants	Il s'agit des intérêts des emprunts actuellement en cours. Les intérêts sont comptabilisés dans leurs chapitres respectifs par le biais d'imputations internes (voir rubrique 49400 ci-dessous).
44011.01 et suivants	Il s'agit de la part communale de l'intérêt facturé par l'Etat aux contribuables (personnes physiques, morales ou sourciers) qui se sont acquittés de leurs impôts avec retard.
44019.01 et suivants	On trouve ici le rendement des comptes courants gérés par l'Etat et relatifs à la perception des impôts (personnes physiques, morales ou sourciers).
44200.00	Cette rubrique mentionne le rendement des actions d'entreprises privées que nous détenons dans notre portefeuille « titres ». Le dividende principal provient des actions Eli10 SA, pour 77'202 fr.
44990.00	Il s'agit d'intérêts débiteurs négatifs sur un emprunt à court terme conclu auprès d'une banque.
49400.00	La répartition des intérêts de la dette dans les différents chapitres comptables se fait par le biais d'imputations internes. Voir aussi rubrique 39400.00 du chapitre 02200 « Administration (général) ».

96200 Frais d'émission

34202.00 On trouve dans cette rubrique les frais de courtages liés aux emprunts que nous contractons.

96300 Biens-fonds du patrimoine financier

31300.05	On trouve dans ce compte notre cotisation à la Chambre immobilière neuchâteloise.
34110.00	La vente d'un terrain communal (parcelle 6418) à un particulier, au lieu-dit « Sonressert », a généré une perte de 374 fr. par rapport à la valeur au bilan de ce bien-fonds.
34300.00	Nous avons fait l'acquisition d'un arbre fruitier hautes tiges, variété « locale », pour le verger de la Gouille (100 fr.) et de quatre arbres fruitiers hautes tiges, variété « classique », pour le verger du chemin de la Jeunesse (280 fr.).
34393.00	Il s'agit de la contribution de la Commune au Fonds d'entretien des ouvrages AF, à savoir les ouvrages communaux (chemins, canalisations, drainages, etc.) issus du périmètre du Syndicat d'améliorations foncières (SAF) de Bevaix-Cortailod, conformément au règlement adopté par le Conseil général. Cette dépense concerne la parcelle 6418, au lieu-dit « Sonresseret », vendue à un particulier à fin novembre 2019 (voir commentaire du compte 34110.00 ci-dessus).
39100.00	Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 96300 « Biens fonds du patrimoine financier » représente 0,19 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
44300.06	On trouve dans ce compte la recette de la vente aux enchères de la récolte annuelle des arbres fruitiers communaux.
44300.07	Les six places du parking situé au lieu-dit « Sous-la-battue » sont louées au prix de 60 fr. par mois.
44399.00	On trouve ici le paiement par un tiers d'une indemnité forfaitaire unique pour le passage d'une conduite sur notre parcelle 5032 au lieu-dit « Les Tailles ».

963001 Immeuble Coteaux 2 (Hôtel de Commune)

34304.00	En plus de l'entretien courant du frigo (772 fr.), les travaux suivants ont été entrepris ; <ul style="list-style-type: none">• dépannage lave-vaisselle (1'512 fr.) ;• porte de chambre remise en état (703 fr.) ;• remplacement du thermostat du frigo (653 fr.).
----------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Comptes 2019

Classification fonctionnelle		Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
34	Charges financières	321'937.50	326'600	-4'663	341'188.00	-19'251
34000.00	Intérêts passifs des engagements courants	0.00	5'000	-5'000	0.00	0
34010.00	Intérêts passifs engag. financiers court terme	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
34060.03	Int. Suva 09-19 - 2,5 Mio - 2.810 %	52'687.50	52'700	-13	70'250.00	-17'563
34060.04	Int. Suva 10-20 - 3,0 Mio - 2.690 %	80'700.00	80'700	0	80'798.35	-98
34060.05	Int. BCGE 11-25 - 2,0 Mio - 2.500 %	50'000.00	50'000	0	50'000.00	0
34060.06	Int. BCGE 11-26 - 2,0 Mio - 2.530 %	50'600.00	50'600	0	50'599.95	0
34060.07	Int. Vetterli A. et I. 13-23 - 2,0 Mio - 1.850 %	37'000.00	37'000	0	37'007.90	-8
34060.08	Int. Axa 14-24 - 2,0 Mio - 1.850 %	37'000.00	37'000	0	39'877.80	-2'878
34060.09	Int. Suva 15-27 - 3,0 Mio - 0,420 %	12'600.00	12'600	0	12'654.00	-54
34060.10	Int. Suva 19-31 - 2,0 Mio - 0,270 %	1'350.00	0	1'350	0.00	1'350
44	Revenus financiers	-184'583.35	-167'100	-17'483	-185'777.03	1'194
44011.01	Intérêts sur impôts PP	-94'956.55	-85'000	-9'957	-97'610.64	2'654
44011.02	Intérêts sur impôts PM	-3'463.06	-6'300	2'837	-4'689.79	1'227
44011.03	Intérêts ISIS	-1'790.83	-700	-1'091	-1'430.64	-360
44019.01	Intérêts rémunérateurs sur impôts PP	422.68	7'600	-7'177	2'571.64	-2'149
44019.02	Intérêts rémunérateurs sur impôts PM	-41.24	2'300	-2'341	127.40	-169
44200.00	Dividendes	-83'946.00	-85'000	1'054	-84'745.00	799
44990.00	Autres revenus financiers	-808.35	0	-808	0.00	-808
49	Imputations internes	-338'150.00	-322'600	-15'550	-341'188.00	3'038
49400.00	Imput. internes intérêts et charges fin. théoriques	-338'150.00	-322'600	-15'550	-341'188.00	3'038
96200	Frais d'émission	2'528.35	3'000	-472	0.00	2'528
34	Charges financières	2'528.35	3'000	-472	0.00	2'528
34200.02	Frais emprunt (courtage)	2'528.35	3'000	-472	0.00	2'528
96300	Biens-fonds du patrimoine financier	-26'240.76	-21'100	-5'141	-20'141.70	-6'099
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	4'200.00	1'000	3'200	2'791.55	1'408
31020.00	Imprimés, publications	0.00	0	0	21.55	-22
31020.02	Publications et annonces	0.00	500	-500	0.00	0
31300.00	Prestations de services de tiers	0.00	0	0	2'270.00	-2'270
31300.05	Cotisations	500.00	500	0	500.00	0
31300.14	Frais d'actes notariés	3'700.00	0	3'700	0.00	3'700
34	Charges financières	771.89	1'200	-428	1'499.85	-728
34110.00	Pertes réalisées sur les terrains PF	374.09	0	374	0.00	374
34300.00	Travaux de gros entretien, terrains PF	380.00	1'000	-620	1'482.05	-1'102
34393.00	Impôts et taxes PF	17.80	100	-82	17.80	0
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	0.00	100	-100	0.00	0
39	Imputations internes	2'313.70	9'300	-6'986	9'883.00	-7'569
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	1'676.50	1'600	77	1'716.00	-40
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	637.20	7'700	-7'063	8'167.00	-7'530
44	Revenus financiers	-33'526.35	-32'600	-926	-34'316.10	790
44300.03	Locations des terrains du bord du lac	-12'222.60	-12'000	-223	-12'186.60	-36
44300.05	Location des terrains agricoles	-16'471.75	-16'000	-472	-16'091.20	-381
44300.06	Vente de fruits	-225.00	-300	75	-203.00	-22
44300.07	Locations places de parc	-4'320.00	-4'300	-20	-4'320.00	0
44399.00	Autres produits des biens-fonds PF	-287.00	0	-287	-1'515.30	1'228
963001	Immeuble Coteaux 2 (Hôtel de Commune)	-33'520.95	-34'200	679	7'160.70	-40'682
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	6'399.35	8'700	-2'301	6'069.80	330
31300.80	Contrats de maintenance	6'399.35	7'700	-1'301	6'069.80	330
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
34	Charges financières	5'304.70	2'800	2'505	46'508.90	-41'204
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	3'640.40	1'000	2'640	44'788.70	-41'148
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	539.15	500	39	507.75	31
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	1'125.15	1'300	-175	1'212.45	-87

Commentaires de la page 36

39100.00 Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963001 « Immeuble Coteaux 2 (Hôtel de Commune) » représente 1,80 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

44300.00 Le loyer de l'Hôtel de Commune est de 4'500 fr. par mois.

963002 Immeuble Coteaux 38

39100.00 Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963002 « Immeuble Coteaux 38 » représente 0,56 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

44300.00 Les locaux de l'immeuble de la rue des Coteaux 38 sont affectés de la façon suivante :

- rez-de-chaussée : dépôt de matériel pour le Service des travaux publics et le Service technique
- 1er étage : location à un tiers
- 2e étage : mise à disposition de locaux de stockage pour les sociétés locales

963003 Immeuble Goutte-d'Or 7 (Cercle)

39100.00 Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963003 « Immeuble Goutte-d'Or 7 » représente 0,62 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

44300.00 Le loyer du Cercle est de 700 fr. par mois.

963004 Immeuble Impasse du Carraz 1

Pas de commentaires.

34304.00 En plus des travaux d'entretien courant, nous avons dû, pour la structure d'accueil Le Tram Enchanté, remplacer la pompe fécale immergée (2'416 fr.), réparer plusieurs fois le lave-vaisselle (1'126 fr.), dépanner une pompe de relevage (864 fr.) et remplacer un cylindre de porte suite à une tentative d'effraction (650 fr.). Un sinistre dégâts d'eaux dans l'immeuble a entraîné diverses dépenses telles que recherches de fuites (739 fr.) et pose d'appareils pour déshumidifier le sous-sol (2'027 fr.).

39100.00 Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963004 « Immeuble Impasse du Carraz 1 » représente 3,66 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).



Comptes 2019

Classification fonctionnelle		Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
39	Imputations internes	8'775.00	8'300	475	8'582.00	193
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	2'700.00	2'700	0	2'700.00	0
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	6'075.00	5'600	475	5'882.00	193
44	Revenus financiers	-54'000.00	-54'000	0	-54'000.00	0
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-54'000.00	-54'000	0	-54'000.00	0
963002	Immeuble Coteaux 38	-6'453.40	-4'000	-2'453	-2'540.51	-3'913
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	523.80	700	-176	2'491.70	-1'968
31300.80	Contrats de maintenance	523.80	700	-176	482.95	41
31320.00	Honoraires de conseillers externes	0.00	0	0	2'008.75	-2'009
34	Charges financières	7'009.00	11'000	-3'991	10'615.79	-3'607
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	0.00	4'200	-4'200	1'644.95	-1'645
34391.01	Chauffage PF	4'263.50	3'400	864	4'853.45	-590
34391.02	Electricité PF	1'181.55	1'600	-418	1'106.93	75
34391.03	Eau PF	218.05	400	-182	1'722.41	-1'504
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	351.65	400	-48	331.15	21
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	994.25	1'000	-6	956.90	37
39	Imputations internes	2'713.80	1'000	1'714	1'052.00	1'662
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	835.00	800	35	835.00	0
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	1'878.80	200	1'679	217.00	1'662
44	Revenus financiers	-16'700.00	-16'700	0	-16'700.00	0
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-16'700.00	-16'700	0	-16'700.00	0
963003	Immeuble Goutte-d'Or 7 (Cercle)	-3'209.65	900	-4'110	2'164.90	-5'375
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	388.35	100	288	1'369.05	-981
31300.80	Contrats de maintenance	388.35	100	288	113.20	275
31320.00	Honoraires de conseillers externes	0.00	0	0	1'255.85	-1'256
34	Charges financières	2'289.50	8'800	-6'511	8'775.85	-6'486
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	1'512.00	8'000	-6'488	8'010.95	-6'499
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	133.65	100	34	125.85	8
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	643.85	700	-56	639.05	5
39	Imputations internes	2'512.50	400	2'113	420.00	2'093
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	420.00	400	20	420.00	0
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	2'092.50	0	2'093	0.00	2'093
44	Revenus financiers	-8'400.00	-8'400	0	-8'400.00	0
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-8'400.00	-8'400	0	-8'400.00	0
963004	Immeuble Impasse du Carraz 1	-131'834.95	-116'000	-15'835	-102'356.95	-29'478
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	3'158.90	8'900	-5'741	7'956.55	-4'798
31300.03	Téléphones	-271.50	0	-272	543.00	-815
31300.80	Contrats de maintenance	3'080.40	8'900	-5'820	7'413.55	-4'333
31320.00	Honoraires de conseillers externes	350.00	0	350	0.00	350
34	Charges financières	11'812.45	14'500	-2'688	36'022.60	-24'210
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	9'692.85	12'500	-2'807	28'210.15	-18'517
34391.01	Chauffage PF	43.10	0	43	3'194.45	-3'151
34391.02	Electricité PF	0.00	0	0	719.25	-719
34391.03	Eau PF	0.00	0	0	1'823.00	-1'823
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	663.10	500	163	624.50	39
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	1'413.40	1'500	-87	1'451.25	-38
39	Imputations internes	20'744.20	30'600	-9'856	32'463.00	-11'719
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	8'370.00	8'500	-130	9'225.00	-855
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	12'374.20	22'100	-9'726	23'238.00	-10'864

Commentaires de la page 37

44300.00 L'immeuble de l'Impasse du Carraz 1 comporte une structure d'accueil préscolaire de 60 places et parascolaire de 10 places, un appartement de 4,5 pièces avec deux places de parc, ainsi que deux salles de classes pour l'école enfantine.

963006 Immeuble Petit-Cortailod 18-19

34304.00 En plus des dépenses d'entretien courantes, nous avons procédé à la réfection de la porte à deux vantaux de l'ex-local des pompiers, servant actuellement de « cave » aux locataires (1'793 fr.) et nous avons fait remplacer les joints d'étanchéité des fenêtres d'un locataire (415 fr.).

39100.00 Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963006 « Immeuble Petit-Cortailod 18-19 » représente 1,75 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

44300.00 L'immeuble Petit-Cortailod 18-19 comporte trois appartements et un caveau de dégustation de vins.

963007 Immeuble Sachet 10 (La Rosière)

34304.00 En plus des dépenses d'entretien courantes, nous avons dû procéder aux travaux suivants :

- Remplacement de la pompe du circuit de chauffage, compléter pression et purge (612 fr.) ;
- Remplacement de la hotte de cuisine de l'appartement du rez (670 fr.) ;
- Remplacements de fenêtres du côté sud-ouest de l'appartement du rez (paiement partiel en 2019).

39100.00 Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5% des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 à raison de 50% et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50%.

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963007 « Immeuble Sachet 10 (La Rosière) » représente 1,66 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

44300.00 L'immeuble de la route de Sachet 10 (La Rosière) comporte trois appartements.

963008 Kiosque Bas-de-Sachet

31320.00 Vu l'état de vétusté du bâtiment du kiosque, nous avons mandaté au printemps 2019 un architecte pour faire une étude de faisabilité, un avant-projet et un devis des coûts estimatifs à engager pour transformer ce bâtiment (1'040 fr.).

34304.00 Nous avons dû procéder à une révision complète du robinet du chauffe-eau du kiosque, qui coulait en permanence (296 fr.).



Comptes 2019

Classification fonctionnelle	Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
42 Taxes	-150.50	0	-151	0.00	-151
42600.00 Remboursements de tiers	-150.50	0	-151	0.00	-151
44 Revenus financiers	-167'400.00	-170'000	2'600	-178'799.10	11'399
44300.00 Loyers et fermages, biens-fonds PF	-167'400.00	-170'000	2'600	-167'400.00	0
44399.00 Autres produits des biens-fonds PF	0.00	0	0	-11'399.10	11'399
963006 Immeuble Petit-Cortailod 18-19	-37'573.85	-27'400	-10'174	-37'308.35	-266
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	-629.05	1'400	-2'029	774.55	-1'404
31020.02 Publications et annonces	0.00	500	-500	0.00	0
31300.80 Contrats de maintenance	-629.05	900	-1'529	774.55	-1'404
34 Charges financières	7'074.20	13'600	-6'526	5'779.75	1'294
34304.00 Travaux de gros entretien, bâtiments PF	5'988.90	11'500	-5'511	1'164.50	4'824
34391.01 Chauffage PF	0.00	0	0	2'193.95	-2'194
34391.02 Electricité PF	0.00	0	0	346.30	-346
34391.03 Eau PF	0.00	0	0	884.80	-885
34394.00 Primes d'assurances bâtiments PF	221.05	200	21	208.15	13
34394.04 Primes d'assurances ECAP (PF)	864.25	900	-36	882.60	-18
34399.00 Autres charges des biens-fonds PF	0.00	1'000	-1'000	99.45	-99
39 Imputations internes	8'541.00	10'100	-1'559	10'850.50	-2'310
39100.00 Imput. internes pour prestations de services	2'628.00	2'600	28	2'966.50	-339
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	5'913.00	7'500	-1'587	7'884.00	-1'971
44 Revenus financiers	-52'560.00	-52'500	-60	-54'713.15	2'153
44300.00 Loyers et fermages, biens-fonds PF	-52'560.00	-52'500	-60	-52'560.00	0
44399.00 Autres produits des biens-fonds PF	0.00	0	0	-2'153.15	2'153
963007 Immeuble Sachet 10 (La Rosière)	-34'682.90	-40'200	5'517	-36'658.25	1'975
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	120.00	1'000	-880	449.00	-329
31300.80 Contrats de maintenance	120.00	1'000	-880	449.00	-329
34 Charges financières	5'452.40	2'700	2'752	5'596.35	-144
34300.00 Travaux de gros entretien, terrains PF	440.90	0	441	0.00	441
34304.00 Travaux de gros entretien, bâtiments PF	4'318.65	2'000	2'319	2'264.50	2'054
34391.01 Chauffage PF	0.00	0	0	1'780.75	-1'781
34391.02 Electricité PF	0.00	0	0	281.95	-282
34391.03 Eau PF	0.00	0	0	572.75	-573
34394.00 Primes d'assurances bâtiments PF	137.75	100	38	129.70	8
34394.04 Primes d'assurances ECAP (PF)	555.10	600	-45	566.70	-12
39 Imputations internes	8'028.70	8'100	-71	8'531.50	-503
39100.00 Imput. internes pour prestations de services	2'414.00	2'600	-186	2'773.50	-360
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	5'614.70	5'500	115	5'758.00	-143
44 Revenus financiers	-48'284.00	-52'000	3'716	-51'235.10	2'951
44300.00 Loyers et fermages, biens-fonds PF	-48'284.00	-52'000	3'716	-49'908.00	1'624
44399.00 Autres produits des biens-fonds PF	0.00	0	0	-1'327.10	1'327
963008 Kiosque Bas-de-Sachet	1'924.35	1'600	324	-3'485.30	5'410
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'626.10	100	1'526	37.80	1'588
31300.80 Contrats de maintenance	0.00	100	-100	37.80	-38
31320.00 Honoraires de conseillers externes	1'040.00	0	1'040	0.00	1'040
31810.00 Pertes sur créances effectives	586.10	0	586	0.00	586
34 Charges financières	2'003.75	7'600	-5'596	2'604.40	-601
34304.00 Travaux de gros entretien, bâtiments PF	1'807.95	7'000	-5'192	2'486.95	-679
34391.02 Electricité PF	79.20	100	-21	0.00	79
34391.03 Eau PF	0.00	300	-300	0.00	0
34394.00 Primes d'assurances bâtiments PF	24.10	100	-76	22.70	1
34394.04 Primes d'assurances ECAP (PF)	92.50	100	-8	94.75	-2

Commentaires de la page 38

39100.00 Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963008 « Kiosque Bas-de-Sachet » représente 0,18 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

44300.00 Le loyer du Kiosque était de 500 fr. par mois, mais il n'est plus exploité depuis fin avril 2019. Le petit local annexé est loué 37 fr. 50 par mois à des personnes privées pour l'entreposage de matériel d'apiculture.

963009 Immeuble Coteaux 23 (anciens abattoirs)

39100.00 Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.

44300.00 Un vigneron loue un petit hangar au rez de ce bâtiment pour y entreposer du matériel, au prix de 100 fr. par mois.

963010 Immeuble Courtils 35A (Four banal)

34304.00 En plus des travaux d'entretien courant, dont l'achat de bois de feu (139 fr.), nous avons procédé au remplacement du carrelage devant la zone du four à bois (2'061 fr.) et avons installé un chauffe-eau électrique (548 fr.).

39100.00 Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.

963011 Cabane forestière du haut

Pas de commentaires.

44300.00 On trouve dans cette rubrique le produit de la location de cette cabane à un groupe de chasseurs durant la saison de la chasse.

963012 Cabane forestière du bas

Pas de commentaires.



Comptes 2019

Classification fonctionnelle		Comptes 2019	Budget 2019	Ecarts	Comptes 2018	Ecarts
39	Imputations internes	744.50	300	445	322.50	422
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	122.50	300	-178	322.50	-200
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	622.00	0	622	0.00	622
44	Revenus financiers	-2'450.00	-6'400	3'950	-6'450.00	4'000
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-2'450.00	-6'400	3'950	-6'450.00	4'000
963009	Immeuble Coteaux 23 (anciens abattoirs)	4'824.85	6'900	-2'075	4'997.00	-172
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	0.00	100	-100	0.00	0
31300.80	Contrats de maintenance	0.00	100	-100	0.00	0
34	Charges financières	5'964.85	7'900	-1'935	6'137.00	-172
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	271.40	3'000	-2'729	1'897.45	-1'626
34391.01	Chauffage PF	3'656.50	3'000	657	3'083.70	573
34391.02	Electricité PF	1'514.50	1'300	215	672.40	842
34391.03	Eau PF	142.55	200	-57	115.60	27
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	71.65	100	-28	67.50	4
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	308.25	300	8	300.35	8
39	Imputations internes	60.00	100	-40	60.00	0
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	60.00	100	-40	60.00	0
44	Revenus financiers	-1'200.00	-1'200	0	-1'200.00	0
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-1'200.00	-1'200	0	-1'200.00	0
963010	Immeuble Courtils 35A (Four banal)	-1'733.95	2'500	-4'234	7'504.25	-9'238
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	144.25	200	-56	123.95	20
31300.80	Contrats de maintenance	144.25	200	-56	123.95	20
34	Charges financières	3'434.00	4'700	-1'266	10'400.30	-6'966
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	2'769.85	3'900	-1'130	212.80	2'557
34311.00	Matériel d'exploitation et fournitures PF	10.00	200	-190	59.70	-50
34391.02	Electricité PF	499.95	400	100	398.20	102
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	51.10	100	-49	48.15	3
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	103.10	100	3	109.25	-6
34399.00	Autres charges des biens-fonds PF	0.00	0	0	9'572.20	-9'572
39	Imputations internes	1'037.80	100	938	0.00	1'038
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	317.50	100	218	0.00	318
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	720.30	0	720	0.00	720
44	Revenus financiers	-6'350.00	-2'500	-3'850	-3'020.00	-3'330
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-6'350.00	-2'500	-3'850	-3'020.00	-3'330
963011	Cabane forestière du Haut	-199.85	500	-700	7.35	-207
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	0.00	200	-200	0.00	0
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	0.00	200	-200	0.00	0
34	Charges financières	150.15	600	-450	327.35	-177
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	0.00	300	-300	0.00	0
34311.00	Matériel d'exploitation et fournitures PF	0.00	100	-100	175.95	-176
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	150.15	200	-50	151.40	-1
44	Revenus financiers	-350.00	-300	-50	-320.00	-30
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-350.00	-300	-50	-320.00	-30
963012	Cabane forestière du Bas (+ hangar)	-3'182.45	-2'500	-682	-3'549.70	367
34	Charges financières	807.55	1'500	-692	440.30	367
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
34311.00	Matériel d'exploitation et fournitures PF	369.40	0	369	0.00	369
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	29.55	100	-70	27.85	2

Commentaires de la page 39

39100.00 Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.

44300.00 Une entreprise forestière loue cette cabane au prix de 350 fr. par mois.

96900 Patrimoine financier, autres

Pas de commentaires.

97100 Redistributions liées à la taxe sur le CO²

46900.00 La Caisse cantonale neuchâteloise de compensation (CCNC) nous crédite la restitution de la taxe sur le CO² décidée par les autorités fédérales.



Comptes 2019

Classification fonctionnelle	Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
34394.04 Primes d'assurances ECAP (PF)	408.60	400	9	412.45	-4
39 Imputations internes	210.00	200	10	210.00	0
39100.00 Imput. internes pour prestations de services	210.00	200	10	210.00	0
44 Revenus financiers	-4'200.00	-4'200	0	-4'200.00	0
44300.00 Loyers et fermages, biens-fonds PF	-4'200.00	-4'200	0	-4'200.00	0
97 Redistributions	-3'050.75	-1'900	-1'151	-3'441.80	391
Revenus	-3'050.75	-1'900	-1'151	-3'441.80	391
97100 Redistributions liées à la taxe sur le CO2	-3'050.75	-1'900	-1'151	-3'441.80	391
46 Revenus de transfert	-3'050.75	-1'900	-1'151	-3'441.80	391
46900.00 Redistribution taxe CO2	-3'050.75	-1'900	-1'151	-3'441.80	391



Comptes 2019

*	Classification par nature	Comptes 2019	Budget 2019	Ecarts	Comptes 2018	Ecarts
	CHARGES	20'223'036.39	19'789'700	433'336	23'274'648.32	-3'051'612
30	Charges de personnel	2'608'909.13	2'734'700	-125'791	2'980'879.93	-371'971
30000	Salaires, indemnités journalières et jetons de ..	138'322.50	144'600	-6'278	142'193.35	-3'871
30100	Salaires du personnel administratif et d'exploit..	2'022'454.35	2'003'800	18'654	2'300'862.50	-278'408
30108	Variation provision HS + VAC	11'731.03	0	11'731	-10'674.07	22'405
30109	Remboursement de salaires du personnel ad..	-705.60	0	-706	-1'897.15	1'192
30300	Indemnités pour travailleurs temporaires	0.00	0	0	29'749.35	-29'749
30400	Allocations pour enfants et allocations de for..	23'394.50	30'100	-6'706	30'132.60	-6'738
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	12'315.00	15'200	-2'885	11'900.00	415
30500	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frai..	128'232.95	130'200	-1'967	151'525.20	-23'292
30509	Remboursement de cotisations patronales A..	-43.90	0	-44	-118.05	74
30520	Cotisations patronales aux caisses de pensio..	280'744.50	296'600	-15'856	290'590.05	-9'846
30530	Cotisations patronales aux assurances-accid..	-14'573.40	22'300	-36'873	-4'287.65	-10'286
30540	Cotisations patronales aux caisses de compe..	42'094.80	44'300	-2'205	49'732.05	-7'637
30550	Cotisations patronales aux assurances d'inde..	-52'879.60	12'400	-65'280	-39'638.35	-13'241
30591	Fonds de formation professionnel	1'743.75	2'100	-356	2'061.80	-318
30592	Cotisation des employeurs aux structures d'a..	3'607.45	4'100	-493	4'262.60	-655
30900	Formation et perfectionnement du personnel	8'727.75	24'000	-15'272	21'635.45	-12'908
30910	Recrutement du personnel	100.00	0	100	1'560.55	-1'461
30990	Autres charges de personnel	3'643.05	5'000	-1'357	1'289.70	2'353
31	Charges de biens, de services et d'exploit..	2'416'283.71	2'580'800	-164'516	4'463'544.40	-2'047'261
31000	Matériel de bureau	7'381.85	16'500	-9'118	8'029.10	-647
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	43'579.90	58'300	-14'720	47'538.10	-3'958
31020	Imprimés, publications	23'663.70	45'800	-22'136	19'114.67	4'549
31030	Littérature spécialisée, magazines	460.00	500	-40	518.95	-59
31051	Frais de réception	31'735.71	33'500	-1'764	25'327.79	6'408
31090	Autres charges de matériel et de marchandis..	73'264.20	72'600	664	71'784.00	1'480
31100	Acquisition de meubles, machines et appareil..	6'215.80	10'600	-4'384	5'159.85	1'056
31110	Acquisition de machines, appareils, véhicules..	87'599.65	111'300	-23'700	89'066.35	-1'467
31120	Acquisition de vêtements, linge, rideaux	7'740.15	9'000	-1'260	10'746.15	-3'006
31130	Acquisition de matériel informatique	7'263.30	5'000	2'263	659.65	6'604
31180	Immobilisations incorporelles	15.50	1'800	-1'785	3'021.30	-3'006
31200	Alimentation et élimination	315'650.55	308'000	7'651	2'008'492.87	-1'692'842
31300	Prestations de services de tiers	839'572.95	884'400	-44'827	977'911.72	-138'339
31320	Honoraires de conseillers externes, experts, ..	29'869.85	20'500	9'370	88'681.25	-58'811
31331	Frais de participation au Bordereau Unique	64'580.00	60'000	4'580	64'100.00	480
31332	Contrat de prestation informatique	8'662.00	9'000	-338	8'737.05	-75
31340	Primes d'assurances	76'628.00	73'700	2'928	81'192.20	-4'564
31370	Impôts et taxes	20'334.03	18'300	2'034	16'391.90	3'942
31400	Entretien des terrains	48'515.45	60'300	-11'785	45'626.25	2'889
31410	Entretien des routes / voies de communication	65'098.60	77'700	-12'601	83'141.45	-18'043
31420	Entretien des ouvrages d'aménagement des ..	53'520.25	161'000	-107'480	85'487.95	-31'968
31430	Entretien d'autres ouvrages de génie civil	120'062.45	114'000	6'062	130'311.55	-10'249
31440	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	71'757.55	76'600	-4'842	188'929.50	-117'172
31500	Entretien de meubles, machines et appareils ..	17'483.25	14'000	3'483	8'550.85	8'932
31510	Entretien de machines, appareils, véhicules e..	47'220.45	48'500	-1'280	69'953.15	-22'733
31530	Entretien de matériel informatique	78'216.05	89'300	-11'084	82'590.90	-4'375
31600	Loyers et fermages des biens-fonds	0.00	0	0	21'816.00	-21'816
31610	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	25'775.00	21'000	4'775	31'490.30	-5'715
31700	Frais de déplacement et autres frais	10'085.30	10'900	-815	10'014.95	70
31810	Pertes sur créances effectives	206'972.58	136'700	70'273	130'368.85	76'604
31920	Indemnisation de droits	317.75	400	-82	317.75	0
31990	Autres charges d'exploitation	10'633.64	14'600	-3'966	32'641.95	-22'008
33	Amortissements du patrimoine administra..	2'324'522.51	1'522'500	802'023	2'401'959.00	-77'436
33000	Amortissements planifiés, terrains PA du com..	7'500.00	7'600	-100	7'000.00	500
33001	Amortissements planifiés, routes/voies de co..	60'100.00	31'000	29'100	46'500.00	13'600
33002	Amortissements planifiés, aménagement des ..	163'400.00	162'300	1'100	155'600.00	7'800
33003	Amortissements planifiés, autres ouvrages de..	689'891.31	642'300	47'591	606'600.00	83'291
33004	Amortissements planifiés, terrains bâtis PA d..	1'295'000.00	574'000	721'000	1'468'059.00	-173'059
33006	Amortissements planifiés, biens meubles PA ..	71'031.20	62'800	8'231	75'200.00	-4'169
33009	Amortissements planifiés, autres immobilisati..	34'300.00	42'500	-8'200	43'000.00	-8'700
33200	Amortissements planifiés, immobilisations inc..	3'300.00	0	3'300	0.00	3'300



Comptes 2019

*	Classification par nature	Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
34	Charges financières	376'540.29	407'000	-30'460	476'382.19	-99'842
34000	Intérêts passifs des engagements courants	0.00	5'000	-5'000	0.00	0
34010	Intérêts passifs des engagements financiers ..	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
34060	Intérêts passifs des engagements financiers ..	321'937.50	320'600	1'338	341'188.00	-19'251
34110	Pertes réalisées sur les terrains PF	374.09	0	374	0.00	374
34200	Acquisition et administration de capital	2'528.35	3'000	-472	0.00	2'528
34300	Travaux de gros entretien, terrains PF	820.90	1'000	-179	1'482.05	-661
34304	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	30'002.00	54'400	-24'398	91'166.70	-61'165
34311	Matériel d'exploitation et fournitures	379.40	300	79	235.65	144
34391	Eau, énergie, combustible	11'598.90	10'700	899	23'749.89	-12'151
34393	Impôts et taxes	17.80	600	-582	17.80	0
34394	Primes d'assurances PF	8'881.35	9'400	-519	8'870.45	11
34399	Autres charges des biens-fonds PF	0.00	1'000	-1'000	9'671.65	-9'672
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	467'065.84	234'900	232'166	372'695.51	94'370
35100	Attributions aux financements spéciaux du ca..	286'952.45	234'200	52'752	314'689.48	-27'737
35110	Attributions aux fonds du capital propre	180'113.39	700	179'413	58'006.03	122'107
36	Charges de transfert	10'945'840.96	11'189'300	-243'459	11'244'721.50	-298'881
36010	Quotes-parts de revenus destinées aux canto..	30'055.25	30'900	-845	30'398.50	-343
36110	Dédommagements aux cantons et aux conco..	2'115'233.97	2'377'300	-262'066	2'394'740.52	-279'507
36120	Dédommagements aux communes et aux sy..	6'308'248.29	6'381'900	-73'652	6'376'245.55	-67'997
36140	Dédommagements aux entreprises publiques	434'196.10	450'400	-16'204	443'542.05	-9'346
36227	Péréquation financière intercommunale	1'006'158.00	1'003'700	2'458	1'035'174.00	-29'016
36320	Subventions aux communes et aux syndicats..	1'985.60	2'000	-14	1'967.95	18
36340	Subventions aux entreprises publiques	79'228.75	76'400	2'829	82'967.60	-3'739
36350	Subventions aux entreprises privées	6'188.95	14'000	-7'811	8'157.40	-1'968
36360	Subventions aux organisations privées à but ..	99'932.35	106'200	-6'268	91'323.85	8'609
36370	Subventions aux personnes physiques	864'613.70	746'500	118'114	780'204.08	84'410
37	Subventions à redistribuer	202'465.75	227'100	-24'634	248'431.79	-45'966
37010	Cantons et concordats	202'465.75	227'100	-24'634	248'431.79	-45'966
39	Imputations internes	881'408.20	893'400	-11'992	1'086'034.00	-204'626
39100	Imputations internes pour prestations de servi..	280'444.50	292'200	-11'756	467'067.45	-186'623
39300	Imputations internes pour frais administratifs ..	242'847.70	259'900	-17'052	257'083.55	-14'236
39400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	338'150.00	322'600	15'550	341'237.00	-3'087
39500	Imputations internes pour amortissements pla..	1'628.00	1'400	228	1'677.00	-49
39900	Autres imputations internes	18'338.00	17'300	1'038	18'969.00	-631
	PRODUITS	-29'738'894.55	-19'012'300	-10'726'595	-22'497'244.27	-7'241'650
40	Revenus fiscaux	-13'731'253.27	-13'521'900	-209'353	-13'278'286.22	-452'967
40000	Impôts sur le revenu, personnes physiques - ..	-10'016'628.75	-10'000'000	-16'629	-9'926'566.45	-90'062
40001	Impôts sur le revenu, personnes physiques - ..	20'644.80	-100'000	120'645	-89'537.85	110'183
40002	Rappels d'impôts sur le revenu, personnes p..	-74'252.05	-100'000	25'748	-13'041.90	-61'210
40006	Imputation forfaitaire d'impôt, personnes phys..	5'232.10	-10'000	15'232	61'039.60	-55'808
40010	Impôts sur la fortune, personnes physiques - ..	-1'015'487.60	-1'110'900	95'412	-1'153'219.60	137'732
40012	Rappels d'impôts sur la fortune, personnes p..	-65'804.75	-100'000	34'195	-18'348.85	-47'456
40020	Impôts à la source, personnes physiques	-274'003.44	-300'000	25'997	-310'685.09	36'682
40030	Prestations en capital	-261'729.25	-200'000	-61'729	-226'524.75	-35'205
40050	Impôts sur le revenu des travailleurs frontalier..	-262'611.00	-200'000	-62'611	-229'006.00	-33'605
40100	Impôts sur le bénéfice, personnes morales - ..	-906'713.61	-350'000	-556'714	-332'510.96	-574'203
40101	Impôts sur le bénéfice, personnes morales - ..	-14'532.44	-5'000	-9'532	0.00	-14'532
40107	Impôts sur le bénéfice, taxations rectificatives..	44'246.41	0	44'246	23'920.28	20'326
40110	Impôts sur le capital, personnes morales - an..	-95'220.27	-215'000	119'780	-225'405.64	130'185
40111	Impôts sur le capital, personnes morales - an..	0.00	-10'000	10'000	-4'694.80	4'695
40190	Autres impôts directs, personnes morales	-356'217.82	-410'000	53'782	-411'199.12	54'981
40191	IPM part au fonds en proportion du nombre d'..	-301'928.25	-270'000	-31'928	-266'943.29	-34'985
40210	Impôts fonciers	-122'817.35	-110'000	-12'817	-125'431.80	2'614
40330	Taxe des chiens	-33'430.00	-31'000	-2'430	-30'130.00	-3'300



Comptes 2019

*	Classification par nature	Comptes 2019	Budget 2019	Ecarts	Comptes 2018	Ecarts
42	Taxes	-3'442'043.49	-3'330'000	-112'043	-5'240'775.14	1'798'732
42100	Emoluments administratifs	-125'470.55	-109'500	-15'971	-233'270.26	107'800
42400	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations d..	-157'727.39	-73'500	-84'227	-73'490.55	-84'237
42401	Taxes facturées pour les services à financem..	-2'718'970.86	-2'741'900	22'929	-4'481'255.96	1'762'285
42500	Ventes	-199'647.65	-191'600	-8'048	-212'611.65	12'964
42600	Remboursements de tiers	-177'751.06	-138'500	-39'251	-164'588.74	-13'162
42700	Amendes	-33'165.00	-40'000	6'835	-49'566.68	16'402
42900	Autres Taxe	-29'310.98	-35'000	5'689	-25'991.30	-3'320
43	Revenus divers	-851'413.49	-17'100	-834'313	-35'500.24	-815'913
43090	Autres revenus d'exploitation	-37'439.46	-17'100	-20'339	-35'500.24	-1'939
43900	Autres revenus	-813'974.03	0	-813'974	0.00	-813'974
44	Revenus financiers	-848'068.15	-859'100	11'032	-870'482.73	22'415
44011	Intérêts moratoires sur impôts	-100'210.44	-92'000	-8'210	-103'731.07	3'521
44019	Intérêts rémunérateurs sur impôts (cpte de di..	381.44	9'900	-9'519	2'699.04	-2'318
44200	Dividendes	-83'946.00	-85'000	1'054	-84'745.00	799
44300	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-395'133.35	-400'800	5'667	-396'958.80	1'825
44390	Remboursement de charges	0.00	-15'000	15'000	-20'200.50	20'201
44391	Autres remboursements de tiers	-153.50	-100	-54	-126.00	-28
44399	Autres produits des biens-fonds PF	-287.00	0	-287	-16'394.65	16'108
44700	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-127'773.50	-130'800	3'027	-126'222.40	-1'551
44720	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-109'910.00	-110'000	90	-95'495.00	-14'415
44790	Autres produits des biens-fonds PA	-30'227.45	-35'300	5'073	-29'308.35	-919
44900.00	Autres rev. financiers (intérêts négatifs/empru..	-808.35	0	-808	0.00	-808
45	Prélèvem. sur fonds et financements spéc..	-27'629.43	-126'000	98'371	-156'202.77	128'573
45100	Prélèvements sur les financements spéciaux ..	-27'629.43	-126'000	98'371	-156'202.77	128'573
46	Revenus de transfert	-140'316.83	-37'700	-102'617	-652'634.55	512'318
46000	Quotes-parts aux revenus de la Confédération	32.92	0	33	-281'464.26	281'497
46110	Dédommagements des cantons et des conço..	-40'058.50	-35'800	-4'259	-55'063.29	15'005
46210	Péréquation financière et compensation des ..	-8'228.00	0	-8'228	-5'299.00	-2'929
46300	Subventions de la Confédération	-89'012.50	0	-89'013	-13'600.00	-75'413
46310	Subventions des cantons et des concordats	0.00	0	0	-293'766.20	293'766
46900	Redistribution taxe CO2	-3'050.75	-1'900	-1'151	-3'441.80	391
47	Subventions à redistribuer	-202'261.69	-227'100	24'838	-248'728.62	46'467
47010	Cantons et concordats	-202'261.69	-227'100	24'838	-248'728.62	46'467
48	Revenus extraordinaires	-9'614'500.00	0	-9'614'500	-928'600.00	-8'685'900
48930	Prélèvements sur les préfinancements du ca..	-29'000.00	0	-29'000	-15'700.00	-13'300
48950	Prélèvements sur la réserve liée au retraitem..	-9'585'500.00	0	-9'585'500	-912'900.00	-8'672'600
49	Imputations internes	-881'408.20	-893'400	11'992	-1'086'034.00	204'626
49100	Imputations internes pour prestations de servi..	-280'444.50	-292'200	11'756	-467'067.45	186'623
49300	Imputations internes pour frais administratifs ..	-243'251.70	-259'900	16'648	-257'432.55	14'181
49400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	-338'150.00	-322'600	-15'550	-341'237.00	3'087
49500	Imputations internes pour amortissements pla..	-1'628.00	-1'400	-228	-1'677.00	49
49900	Autres imputations internes	-17'934.00	-17'300	-634	-18'620.00	686

Comptes d'investissements détaillés

- Classification fonctionnelle
- Classification par nature



Comptes 2019

Comptes d'investissements PA Classification fonctionnelle		Comptes 2019	Budget 2019	Ecarts	Comptes 2018	Ecarts
	ADMINISTRATION GENERALE	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	44'888.75	0	44'889	0.00	44'889
	Revenus	-44'888.75	0	-44'889	0.00	-44'889
02	Services généraux	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	44'888.75	0	44'889	0.00	44'889
	Revenus	-44'888.75	0	-44'889	0.00	-44'889
0220	Services généraux, autres	-25'384.75	0	-25'385	0.00	-25'385
	Charges	9'752.00	0	9'752	0.00	9'752
	Revenus	-35'136.75	0	-35'137	0.00	-35'137
59	Report au bilan	9'752.00	0	9'752	0.00	9'752
59000.00	Recettes reportées au bilan	9'752.00	0	9'752	0.00	9'752
69	Report au bilan	-35'136.75	0	-35'137	0.00	-35'137
69000.00	Dépenses reportées au bilan	-35'136.75	0	-35'137	0.00	-35'137
0290	Immeubles administratifs	25'384.75	0	25'385	0.00	25'385
	Charges	35'136.75	0	35'137	0.00	35'137
	Revenus	-9'752.00	0	-9'752	0.00	-9'752
50	Immobilisations corporelles	35'136.75	0	35'137	0.00	35'137
50400.15	Remplac. vélux à l'Administration commun.	35'136.75	0	35'137	0.00	35'137
63	Subventions d'investissement acquises	-9'752.00	0	-9'752	0.00	-9'752
63000.00	Subv. d'invest. de la Confédération	-9'752.00	0	-9'752	0.00	-9'752



Comptes 2019

Comptes d'investissement PA Classification fonctionnelle		Comptes 2019	Budget 2019	Ecarts	Comptes 2018	Ecarts
	FORMATION	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	386'317.20	0	386'317	281'432.70	104'885
	Revenus	-386'317.20	0	-386'317	-281'432.70	-104'885
21	Scolarité obligatoire	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	386'317.20	0	386'317	281'432.70	104'885
	Revenus	-386'317.20	0	-386'317	-281'432.70	-104'885
2170	Bâtiments scolaires	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	386'317.20	0	386'317	281'432.70	104'885
	Revenus	-386'317.20	0	-386'317	-281'432.70	-104'885
50	Immobilisations corporelles	333'417.20	0	333'417	281'432.70	51'985
50400.01	Immeuble Carraz 1	125'887.85	0	125'888	1'307.25	124'581
50400.02	Sécurité incendie des collèges	1'292.40	0	1'292	0.00	1'292
50400.03	Construction deux classes collège des Cornei..	176'168.70	0	176'169	280'125.45	-103'957
50400.11	Remplacement treillis collège Corneilles	14'102.10	0	14'102	0.00	14'102
50400.12	Remplac. chaudière gaz collège Noisetiers	15'966.15	0	15'966	0.00	15'966
59	Report au bilan	52'900.00	0	52'900	0.00	52'900
59000.00	Recettes reportées au bilan	52'900.00	0	52'900	0.00	52'900
63	Subventions d'investissement acquises	-52'900.00	0	-52'900	0.00	-52'900
63000.00	Subv. d'invest. de la Confédération	-52'900.00	0	-52'900	0.00	-52'900
69	Report au bilan	-333'417.20	0	-333'417	-281'432.70	-51'985
69000.00	Dépenses reportées au bilan	-333'417.20	0	-333'417	-281'432.70	-51'985



Comptes 2019

Comptes d'investissements PA Classification fonctionnelle		Comptes 2019	Budget 2019	Ecarts	Comptes 2018	Ecarts
	CULTURE, LOISIRS ET SPORTS, EGLISES	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	247'180.10	0	247'180	52'413.50	194'767
	Revenus	-247'180.10	0	-247'180	-52'413.50	-194'767
34	Sports et loisirs	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	216'880.45	0	216'880	52'413.50	164'467
	Revenus	-216'880.45	0	-216'880	-52'413.50	-164'467
3410	Sports	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	1'109.90	0	1'110	43'532.55	-42'423
	Revenus	-1'109.90	0	-1'110	-43'532.55	42'423
50	Immobilisations corporelles	1'109.90	0	1'110	43'532.55	-42'423
50400.05	Rénovation du bâtiment du football club	0.00	0	0	15'162.95	-15'163
50400.06	Construction vestiaires Terrain de La Rive	1'109.90	0	1'110	28'369.60	-27'260
69	Report au bilan	-1'109.90	0	-1'110	-43'532.55	42'423
69000.00	Dépenses reportées au bilan	-1'109.90	0	-1'110	-43'532.55	42'423
3411	Port	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	2'600.00	0	2'600	0.00	2'600
	Revenus	-2'600.00	0	-2'600	0.00	-2'600
50	Immobilisations corporelles	2'600.00	0	2'600	0.00	2'600
50400.22	Construction capitainerie	2'600.00	0	2'600	0.00	2'600
69	Report au bilan	-2'600.00	0	-2'600	0.00	-2'600
69000.00	Dépenses reportées au bilan	-2'600.00	0	-2'600	0.00	-2'600
3420	Loisirs	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	213'170.55	0	213'171	8'880.95	204'290
	Revenus	-213'170.55	0	-213'171	-8'880.95	-204'290
50	Immobilisations corporelles	213'170.55	0	213'171	5'402.95	207'768
50400.07	Remplacement chaudière Cort'Agora	0.00	0	0	1'924.95	-1'925
50400.13	Remplac. éclairage "sport" Cort'Agora	23'640.10	0	23'640	0.00	23'640
50600.02	Amélioration des places de jeux	40'530.00	0	40'530	3'478.00	37'052
50600.04	Remplac. braisière basculante Cort'Agora	10'917.10	0	10'917	0.00	10'917
50600.05	Remplac. hauts-parleurs "face" Cort'Agora	8'925.30	0	8'925	0.00	8'925
50600.06	Achat projecteur multimédia Cort'Agora	8'491.00	0	8'491	0.00	8'491
50600.07	Remplac. du mobilier de Cort'Agora	120'667.05	0	120'667	0.00	120'667
59	Report au bilan	0.00	0	0	3'478.00	-3'478
59000.00	Recettes reportées au bilan	0.00	0	0	3'478.00	-3'478
68	Recettes d'investissement extraordinaires	0.00	0	0	-3'478.00	3'478
68060.00	Recettes d'invest. extraord. pour biens mobili..	0.00	0	0	-3'478.00	3'478
69	Report au bilan	-213'170.55	0	-213'171	-5'402.95	-207'768
69000.00	Dépenses reportées au bilan	-213'170.55	0	-213'171	-5'402.95	-207'768
35	Eglises et affaires religieuses	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	30'299.65	0	30'300	0.00	30'300
	Revenus	-30'299.65	0	-30'300	0.00	-30'300
3500	Eglises et affaires religieuses	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	30'299.65	0	30'300	0.00	30'300
	Revenus	-30'299.65	0	-30'300	0.00	-30'300
50	Immobilisations corporelles	30'299.65	0	30'300	0.00	30'300
50400.09	Restauration des vitraux du Temple	10'000.00	0	10'000	0.00	10'000



Comptes 2019

Comptes d'investissements PA						
Classification fonctionnelle		Comptes	Budget	Ecart	Comptes	Ecart
		2019	2019		2018	
50600.03	Remplacement sonorisation du Temple	20'299.65	0	20'300	0.00	20'300
69	Report au bilan	-30'299.65	0	-30'300	0.00	-30'300
69000.00	Dépenses reportées au bilan	-30'299.65	0	-30'300	0.00	-30'300



Comptes 2019

Comptes d'investissements PA Classification fonctionnelle		Comptes 2019	Budget 2019	Ecarts	Comptes 2018	Ecarts
TRANSPORTS		0.00	0	0	0.00	0
	Charges	496'017.00	0	496'017	824'264.90	-328'248
	Revenus	-496'017.00	0	-496'017	-824'264.90	328'248
61	Circulation routière	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	453'381.00	0	453'381	824'264.90	-370'884
	Revenus	-453'381.00	0	-453'381	-824'264.90	370'884
6150	Routes communales	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	401'661.10	0	401'661	824'264.90	-422'604
	Revenus	-401'661.10	0	-401'661	-824'264.90	422'604
50	Immobilisations corporelles	243'477.10	0	243'477	735'789.70	-492'313
50100.03	Réfection Av. François-Borel - EP	283.30	0	283	10'923.25	-10'640
50100.04	Réfection Av. François-Borel - Route	283.30	0	283	51'853.80	-51'571
50100.05	Réfection Av. François-Borel - rte transversale	283.35	0	283	198'994.65	-198'711
50100.06	Réfection Rue des Chavannes - EP	27'073.90	0	27'074	62'023.50	-34'950
50100.07	Réfection Rue des Chavannes - Route	215'167.55	0	215'168	407'399.25	-192'232
50100.08	Réfection Rue des Chavannes - Signalisation	385.70	0	386	4'595.25	-4'210
59	Report au bilan	158'184.00	0	158'184	88'475.20	69'709
59000.00	Recettes reportées au bilan	158'184.00	0	158'184	88'475.20	69'709
61	Remboursements	-158'184.00	0	-158'184	-88'475.20	-69'709
61100.00	Rmbts de tiers pour des invest. en routes	-158'184.00	0	-158'184	-88'475.20	-69'709
69	Report au bilan	-243'477.10	0	-243'477	-735'789.70	492'313
69000.00	Dépenses reportées au bilan	-243'477.10	0	-243'477	-735'789.70	492'313
6155	Places de stationnement	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	51'719.90	0	51'720	0.00	51'720
	Revenus	-51'719.90	0	-51'720	0.00	-51'720
50	Immobilisations corporelles	51'719.90	0	51'720	0.00	51'720
50000.01	Réaménag. places stationnement Polonais	51'719.90	0	51'720	0.00	51'720
69	Report au bilan	-51'719.90	0	-51'720	0.00	-51'720
69000.00	Dépenses reportées au bilan	-51'719.90	0	-51'720	0.00	-51'720
62	Transports publics	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	42'636.00	0	42'636	0.00	42'636
	Revenus	-42'636.00	0	-42'636	0.00	-42'636
6230	Trafic d'agglomération	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	42'636.00	0	42'636	0.00	42'636
	Revenus	-42'636.00	0	-42'636	0.00	-42'636
55	Participations et capital social	42'636.00	0	42'636	0.00	42'636
55400.01	Augmentation du capital-action de TransN SA	42'636.00	0	42'636	0.00	42'636
69	Report au bilan	-42'636.00	0	-42'636	0.00	-42'636
69000.00	Dépenses reportées au bilan	-42'636.00	0	-42'636	0.00	-42'636



Comptes 2019

Comptes d'investissements PA Classification fonctionnelle		Comptes 2019	Budget 2019	Ecarts	Comptes 2018	Ecarts
	PROTEC. ENVIRONNEM. ET AMENAG. TE..	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	77'351.30	0	77'351	867'740.50	-790'389
	Revenus	-77'351.30	0	-77'351	-867'740.50	790'389
71	Approvisionnement en eau	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	4'534.10	0	4'534	624'459.65	-619'926
	Revenus	-4'534.10	0	-4'534	-624'459.65	619'926
7100	Approvisionnement en eau (en général)	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	4'534.10	0	4'534	624'459.65	-619'926
	Revenus	-4'534.10	0	-4'534	-624'459.65	619'926
50	Immobilisations corporelles	4'534.10	0	4'534	624'459.65	-619'926
50320.01	Réfection Av. François-Borel - Eau	283.35	0	283	174'569.30	-174'286
50320.03	Réfection Rue des Chavannes - Eau	4'250.75	0	4'251	449'890.35	-445'640
69	Report au bilan	-4'534.10	0	-4'534	-624'459.65	619'926
69000.00	Dépenses reportées au bilan	-4'534.10	0	-4'534	-624'459.65	619'926
72	Traitement des eaux usées	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	47'405.35	0	47'405	208'252.85	-160'848
	Revenus	-47'405.35	0	-47'405	-208'252.85	160'848
7200	Traitement des eaux usées (en général)	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	42'307.50	0	42'308	145'636.45	-103'329
	Revenus	-42'307.50	0	-42'308	-145'636.45	103'329
50	Immobilisations corporelles	42'307.50	0	42'308	145'636.45	-103'329
50320.04	Réfection Rue des Chavannes - Eaux usées	1'332.55	0	1'333	145'636.45	-144'304
50320.06	BEP Grassilière	40'974.95	0	40'975	0.00	40'975
69	Report au bilan	-42'307.50	0	-42'308	-145'636.45	103'329
69000.00	Dépenses reportées au bilan	-42'307.50	0	-42'308	-145'636.45	103'329
7203	Traitement des eaux claires	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	5'097.85	0	5'098	62'616.40	-57'519
	Revenus	-5'097.85	0	-5'098	-62'616.40	57'519
50	Immobilisations corporelles	5'097.85	0	5'098	62'616.40	-57'519
50320.02	Réfection Av. François-Borel - Eaux claires	283.35	0	283	12'873.00	-12'590
50320.05	Réfection Rue des Chavannes - Eaux claires	4'814.50	0	4'815	49'743.40	-44'929
69	Report au bilan	-5'097.85	0	-5'098	-62'616.40	57'519
69000.00	Dépenses reportées au bilan	-5'097.85	0	-5'098	-62'616.40	57'519
77	Protection de l'environnement, autres	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	6'063.50	0	6'064	19'633.00	-13'570
	Revenus	-6'063.50	0	-6'064	-19'633.00	13'570
7710	Cimetières, crématoires	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	0.00	0	0	19'633.00	-19'633
	Revenus	0.00	0	0	-19'633.00	19'633
50	Immobilisations corporelles	0.00	0	0	19'633.00	-19'633
50301.00	Columbarium	0.00	0	0	19'633.00	-19'633
69	Report au bilan	0.00	0	0	-19'633.00	19'633
69000.00	Dépenses reportées au bilan	0.00	0	0	-19'633.00	19'633



Comptes 2019

Comptes d'investissements PA Classification fonctionnelle		Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
7791	Toilettes publiques	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	6'063.50	0	6'064	0.00	6'064
	Revenus	-6'063.50	0	-6'064	0.00	-6'064
50	Immobilisations corporelles	6'063.50	0	6'064	0.00	6'064
50400.08	Rénovation WC publics Place du Collège	6'063.50	0	6'064	0.00	6'064
69	Report au bilan	-6'063.50	0	-6'064	0.00	-6'064
69000.00	Dépenses reportées au bilan	-6'063.50	0	-6'064	0.00	-6'064
79	Aménagement du territoire	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	19'348.35	0	19'348	15'395.00	3'953
	Revenus	-19'348.35	0	-19'348	-15'395.00	-3'953
7900	Aménagement du territoire (en général)	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	19'348.35	0	19'348	15'395.00	3'953
	Revenus	-19'348.35	0	-19'348	-15'395.00	-3'953
52	Immobilisations incorporelles	19'348.35	0	19'348	15'395.00	3'953
52900.01	Plan spécial Les Breguettes-Les Ruffières	0.00	0	0	15'395.00	-15'395
52900.02	Révision plan d'aménagement local (PAL)	19'348.35	0	19'348	0.00	19'348
69	Report au bilan	-19'348.35	0	-19'348	-15'395.00	-3'953
69000.00	Dépenses reportées au bilan	-19'348.35	0	-19'348	-15'395.00	-3'953



Comptes 2019

Comptes d'investissements PA Classification fonctionnelle		Comptes 2019	Budget 2019	Ecarts	Comptes 2018	Ecarts
ECONOMIE PUBLIQUE		0.00	0	0	0.00	0
	Charges	134'381.20	0	134'381	596'904.60	-462'523
	Revenus	-134'381.20	0	-134'381	-596'904.60	462'523
81	Agriculture	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	6'919.45	0	6'919	34'399.10	-27'480
	Revenus	-6'919.45	0	-6'919	-34'399.10	27'480
8140	Améliorations de la production végétale	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	6'919.45	0	6'919	34'399.10	-27'480
	Revenus	-6'919.45	0	-6'919	-34'399.10	27'480
50	Immobilisations corporelles	6'919.45	0	6'919	34'399.10	-27'480
50050.01	Reconstitution vigne Les Rondinières	6'919.45	0	6'919	34'399.10	-27'480
69	Report au bilan	-6'919.45	0	-6'919	-34'399.10	27'480
69000.00	Dépenses reportées au bilan	-6'919.45	0	-6'919	-34'399.10	27'480
82	Sylviculture	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	46'916.80	0	46'917	0.00	46'917
	Revenus	-46'916.80	0	-46'917	0.00	-46'917
8200	Sylviculture	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	46'916.80	0	46'917	0.00	46'917
	Revenus	-46'916.80	0	-46'917	0.00	-46'917
50	Immobilisations corporelles	46'916.80	0	46'917	0.00	46'917
50100.10	Réfection chemin forestier de La Loquette	46'916.80	0	46'917	0.00	46'917
69	Report au bilan	-46'916.80	0	-46'917	0.00	-46'917
69000.00	Dépenses reportées au bilan	-46'916.80	0	-46'917	0.00	-46'917
87	Combustibles et énergie	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	80'544.95	0	80'545	562'505.50	-481'961
	Revenus	-80'544.95	0	-80'545	-562'505.50	481'961
8711	Réseau électrique	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	80'544.95	0	80'545	562'505.50	-481'961
	Revenus	-80'544.95	0	-80'545	-562'505.50	481'961
50	Immobilisations corporelles	80'544.95	0	80'545	562'505.50	-481'961
50340.01	Réfection Av. François-Borel - Electricité	283.35	0	283	33'016.10	-32'733
50340.02	Réfection Rue des Chavannes - Electricité	5'147.70	0	5'148	496'143.15	-490'995
50340.03	Trvx d'entretien du réseau électrique 2019	75'113.90	0	75'114	0.00	75'114
50900.00	Autres immobilisations corporelles	0.00	0	0	33'346.25	-33'346
69	Report au bilan	-80'544.95	0	-80'545	-562'505.50	481'961
69000.00	Dépenses reportées au bilan	-80'544.95	0	-80'545	-562'505.50	481'961



Comptes 2019

Comptes d'investissements PA Classification par nature		Comptes 2019	Budget 2019	Ecarts	Comptes 2018	Ecarts
	DEPENSES	1'386'135.55	0	-1'386'136	2'622'756.20	1'236'621
50	Immobilisations corporelles	1'103'315.20	0	-1'103'315	2'515'408.00	1'412'093
50000	Terrains	58'639.35	0	-58'639	34'399.10	-24'240
50100	Routes / voies de communication	290'393.90	0	-290'394	735'789.70	445'396
50300	Autres ouvrages de génie civil en général	0.00	0	0	19'633.00	19'633
50320	Ouvrages de génie civil du traitement des ea..	51'939.45	0	-51'939	832'712.50	780'773
50340	Ouvrages de génie civil de la centrale électriq..	80'544.95	0	-80'545	529'159.25	448'614
50400	Bâtiments	411'967.45	0	-411'967	326'890.20	-85'077
50600	Biens mobiliers	209'830.10	0	-209'830	3'478.00	-206'352
50900	Autres immobilisations corporelles	0.00	0	0	33'346.25	33'346
52	Immobilisations incorporelles	19'348.35	0	-19'348	15'395.00	-3'953
52900	Autres immobilisations incorporelles	19'348.35	0	-19'348	15'395.00	-3'953
55	Participations et capital social	42'636.00	0	-42'636	0.00	-42'636
55400	Participations aux entreprises publiques	42'636.00	0	-42'636	0.00	-42'636
59	Report au bilan	220'836.00	0	-220'836	91'953.20	-128'883
59000	Recettes reportées au bilan	220'836.00	0	-220'836	91'953.20	-128'883
	RECETTES	-1'386'135.55	0	1'386'136	-2'622'756.20	-1'236'621
61	Remboursements	-158'184.00	0	158'184	-88'475.20	69'709
61100	Remboursements de tiers pour des investiss..	-158'184.00	0	158'184	-88'475.20	69'709
63	Subventions d'investissement acquises	-62'652.00	0	62'652	0.00	62'652
63000	Subventions d'investissement de la Confédér..	-62'652.00	0	62'652	0.00	62'652
68	Recettes d'investissement extraordinaires	0.00	0	0	-3'478.00	-3'478
68060	Recettes d'investissement extraordinaires po..	0.00	0	0	-3'478.00	-3'478
69	Report au bilan	-1'165'299.55	0	1'165'300	-2'530'803.00	-1'365'503
69000	Dépenses reportées au bilan	-1'165'299.55	0	1'165'300	-2'530'803.00	-1'365'503

